Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAÔNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°70-2017-077

PUBLIÉ LE 30 AOÛT 2017

Sommaire

DDT de Haute-Saône

70-2017-08-29-003 - Arrêté Préfectoral mettant en demeure M. Guillaume JOLIMAITRE de procéder à la régularisation administrative des travaux de remblaiement en zone inondable de la Saône sur la commune de CORRE (3 pages) Page 4

70-2017-08-22-006 - Arrêté préfectoral portant constitution de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'AICA de "Vaugereux" Cult et Marnay et abrogeant les arrêtés préfectoraux des 25 septembre 2002 et 12 septembre 2007 portant constitution des réserves de chasse des ACCA de Marnay et Cult (2 pages) Page 8

70-2017-08-25-003 - Arrêté préfectoral portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'ACCA de Crevans et la Chapelle les Granges et abrogeant l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2004 (2 pages) Page 11

70-2017-08-30-011 - Arrêté préfectoral potant complément à l'arrêté préfectoral du 10 novembre 1999 autorisant au titre de l'article L214-3 du Code de l'environnement le système d'assainissement de GRAY (6 pages) Page 14

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-23-002 - AP du 23-08-17 portant modification du périmètre du SI d'alimentation en eau potable de la Haute Vallée de L'Ognon (intégration Miellin au 1er janvier 18) (2 pages) Page 21

70-2017-08-23-001 - AP du 23-08-17portant adhésion de la commune de Le Vernoy au SIVU de la Roselière au 1er septembre 2017 (2 pages) Page 24

70-2017-08-25-005 - Arrêté DDCSPP du 25 août 2017 de mise en demeure à l'encontre de M. Marc BOULANGEY - Elevage bovins - sur le territoire de la commune de BOUGEY (4 pages) Page 27

70-2017-08-22-001 - Arrêté du 22 août 2017 autorisant l'association « Association du Tour cycliste de Franche-Comté » à organiser une manifestation cycliste intitulée « Classique cycliste Bourgogne Franche-Comté », le dimanche 27 août 2017, entre Ray-sur-Saône et La Planche-des-Belles-Filles (20 pages) Page 32

70-2017-08-24-005 - Arrêté du 24 août 2017 autorisant l'association « Héricourt 2 Roues » à organiser une manifestation cycliste intitulée « Enduro VTT du Fort du Mont Vaudois », le dimanche 10 septembre 2017, sur le territoire des communes de Luze et Héricourt (11 pages) Page 53

70-2017-08-25-001 - Arrêté du 25 août 2017 modifiant l'arrêté préfectoral n°2015-1520 du 9 novembre 2015 portant nomination des membres du CoDERST. (2 pages) Page 65

70-2017-08-29-005 - Arrêté du 29 août 2017 portant renouvellement de la commission départementale de conciliation en matière de baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal (2 pages) Page 68

70-2017-08-29-004 - Arrêté du 29 août 2017 rendant cessibles les emprises de terrain nécessaires à la réalisation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) - ilôt 2 - à entreprendre par Urbanis Aménagement sur le territoire de la commune de Vesoul. (2 pages) Page 71

70-2017-08-30-009 - Arrêté du 30 août 2017 portant nomination du régisseur en titre de la régie de recettes auprès de la préfecture de la Haute-Saône et de ses suppléants (2 pages) Page 74
70-2017-07-12-009 - arrêté MHT 12 juiillet 2017 2ème partie (22 pages) Page 77
70-2017-07-12-010 - arrêté MHT 12 juillet 2017 1ère partie (31 pages) Page 100
70-2017-07-12-011 - arrêté MHT 12 juillet 2017 3ème partie (25 pages) Page 132
70-2017-07-12-012 - arrêté MHT 12 juillet 2017 4ème partie (29 pages) Page 158
70-2017-08-29-002 - Arrêté portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales (1 page) Page 188
70-2017-08-29-001 - Arrêté portant désignation du lieu de vote dans les communes du département (2 pages) Page 190
70-2017-08-30-012 - Arrêté préfectoral du 30 août 2017 autorisant M. Jacques BLANC, Président du Club canoë-kayak Gray - SNGS à organiser le championnat de France marathon de canoës-kayaks dans la Saône à Gray le samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2017 (4 pages) Page 193
70-2017-08-30-008 - arrêté préfectoral portant dissolution de l'association foncière de remembrement de Mandrevillars (2 pages) Page 198

DDT de Haute-Saône

70-2017-08-29-003

Arrêté Préfectoral mettant en demeure M. Guillaume JOLIMAITRE de procéder à la régularisation administrative des travaux de remblaiement en zone inondable de la Saône sur la commune de CORRE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

Service Eau Hydroélectricité et Nature

Pôle police de l'Eau et hydroélectricité

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 70-2017-08-29-003 du 29 août 2017

Mettant en demeure M. Guillaume JOLIMAITRE de procéder à la régularisation administrative des travaux de remblaiement en zone inondable de la Saône sur la commune de CORRE

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU la directive n°2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau (DCE) ;

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L.211-1, L.214-1 à L.214-6 et L 171-7 ;

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles R.214-1 et suivants ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée adopté par le comité de bassin et approuvé par le préfet coordonnateur de bassin le 3 décembre 2015 ;

VU le procès-verbal n°SID70-90-4-2017 établi pour exécution de travaux nuisibles à l'eau ou au milieu aquatique sans détenir le récépissé de déclaration et clôturé le 01 juin 2017 par le service départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité de Haute-Saône ;

VU le rapport de manquement administratif du service police de l'eau du 21 avril 2017 transmis à M. Guillaume JOLIMAITRE conformément à l'article L.171-6 du Code de l'environnement ;

VU l'absence de réponse de M. Guillaume JOLIMAITRE à la transmission du rapport susvisé ;

VU le courrier adressé à M. JOLIMAITRE en date du 21 juillet 2016 lui rappelant la réglementation applicable aux travaux de remblaiement en lit majeur d'un cours d'eau ;

CONSIDÉRANT que lors de la visite de l'ONEMA (devenu AFB au 01/01/2017) en date du 29 avril 2016 au lieu dit du « Champ Choix » sur la commune de Corre, la présence d'un remblai de 278 m², constitué majoritairement de déchets issus du BTP, a été constaté en lit majeur de la Saône ;

CONSIDÉRANT que suite à ce constat, M. Guillaume JOLIMAITRE a été informé de la réglementation applicable aux travaux de remblaiement en zone inondable d'une superficie supérieure à 400 m² par courrier du service de police de l'eau en date du 21 juillet 2016 ;

CONSIDÉRANT que lors d'un contrôle de terrain réalisé le 26 février 2017 par l'Agence Française de la Biodiversité, un nouveau remblaiement en zone inondable a été constaté au lieu dit du « Champ Choix », portant sa surface totale à environ 570 m² ;

CONSIDÉRANT qu'au titre des articles L.214-1 à 3 et R.214-1 du Code de l'environnement le remblaiement réalisé est soumis à déclaration au titre de la rubrique 3.2.2.0 (installations, ouvrages ou remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau) de la nomenclature annexée à l'article R.214-1 du Code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT que M. Guillaume JOLIMAITRE a réalisé ces travaux sans détenir le récépissé de déclaration et sans avoir procédé à la déclaration sus-visée, et ce en connaissance de la réglementation applicable ;

CONSIDÉRANT que M. Guillaume JOLIMAITRE n'a pas fait parvenir d'observation au service de police de l'eau suite à la transmission du rapport de manquement administratif en date du 21 avril 2017 ;

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article L.171-7 du Code de l'environnement, lorsque des travaux sont réalisés sans avoir fait l'objet de déclaration requise au titre de L.214-1, l'autorité administrative met en demeure l'intéressé de régulariser sa situation dans un délai déterminé ;

CONSIDÉRANT l'orientation fondamentale n°8 du SDAGE Rhône-Méditerranée visant à gérer les risques d'inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau, et notamment les dispositions 8-01 et 8-03 visant respectivement à garantir la préservation des champs d'expansion des crues et à éviter les remblais en zones inondables ;

CONSIDÉRANT que les zones d'expansion des crues constituent un espace où les eaux de débordement peuvent se répandre lors d'un épisode de crue, assurant un stockage transitoire de l'eau et retardant son écoulement lorsque les débits sont les plus importants, et qu'à ce titre elles participent à la réduction et à la gestion des risques pour les biens et les personnes en cas d'inondation ;

CONSIDÉRANT que les zones d'expansion des crues jouent un rôle dans l'approvisionnement des nappes phréatiques ainsi que dans le fonctionnement des écosystèmes des zones humides ;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés par M. Guillaume JOLIMAITRE ont notamment pour résultat de réduire la surface et le volume de la zone d'expansion des crues de la Saône ;

SUR proposition de la Secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône ;

ARRÊTE

Article 1 : Objet

M. Guillaume JOLIMAITRE est mis en demeure, dans un délai de 3 mois à compter de la notification du présent arrêté, de déposer auprès du guichet unique de l'eau de la direction départementale des territoires de Haute-Saône :

- soit un dossier de déclaration relatif aux travaux de remblaiement en lit majeur de la Saône sur une surface de 570 m², sur la parcelle cadastrale ZK13 de la commune de Corre, conformément aux dispositions de l'article R214-32 du Code de l'environnement ;
- soit une demande de remise en état des lieux dans un état tel qu'il ne s'y manifeste aucun danger ou aucun inconvénient pour les éléments concourant à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

M. Guillaume JOLIMAITRE est informé que :

- le dépôt d'un dossier de déclaration n'implique pas l'accord certain de l'autorité administrative qui statuera sur la demande présentée après instruction administrative ;
- le dépôt d'un dossier de demande de remise en état des lieux peut donner lieu à des prescriptions particulières par l'autorité administrative, selon les incidences du projet de remise en état des lieux proposé ;

.../...

- la régularisation ou cessation de la situation irrégulière découlera soit de la non-opposition à déclaration soit de la remise en état des lieux effective.

Article 2 : Défaut de régularisation

Dans le cas où l'une des obligations prévues à l'article 1 ne serait pas satisfaite dans le délai prévu au même article et indépendamment des poursuites pénales qui pourraient être engagées, il peut être pris à l'encontre de M. Guillaume JOLIMAITRE, conformément à l'article L.171-7 du Code de l'environnement, les sanctions suivantes prévues par les dispositions du II de l'article L.171-8 du même code :

- obliger M. Guillaume JOLIMAITRE à consigner entre les mains d'un comptable public avant une date qu'il détermine une somme correspondant au montant des travaux ou opérations à réaliser. La somme consignée est restituée au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou opérations ;
- faire procéder d'office, en lieu et place de M. Guillaume JOLIMAITRE et à ses frais, à l'exécution des mesures prescrites ;
- ordonner le paiement d'une amende au plus égale à 15 000 € et une astreinte journalière au plus égale à 1 500 € applicable à partir de la notification de la décision la fixant et jusqu'à satisfaction de la mise en demeure.

Article 3 : Voies et délais de recours

La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la préfète de la Haute-Saône, dans les mêmes conditions de délais.

Article 4 : Publication et information des tiers

Le présent arrêté est notifié à M. Guillaume JOLIMAITRE et sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Saône.

Article 5 : Exécution

La Secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, la directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes, le directeur départemental des territoires de la Haute-Saône, le chef du service départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Copie du présent arrêté est adressée pour information à M. le Maire de Corre et à M. le Procureur de la République auprès du tribunal de grande instance de Besançon.

Fait à Vesoul, le 29/08/2017

Marie-Françoise LECAILLON

DDT de Haute-Saône

70-2017-08-22-006

Arrêté préfectoral portant constitution de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'AICA de "Vaugereux" Cult et Marnay et abrogeant les arrêtés préfectoraux des 25 septembre 2002 et 12 septembre 2007 portant constitution des réserves de chasse des ACCA de Marnay et Cult

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Direction départementale des territoires

Service environnement et risques

Cellule biodiversité, forêt, chasse

ARRETÉ PRÉFECTORAL du 22 août 2017
portant constitution de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'AICA de « Vaugereux » Cult et Marnay et abrogeant les arrêtés préfectoraux des 25 septembre 2002 et 12 septembre 2007 portant constitution des réserves de chasse des ACCA de Marnay et Cult.

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite

VU les articles L. 422-27, R. 422-82 à R. 422-91 du code de l'environnement ;

VU l'arrêté préfectoral n° 70-2017-07-04-030 du 4 juillet 2017 portant délégation de signature à M. Thierry Poncet, directeur départemental des territoires de la Haute-Saône ;

VU l'arrêté DDT-2017 n° 405 du 5 juillet 2017 portant subdélégation de signature de M. Thierry Poncet, directeur départemental des territoires, à ses collaborateurs ;

VU le décret n° 2013-720 du 2 août 2013, relatif à la fusion d'associations communales de chasses agréées ;

VU l'arrêté n° DDT-272 du 2 juin 2014 portant agrément de l'association intercommunale de chasse agréée de « Vaugereux » Cult et Marnay ;

VU l'arrêté DDT/I/2010 n° 397 du 3 septembre 2010 fixant les conditions d'interventions dans les réserves de chasse et de faune sauvage des ACCA et AICA de la Haute-Saône ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2458 du 25 septembre 2002 portant constitution de la réserve de chasse de l'association communale de Marnay ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2569 du 12 septembre 2007 portant constitution de la réserve de chasse de l'association communale de Cult ;

CONSIDÉRANT la décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'AICA de « Vaugereux » Cult et Marnay, en date du 5 février 2017 ;

SUR la proposition de la Secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône ;

ARRÊTE

Article 1 : Les arrêtés préfectoraux du 25 septembre 2002 et du 12 septembre 2007 portant constitution des réserves de chasse des ACCA de Marnay et Cult sont abrogés.

Article 2 : Sont érigés en réserve de chasse et de faune sauvage les terrains d'une superficie d'environ 131 ha 14 a 05 ca, déduction faite du périmètre de 150 mètres autour des habitations, faisant partie du territoire de l'AICA de « Vaugereux » Cult et Marnay ainsi désignés :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES – 24, boulevard des Alliés – BP 389 – 70014 VESOUL CEDEX
Tel : 03.63.37.92.00 – Fax : 03.63.37.92.02 – DDT@haute-saone.gouv.fr
Horaires d'ouverture : 9 H 00 – 11H 30 et 14 H 00 – 16 H 00

Communes	Lieux-dits	Références cadastrales	
		Section	Numéros
Cult	vers le Bois de Bay	ZM	n° 1 et 2
	aux chemins de Bay	ZM	n° 3 à 8
	la Favière	ZM	n° 9 à 20
	les grandes Vignes	ZM	n° 23 en partie, 28
	au Chemin de Marnay	ZL	n° 55 en partie, 56 en partie, 57 en partie
	au Repouzot	ZL	n° 47 en partie, 52
Marnay	en la Chaux	ZL	n° 9 à 16, 18 à 28, 30 à 46, 96 à 98, 101 à 104, 155, 156, 159, 160, 163, 164, 170, 173, 176, 178
	Marnay la ville	ZK	n° 59 à 61, 64 à 67
	aux Brosses	ZB	n° 75 en partie, 76 en partie, 77, 78, 79 en partie, 80, 81, 83, 84, 115, 116, 117 en partie
pour une superficie totale d'environ 131 ha 14 a 05 ca			

Article 3 : La réserve devra être signalée d'une façon apparente par l'AICA de « Vaugereux » Cult et Marnay au moyen de panneaux notamment aux points d'accès aux parcelles ci-dessus désignées.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché pendant un mois au moins dans les communes de Cult et Marnay par les soins des maires.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon (30 rue Charles Nodier - 25044 Besançon cedex 3) dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

Article 6 : La Secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, le directeur départemental des territoires de la Haute-Saône, le président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Saône, les maires des communes de Cult et Marnay et le président de l'AICA de « Vaugereux » Cult et Marnay sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Saône.

Fait à Vesoul, le 22 août 2017
Pour la Préfète et par subdélégation
Le chef de la cellule biodiversité, forêt, chasse

Vincent BENARD

DDT de Haute-Saône

70-2017-08-25-003

Arrêté préfectoral portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'ACCA de Crevans et la Chapelle les Granges et abrogeant l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2004

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Direction départementale des territoires

Service environnement et risques

Cellule biodiversité, forêt, chasse

ARRETÉ PRÉFECTORAL du 25 août 2017
portant modification de la réserve de chasse et de faune sauvage de l'ACCA de Crevans et la chapelle les granges et abrogeant l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2004

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite

VU les articles L. 422-27, R. 422-82 à R. 422-91 du Code de l'environnement ;

VU l'arrêté préfectoral n° 70-2017-07-04-030 du 4 juillet 2017 portant délégation de signature à M. Thierry Poncet, directeur départemental des territoires de la Haute-Saône ;

VU l'arrêté DDT-2017 n° 405 du 5 juillet 2017 portant subdélégation de signature de M. Thierry Poncet, directeur départemental des territoires, à ses collaborateurs ;

VU l'arrêté DDT/I/2010 n° 397 du 3 septembre 2010 fixant les conditions d'interventions dans les réserves de chasse et de faune sauvage des ACCA et AICA de la Haute-Saône ;

VU l'arrêté préfectoral du 9 septembre 2004 portant constitution de la réserve de chasse de l'ACCA de Crevans et la chapelle les granges ;

VU la demande du président de l'ACCA de Crevans et la chapelle les granges ;

VU l'avis favorable du président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Saône, reçu le 25 août 2017 ;

SUR la proposition de la Secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône ;

ARRÊTE

Article 1 :
L'arrêté préfectoral du 9 septembre 2004 portant constitution de la réserve de chasse de l'ACCA de Crevans et la chapelle les granges est abrogé.

Article 2 :
La nouvelle réserve de chasse et de faune sauvage de l'ACCA de Crevans et la chapelle les granges est constituée des terrains d'une superficie d'environ 27 ha 52 a 51 ca, déduction faite du périmètre de 150 mètres autour des habitations, faisant partie du territoire de l'ACCA de Crevans et la chapelle les granges, ainsi désignée :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES – 24, boulevard des Alliés – CS 50389 – 70014 VESOUL CEDEX
Tel : 03.63.37.92.00 – Fax : 03.63.37.92.02 – DDT@haute-saone.gouv.fr
Horaires d'ouverture : 9 H 00 – 11H 30 et 14 H 00 – 16 H 00

Lieu-dit	Références cadastrales	
	Section	Numéro
Sur la ville	ZH	n° 18 en partie, 23 en partie, 24, 26 en partie, 27 en partie, 29 en partie, 35 à 39, 60, 108
Derrière chez Fromont	ZH	n° 1 à 5, 6 en partie, 7, 9
Le Village	ZA	n° 93 en partie, 106 en partie
Prés la Dame	ZL	n° 63
pour une superficie totale d'environ 27 ha 52 a 51 ca		

Article 3 :
La réserve devra être signalée d'une façon apparente par l'ACCA de Crevans et la chapelle les granges au moyen de panneaux notamment aux points d'accès aux parcelles ci-dessus désignées.

Article 4 :
Le présent arrêté sera affiché pendant un mois au moins dans la commune de Crevans et la chapelle les granges par les soins du maire.

Article 5 :
La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon (30 rue Charles Nodier - 25044 Besançon cedex 3) dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification.

Article 6 :
La Secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, le directeur départemental des territoires de la Haute-Saône, le président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Saône, le maire de la commune de Crevans et la chapelle les granges et le président de l'ACCA de Crevans et la chapelle les granges sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Saône.

Fait à Vesoul, le 25 août 2017
Pour la Préfète et par subdélégation,
Le chef de la cellule biodiversité, forêt, chasse

Vincent BENARD

DDT de Haute-Saône

70-2017-08-30-011

Arrêté préfectoral potant complément à l'arrêté préfectoral du 10 novembre 1999 autorisant au titre de l'article L214-3 du Code de l'environnement le système d'assainissement de GRAY

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Direction régionale de l'aménagement, du logement Auvergne-Rhône-Alpes
Service eau, hydroélectricité et nature
Pôle police de l'eau et hydroélectricité

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 70-2017-08-30-011 du 30 août 2017 Portant complément à l'arrêté préfectoral du 10 novembre 1999 autorisant au titre de l'article L.214-3 du Code de l'environnement le système d'assainissement de GRAY

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le Code de l'environnement, articles L.214-1 à 11, R.214-1 à 56 et R.211-11-1 à R.211-11-3 ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2224-6, L.2224-10 à L.2224-15, L.2224-17, R.2224-6 à R.2224-17 ;

VU le Code de la santé publique, articles L.1331-1 à L.1331-31 et R.1331-1 à R.1331-11 ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône-Méditerranée (SDAGE RM) approuvé par le préfet coordonnateur de bassin le 21 décembre 2015 ;

VU l'arrêté du 31 janvier 2008 modifié relatif au registre et à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets ;

VU l'arrêté du 25 janvier 2010 modifié par l'arrêté du 27 juillet 2015 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R.212-10, R.212-11 et R.212-18 du Code de l'environnement ;

VU l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes collectifs et aux installations d'assainissement non collectif à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5 ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 novembre 1999 autorisant au titre de l'article L.214-3 du Code de l'environnement le système d'assainissement de GRAY ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2223 du 02 novembre 2011 relatif au suivi des substances dangereuses sur le système d'assainissement ;

VU la note technique du 12 août 2016 relative à la recherche de micropolluants dans les eaux brutes et dans les eaux usées traitées de stations de traitement des eaux usées et à leur réduction ;

VU le rapport rédigé par le service chargé de la police de l'eau en date du 22 février 2017 ;

VU l'avis favorable émis par le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques en date du 21 mars 2017 ;

VU le projet d'arrêté adressé au pétitionnaire en date du 28 avril 2017 ;

VU la réponse du pétitionnaire apportée en date du 12 mai 2017 ;

Considérant la nécessité de poursuivre l'action de recherche des substances dangereuses en complétant la phase de recherche des micropolluants par une phase de diagnostic à l'amont de la station de traitement des eaux usées (STEU) qui permet une meilleure compréhension des sources d'émissions et une identification des actions de réduction pertinentes ;

Considérant que lors de la campagne de surveillance initiale la plus récente réalisée dans le cadre de l'arrêté préfectoral complémentaire aucun micropolluant faisant partie de la liste de micropolluants située en annexe 1 n'était présent en quantité significative ;

Considérant qu'en cas de diagnostic vers l'amont il convient de s'intéresser en plus des substances dites significatives à celles qui auraient été identifiées et qui seraient responsables du déclassement d'une masse d'eau dans laquelle le système d'assainissement possède un point de rejet ;

SUR proposition de la Directrice Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRÊTE

L'arrêté préfectoral du 10 novembre 1999 visé ci-dessus, est complété par les articles suivants :

Titre 1 Recherche et réduction des micropolluants dans les eaux brutes et dans les eaux usées traitées de stations de traitement des eaux usées

La Communauté de communes Val de Gray identifiée comme le maître d'ouvrage est dénommée ci-après « le bénéficiaire de l'autorisation ».

Article 1 : Campagne de recherche de la présence de micropolluants dans les eaux brutes et dans les eaux traitées

Le bénéficiaire de l'autorisation met en place une recherche des micropolluants présents dans les eaux brutes en amont de la station et les eaux traitées en aval de la station, et rejetées au milieu naturel dans les conditions définies ci-dessous.

Il procède ou fait procéder :

- au niveau du point réglementaire A3 « entrée de la station », à une série de six mesures sur une année complète permettant de quantifier les concentrations moyennes 24 heures de micropolluants mentionnés en annexe 2 du présent arrêté dans les eaux brutes arrivant à la station ;

.../...

- au niveau du point réglementaire A4 « sortie de la station », à une série de six mesures sur une année complète permettant de quantifier les concentrations moyennes 24 heures de micropolluants mentionnés en annexe 2 du présent arrêté dans les eaux rejetées par la station au milieu naturel.

Les mesures dans les eaux brutes et dans les eaux traitées sont réalisées le même jour. Deux mesures d'un même micropolluant sont espacées d'au moins un mois.

Les mesures effectuées dans le cadre de la campagne de recherche doivent être réalisées de la manière la plus représentative possible du fonctionnement de la station. Aussi, elles sont échelonnées sur une année complète et sur les jours de la semaine.

Les modalités d'autosurveillance définies au sein du manuel d'autosurveillance sont utilisées pour la reconstruction d'un résultat global pour le point réglementaire A3 d'une part et pour le point réglementaire A4 d'autre part.

La campagne de recherche dure un an.
La première campagne débutera en 2018.
La campagne suivante débutera en 2022, les campagnes suivantes auront lieu tous les 6 ans.

Article 2 : Identification des micropolluants présents en quantité significative dans les eaux brutes ou dans les eaux traitées

Les six mesures réalisées pendant une campagne de recherche permettent de déterminer si un ou plusieurs micropolluants sont présents en quantité significative dans les eaux brutes ou dans les eaux traitées de la station.

Les micropolluants pour lesquels au moins une concentration mesurée est supérieure à la limite de quantification, seront considérés comme significatifs :

- Les micropolluants présentant, à l'issue de la campagne de recherche, l'une des caractéristiques suivantes :
  - Eaux brutes en entrée de la station :
    - La moyenne pondérée des concentrations mesurées pour le micropolluant est supérieure à 50xNQE-MA (Norme de Qualité Environnementale exprimée en valeur Moyenne Annuelle prévue dans l'arrêté du 27 juillet 2015 et rappelée en annexe 2) ;
    - La concentration maximale mesurée est supérieure à 5xNQE-CMA (Norme de Qualité Environnementale exprimée en Concentration Maximale Admissible prévue dans l'arrêté du 27 juillet 2015 et rappelée en annexe 2) ;
    - Les flux annuels estimés sont supérieurs aux seuils de déclaration dans l'eau prévus par l'arrêté du 31 janvier 2008 modifié (seuil Gerep) ;
  - Eaux traitées en sortie de la station :
    - La moyenne pondérée des concentrations mesurées pour le micropolluant est supérieure à 10xNQE-MA ;
    - La concentration maximale mesurée est supérieure à NQE-CMA ;
    - Le flux moyen journalier pour le micropolluant est supérieur à 10 % du flux journalier théorique admissible par le milieu récepteur (le flux journalier admissible étant calculé à partir du produit du débit mensuel d'étiage de fréquence quinquennale sèche ($QMNA_5$) et de la NQE-MA conformément aux explications ci-avant) ;
    - Les flux annuels estimés sont supérieurs aux seuils de déclaration dans l'eau prévus par l'arrêté du 31 janvier 2008 modifié (seuil Gerep) ;
- À l'exception des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), les substances étant à l'origine d'un déclassement de la ou des masses d'eau dans lesquelles le système de traitement dispose de points de rejets.

.../...

Le débit mensuel d'étiage de fréquence quinquennale sèche ($QMNA_5$) à prendre en compte pour les calculs ci-dessus est de 11,7 m3/s.

L'annexe 4 du présent arrêté détaille les règles de calcul permettant de déterminer si une substance ou une famille de substances est considérée comme significative dans les eaux usées brutes ou traitées.

Article 3 : Analyse, transmission et représentativité des données

L'ensemble des mesures de micropolluants prévues à l'article 1 est réalisé conformément aux prescriptions techniques de l'annexe 3. Les limites de quantifications minimales à atteindre par les laboratoires pour chaque micropolluant sont précisées dans le tableau en annexe 2 en fonction de la nature du substrat analysé.

Les résultats des mesures relatives aux micropolluants reçus durant le mois M sont transmis dans le courant du mois M+1 au service chargé de la police de l'eau et à l'agence de l'eau dans le cadre de la transmission régulière des données d'autosurveillance effectuée au format informatique relatif aux échanges de données d'autosurveillance des systèmes d'assainissement du Système d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE) et selon les règles indiquées en annexe 5.

Le rapport prévu par l'article 20 de l'arrêté du 21 juillet 2015 et annexé au bilan des contrôles de fonctionnement du système d'assainissement comprend l'ensemble des résultats des mesures indiquées ci-avant réalisées sur l'année. Ce rapport doit permettre de vérifier le respect des prescriptions analytiques prévues par l'annexe 3 du présent arrêté.

Il identifie notamment pour chaque substance mesurée (>LQ) en entrée et en sortie de station si cette dernière est à l'origine du déclassement d'une des masses d'eau dans laquelle le système d'assainissement dispose d'un rejet au milieu naturel.

Article 4 : Diagnostic vers l'amont à réaliser suite à une campagne de recherche

Si dans le cadre de la recherche des substances dangereuses sur le système de traitement, des micropolluants sont identifiés comme présents en quantité significative lors d'une campagne de recherche, le bénéficiaire de l'autorisation d'exploiter le système de traitement informe les éventuels autres maîtres d'ouvrage du système de collecte de ce constat en application de l'article 13 de l'arrêté du 21 juillet 2015.

Il initie conjointement avec l'ensemble des éventuels autres maîtres d'ouvrage du système un diagnostic vers l'amont qui débute au plus tard dans l'année qui suit la campagne de recherche ayant induit le constat.

Ce diagnostic permet :

- d'identifier les sources potentielles de micropolluants déversés dans le réseau de collecte ;
- de proposer de manière argumentée des actions de prévention ou de réduction à mettre en place pour réduire les micropolluants arrivant à la station ou aux déversoirs d'orage.

Les actions proposées sont accompagnées d'un calendrier de leur mise en œuvre et d'indicateurs de réalisation qui sont reportés annuellement au service police de l'eau via le rapport prévu par l'article 20 de l'arrêté du 21 juillet 2015 et annexé au bilan des contrôles de fonctionnement du système d'assainissement.

Une action a minima est mise en œuvre avant le 31 décembre de l'année suivant la fin de la réalisation du diagnostic.

La réalisation du diagnostic vers l'amont de la station comporte les grandes étapes suivantes :

.../...

- réalisation d'une cartographie du réseau du système d'assainissement dans sa globalité avec notamment :
    i. les différents types de réseau (unitaire/séparatif) ;
    ii. l'identification et la délimitation géographique :
        1. des bassins versants de collecte,
        2. des grandes zones d'occupation des sols (zones agricoles, zones d'activités industrielles, zones d'activités artisanales, zones d'habitations, zones d'habitations avec activités artisanales) ;
    iii. l'identification des contributeurs potentiels dans chaque zone (par exemple grâce au code NAF) ;
- l'identification des émissions potentielles de micropolluants par type de contributeur et par bassin versant de collecte, compte-tenu de la bibliographie disponible ;
- la réalisation d'analyses complémentaires pour affiner l'analyse des contributions par micropolluant et par contributeur ;
- la proposition d'actions visant la réduction des émissions de micropolluants, associées à un calendrier de leur mise en œuvre et à des indicateurs de suivi de leur réalisation ;
- l'identification des micropolluants pour lesquels aucune action n'est réalisable compte-tenu soit de l'origine des émissions du micropolluant, soit du coût démesuré de la mesure à mettre en place.

Le diagnostic est réalisé en considérant a minima :

- les micropolluants qui ont été identifiés comme présents en quantité significative lors de la dernière campagne de recherche ;
- les micropolluants à l'origine du déclassement d'une masse d'eau dans laquelle le système d'assainissement dispose d'un point de rejet au milieu naturel et qui ont été mesurés (>LQ) en entrée ou en sortie de STEU.

Il est transmis par voie informatique au service de police de l'eau et à l'agence de l'eau dans un délai maximal de deux ans après le démarrage de celui-ci.

Si aucun diagnostic vers l'amont n'a encore été réalisé, il constitue le diagnostic initial.

Si un diagnostic initial pré-existe en lien avec un constat précédent de micro-polluants significatifs le diagnostic est dit complémentaire.

Le diagnostic complémentaire se base sur les diagnostics précédents (initial ou complémentaires) et s'attache particulièrement aux points suivants :

- mise à jour des éléments cartographiques et notamment la cartographie des contributeurs potentiels et de leurs émissions ;
- réalisation d'autres analyses complémentaires ;
- mise à jour des actions proposées.

Ces mises à jour induisent autant que de nécessité la mise à jour des documents de l'agglomération d'assainissement comme le manuel d'autosurveillance et le bilan annuel.

Titre 2 dispositions générales

Article 5 : Abrogation

L'arrêté préfectoral n° 2223 du 02/11/2011 relatif au suivi des substances dangereuses sur le système d'assainissement est abrogé.

.../...

Article 6 : Droits des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 7 : Autres réglementations

La présente autorisation ne dispense en aucun cas le permissionnaire de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Article 8 : Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté est déposée dans chacune des mairies de l'agglomération d'assainissement de Gray et peut y être consultée.

Un extrait du présent arrêté, énumérant notamment les motifs qui ont fondé la décision ainsi que les principales descriptions, est affiché pendant une durée minimale d'un mois dans la mairie de Gray. Un procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins du maire.

Le présent arrêté est publié sur le site internet de la préfecture de la Haute-Saône pendant une durée minimale d'un mois.

Article 9 : Voies et délais susceptibles de recours

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Besançon, dans les conditions des articles R181-50 du Code de l'environnement :

- Par le pétitionnaire dans un délai de deux mois à compter du jour où la décision lui a été notifiée ;
- Par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers pour les intérêts mentionnés à l'article L. 181-3 du Code de l'environnement, dans un délai de quatre mois à compter de l'affichage en mairie ou de la publication de la décision sur le site internet de la préfecture.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés précédemment.

Article 10 : Exécution

La Secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, le bénéficiaire de l'autorisation, la directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement d'Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur départemental des territoires de la Haute-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à l'exploitant. Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Saône.

Fait à Vesoul, le 30/08/2017

Pour la Préfète
et par délégation
La Secrétaire générale

Sandrine ANSTETT-ROGRON

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-23-002

AP du 23-08-17 portant modification du périmètre du SI d'alimentation en eau potable de la Haute Vallée de L'Ognon (intégration Miellin au 1er janvier 18)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA HAUTE-SAÔNE

ARRETE PREFECTORAL

Sous-préfecture

Pôle soutien
aux collectivités locales

Portant modification du périmètre du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de la Haute Vallée de l'Ognon (intégration Miellin)

LA PREFETE DE LA HAUTE-SAONE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-18 et L.5721-1 ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral du18 mai 2017 portant délégation de signature à M. Alain NGOUOTO, Sous-Préfet de Lure ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 décembre 1960 portant création du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Haute Vallée de l'Ognon (SHVO) ;

VU l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2016 portant création de la commune nouvelle Servance-Miellin au 1er janvier 2017 ;

VU la délibération du 23 mai 2017 par laquelle le syndicat propose un ajustement de périmètre par l'intégration de l'ancienne commune de Miellin ;

VU les délibérations des communes membres ;

ARRETE

Article 1 : Il est prononcé l'extension du périmètre du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Haute Vallée de L'Ognon avec l'intégration de la commune de Servance-Miellin au 1er janvier 2018.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Sous-Préfecture de LURE
18 square du Général Charles de Gaulle BP 149 70204 LURE CEDEX - TEL. : 03.84.89.18.00 / FAX. : 03.84.89.18.18
Courriel : sp-lure@haute-saone.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

Article 3 : Le sous-préfet de Lure, le directeur départemental des finances publiques de la Haute-Saône, le président du SHVO et Maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lure, le 23 AOUT 2017
pour la préfète et par délégation,
le sous-préfet,

Alain NGOUOTO

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-23-001

AP du 23-08-17portant adhésion de la commune de Le Vernoy au SIVU de la Roselière au 1er septembre 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

ARRETE PREFECTORAL

Sous-préfecture

Pôle soutien
aux collectivités locales

Portant adhésion de la commune de LE VERNOY au syndicat intercommunal à vocation unique de la Rosière au 1er septembre 2017.

LA PREFETE DE LA HAUTE-SAONE

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-18 et suivants ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 mai 1995 portant création du syndicat intercommunal à vocation unique du Prays ;

VU l'arrêté préfectoral du 17 mai 2001 portant modification de la dénomination du syndicat intercommunal à vocation unique du Prays (syndicat intercommunal à vocation unique de la Roselière) ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 février 2002 portant adhésion de la commune de COURMONT au syndicat intercommunal à vocation unique de la Roselière ;

VU l'arrêté préfectoral du 3 avril 2012 portant adhésion des communes de CREVANS, GRANGES-LA-VILLE, GRANGES-LE-BOURG, SECENANS au syndicat intercommunal à vocation unique de la Roselière ;

VU la délibération du 24 juin 2016 par laquelle la commune de Le VERNOY envisage une adhésion au SIVU à la rentrée scolaire 2017, la délibération du 13 juillet 2016 du comité syndical du SIVU de la Roselière n'ayant pas d'objection à cette adhésion et la délibération du 15 juin 2016 ayant projet de dissolution du SIVU les Lilas au 31 août 2017 ;

VU les délibérations concordantes des conseils municipaux des communes membres ;

VU les avis des services fiscaux et académiques de la Haute-Saône ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 mai 2017 portant délégation de signature à M.Alain NGOUOTO, Sous-Préfet de Lure ;

Sous-Préfecture de LURE
18 square du Général Charles de Gaulle BP 149 70204 LURE CEDEX - TEL. : 03.84.89.18.00 / FAX. : 03.84.89.18.18
Courriel : sp-lure@haute-saone.gouv.fr

CONSIDERANT que les conditions de majorité sont respectées ;

ARRETE

Article 1 : Est prononcée l'adhésion de la commune de LE VERNOY au syndicat intercommunal à vocation unique de la Roselière au 1er septembre 2017.

Article 2 : Le périmètre du SIVU de la Roselière est ainsi modifié et regroupera les communes suivantes :

CHAVANNE, COURMONT, CREVANS, GRANGES-LA-VILLE, GRANGES-LE-BOURG, LE VERNOY, SAULNOT, SECENANS et VILLERS-SUR-SAULNOT.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Le Sous-préfet de Lure, le Directeur départemental des finances publiques de la Haute-Saône, le Président du SIVU de la Roselière, les Maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lure, le 23 AOUT 2017

pour la préfète et par délégation,
le sous-préfet de Lure,

Alain NGOUOTO

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-25-005

Arrêté DDCSPP du 25 août 2017 de mise en demeure à l'encontre de M. Marc BOULANGEY - Elevage bovins - sur le territoire de la commune de BOUGEY

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS
Service Santé et Protection des Animaux et de l'Environnement

ARRETE PREFECTORAL DE MISE EN DEMEURE

ARRETE DDCSPP n° ....du 25 AOUT 2017
de mise en demeure à l'encontre de Monsieur Marc BOULANGEY - Elevage bovins -
sur le territoire de la commune de BOUGEY

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAONE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement, en particulier ses articles L.171-6 à L.171-8, L.172-1, L.332-1, L511-1, L.512-8, L.514-5 ;

VU l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous les rubriques n° 2101-1, 2101-2, 2101-3, 2102 et 2111 ;

VU la déclaration du 22 mai 2005 par laquelle Monsieur Marc BOULANGEY déclare un élevage de 42 vaches laitières, de 12 vaches allaitantes, de 100 jeunes bovins, de 10 bovins à l'engraissement et d'un stockage de fourrage de 2800 m^3 sur la commune de BOUGEY au lieu dit « En-la-Courbe »section B parcelles n° 532, 534 et 535 ;

VU le récépissé de déclaration du 9 juin 2005 adressé à Monsieur Marc BOULANGEY pour la déclaration d'un élevage de 54 vaches mixtes et d'un stockage de fourrage de 2800 m3, classés respectivement sous les rubriques 2101-2b et 1530-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

VU le projet d'arrêté transmis, par courrier en RAR le 14 juin 2017, à la connaissance de Monsieur Marc BOULANGEY et l'absence d'observations apportées ;

CONSIDERANT que l'élevage de Monsieur Marc BOULANGEY est une exploitation soumise à déclaration au titre des installations classées pour la protection de l'environnement ;

CONSIDERANT que l'exploitant n'a pas respecté les points 1.2, 2.6, 2.7, 2.8, 3.2, 3.3, 4.2 et 7.1 de l'annexe I de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous les rubriques n° 2101-1, 2101-2, 2101-3, 2102 et 2111 ;

ATTENDU qu'il y a lieu de mettre en demeure l'exploitant de régulariser la situation ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture;

ARRETE

ARTICLE 1er :

Monsieur Marc BOULANGEY, 1 rue de la Fontaine à BOUGEY est mis en demeure de :

ARTICLE 1.1 :

Mettre à jour, dans un délai de 3 mois, son dossier de déclaration des activités d'élevage, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, notamment la mise à jour des effectifs, des plans de l'exploitation et la mise à jour du plan d'épandage avec :

– carte au 1/25 000 minimum des surfaces épandables précisant les contours, les numéros des unités de surface, les zones exclues,

– tableau des surfaces totales, épandables, exclues,

– calcul de dimensionnement du plan d'épandage selon les modalités définies notamment dans l'annexe n° II de l'arrêté du 27 décembre 2013 cité en référence.

ARTICLE 1.2 :

Faire réaliser, dans un délai d'1 mois, le contrôle des installations électriques par un technicien compétent.

ARTICLE 1.3 :

Assurer, dans un délai d'1 mois, la sécurité incendie en installant un extincteur portatif CO2 de 2 à compétent.

ARTICLE 1.4 :

Apporter, dans un délai d'1 mois, la preuve de la réalisation des organes de rétention adaptés au stockage des produits dangereux.

ARTICLE 1.5 :

Faire réaliser, dans un délai d'1 mois, la mise en place d'un dispositif de disconnexion muni d'un système de non-retour sur le raccordement au réseau public.

ARTICLE 1.6 :

Récupérer, dans un délai de 3 mois, les eaux de lavage de la salle de traite et de la laiterie, par tout moyen de son choix et assurer le stockage et l'épandage de ces eaux en respectant les prescriptions de l'article 4.2.3 de l'annexe I de l'arrêté du 27 décembre 2013 cité en référence.

ARTICLE 1.7 :

Réaliser, sans délai, les travaux nécessaires pour supprimer le rejet des effluents liquides d'élevage issus de la salle de traite dans les eaux pluviales, assurer une collecte séparée des eaux de pluies et leur évacuation dans le milieu naturel ou leur réutilisation.

ARTICLE 1.8 :

Créer, dans un délai de 6 mois, une plate-forme à fumier et une fosse à lisier de volumes suffisants pour garantir 4 mois de stockage.

ARTICLE 1.9 :

Assurer, sans délai, la mise en place d'une clôture de sécurité autour de la fosse à lisier existante

ARTICLE 1.10 :

Nettoyer et évacuer, dans un délai d'1 mois, l'ensemble des déchets présents sur le site dans les filières appropriées.

ARTICLE 1.11 :

Créer, dans un délai d'1 mois, une plate-forme étanche permettant le dépôt des animaux avant équarrissage.

ARTICLE 2 :

A défaut d'exécution dans les délais impartis des articles 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4, il sera fait application des sanctions administratives prévues à l'article L.171-8 du code de l'environnement, sans préjudice des sanctions pénales.

ARTICLE 3 :

En application des articles L.514-6 et L.515-27 du code de l'environnement, le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction.
La présente décision peut être déférée au tribunal administratif de Besançon en application de l'article R514-3-1 du code de l'environnement
1° Par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois qui commence à courir du jour où lesdits actes leur ont été notifiés ;
2° Par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts visés à l'article L.211-1 et L.511-1 du code de l'environnement, dans un délai de quatre mois à compter de la publication ou de l'affichage de ces décisions.

ARTICLE 4 : NOTIFICATION ET PUBLICITÉ

Le présent arrêté sera notifié à Monsieur Marc BOULANGEY et sera publié au recueil des actes administratifs du département.

ARTICLE 5 : EXÉCUTION ET COPIE

La secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, le maire de BOUGEY, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, l'inspection de l'environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera également adressée à Monsieur le directeur départemental des territoires.

Fait à VESOUL, le 25 AOUT 2017

Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale

Sandrine ANSTETT-ROGRON

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-22-001

Arrêté du 22 août 2017 autorisant l'association « Association du Tour cycliste de Franche-Comté » à organiser une manifestation cycliste intitulée « Classique cycliste Bourgogne Franche-Comté », le dimanche 27 août 2017, entre Ray-sur-Saône et La Planche-des-Belles-Filles

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Préfecture

Secrétariat général

Direction de la réglementation

Bureau des élections
et de la réglementation

autorisant l'association « Association du Tour cycliste de Franche-Comté » à organiser une manifestation cycliste intitulée « Classique cycliste Bourgogne Franche-Comté », le dimanche 27 août 2017, entre Ray-sur-Saône et La Planche-des-Belles-Filles

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et suivants, L.2215-1, L.3221-4 et L.3221-5 ;

VU le code du sport et notamment ses articles L.331-5 à L.331-7, L.331-9, D.331-5, R.331-6 à R.331-17-2, A.331-3 et A.331-37 à A.331-42 ;

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.414-4 et R.414-19 ;

VU le code de la route et notamment ses articles L.411-7, R.411-5 et R.411-18 ;

VU le décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 9 juillet 2015 portant nomination de la préfète de la Haute-Saône, Mme Marie-Françoise LECAILLON ;

VU le décret du 30 novembre 2016 portant nomination de la secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, Mme Sandrine ANSTETT-ROGRON ;

VU l'arrêté préfectoral n° 70-2017-05-11-003 du 11 mai 2017 portant délégation de signature à Mme Sandrine ANSTETT-ROGRON, secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône ;

VU les règles techniques et les règlements édictés par la fédération française de cyclisme (FFC) en application de l'article L.131-16 du code du sport relatif à l'organisation des activités physiques et sportives ;

VU la demande présentée le 10 juillet 2017 par M. Romuald LEFEVRE, représentant l'association « Association du Tour cycliste de Franche-Comté », en vue d'organiser, le dimanche 27 août 2017, une manifestation cycliste intitulée « Classique cycliste Bourgogne Franche-Comté », entre Ray-sur-Saône et La Planche-des-Belles-Filles ;

VU le dossier produit par l'organisateur et notamment l'attestation d'assurance, en date du 1er janvier 2017, conforme aux dispositions de l'article D.321-4 du code du sport ;

VU l'avis favorable émis par M. le Commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Saône le 7 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Directeur du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône le 11 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Président du conseil départemental de la Haute-Saône, Unité territoriale de Gray, le 2 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Président du conseil départemental de la Haute-Saône, Unité territoriale de Vesoul, le 8 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Président du conseil départemental de la Haute-Saône, Unité territoriale de Lure, le 26 juillet 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Maire de Ray-sur-Saône le 20 juillet 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Maire de Faverney le 21 juillet 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Maire de Belfahy le 18 juillet 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Maire de Servance-Miellin le 18 juillet 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Maire d'Equevilley le 27 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Maire de Meurcourt le 13 juillet 2017 ;

VU l'avis favorable émis par Mme le Maire d'Esmoulières le12 juillet 2017 ;

VU l'avis favorable émis par Mme le Maire de Saint-Sauveur le 12 juillet 2017 ;

VU les avis réputés favorables de Mmes et MM. les Maires de Vanne, Fédry, Rupt-sur-Saône, Scey-sur-Saône, Ferrières-lès-Scey, Port-sur-Saône, Amance, Breurey-lès-Faverney, Velorcey, Abelcourt, Sainte-Marie-en-Chaux, Breuches-lès-Luxeuil, Luxeuil-lès-Bains, Fougerolles, Raddon-et-Chapendu, La Voivre, Faucogney-et-La-Mer et Plancher-les-Mines ;

VU l'avis favorable émis par M. le Président du comité départemental de cyclisme de Haute-Saône le 2 août 2017 ;

SUR la proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 : M. Romuald LEFEVRE, représentant l'association « Association du Tour cycliste de Franche-Comté », ci-après dénommé « l'organisateur », est autorisé à organiser une manifestation cycliste intitulée « **Classique cycliste Bourgogne Franche-Comté** », le dimanche 27 août 2017, de 13h00 à 18h00, entre Ray-sur-Saône et La Planche-des-Belles-Filles.

Article 2 : La manifestation est organisée selon le règlement figurant en annexe, sur un parcours en ligne d'une longueur de 149,5 km.

Article 3 : Cette autorisation est accordée sous réserve de la stricte observation des textes précités ainsi que des mesures particulières énoncées ci-dessous.

Article 4 : L'organisateur devra respecter les règles techniques et les règlements édictés par la fédération française de cyclisme (FFC).

Article 5 : L'organisateur devra reconnaître le parcours avant l'épreuve et porter à la connaissance des participants, avant le départ, les zones où une certaine prudence devra être observée. A ce titre, sur les voies de circulation empruntées, des éventuelles réparations localisées peuvent constituer un danger pour les participants (présence de gravillons par exemple...).

Il devra mettre en place une signalisation appropriée conformément à la réglementation et prévoir, si nécessaire, la prise d'arrêtés de circulation (interdiction de stationnement ou de circulation) en relation avec les gestionnaires des voiries concernées, ainsi que les différents matériels de signalisation, d'interdiction et de sécurité adéquats. La signalisation et la sécurisation de la manifestation seront à sa charge et sous sa responsabilité. Toute indication de direction portée sur la chaussée, ainsi que tout signe pouvant se confondre avec les panneaux de signalisation, sont formellement interdits.

L'organisateur est tenu de prendre toutes les dispositions et précautions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des participants et des spectateurs.

Article 6 : La manifestation est organisée sous le régime de la **priorité de passage**.

Ainsi, sur l'itinéraire de la manifestation, l'ordre des priorités, prévu par le code de la route, peut être provisoirement modifié, au moment du passage de la course, pour permettre son bon déroulement et assurer la sécurité du public, des participants et des autres usagers de la route.

Les signaleurs, majeurs et titulaires du permis de conduire, dont la liste est jointe au présent arrêté, et dont le rôle est de faciliter le déroulement de l'épreuve, doivent détenir une copie du présent arrêté et être identifiables par les usagers de la route (port d'un gilet de haute visibilité de couleur jaune mentionné à l'article R.416-19 du code de la route).

Des signaleurs seront notamment positionnés aux endroits suivants pouvant présenter un danger particulier :

- **traversée de la RN 19 à Port-sur-Saône (lieu-dit Saint-Valère) ;**
- **passage à niveau de Port d'Atelier ;**
- **carrefour RD434 en centre bourg de Faverney direction Breurey-lès-Faverney ;**
- **intersection RD486 et RD133 à la sortie de Servance en direction de Miellin ;**
- **virage dangereux dans la descente de Belfahy ;**
- **intersection RD97 et RD98 au col de la Chevestray.**

Sous l'autorité de l'organisateur de la manifestation ou de la personne que celui-ci a désignée comme responsable de la sécurité, les signaleurs ont pour mission de porter à la connaissance des usagers de la route la règle de priorité de passage des concurrents et doivent faire respecter cette règle de priorité. Ils doivent inviter les usagers de la route à la prudence. Ils peuvent être conduits, en cas de nécessité, à inviter les usagers de la route à stationner ponctuellement sur le bas-côté ou sur un emplacement sécurisé. Ils peuvent également être amenés, en cas de besoin, à arrêter momentanément la circulation.

Les signaleurs doivent être en place au moins 1/4h avant le passage théorique de la course et retirés au moins 1/4h après le passage du véhicule annonçant la fin de la course.

Ils doivent se conformer aux instructions des services de gendarmerie territorialement compétents et leur rendre compte au plus tôt de tout incident.

Article 7 : L'organisateur devra par ailleurs respecter les prescriptions suivantes :

- réglementer la circulation et le stationnement des véhicules afin d'assurer le libre accès aux engins des services d'incendie et de secours en tout temps ;
- éviter les « culs de sac » au niveau des parkings créés spécifiquement, dans lesquels un engin d'incendie serait mis en difficulté ;
- prendre toutes les mesures afin d'assurer la sécurité des participants et des secours, en particulier si l'itinéraire emprunté pour rejoindre les lieux de l'intervention nécessite de prendre les voies de circulation utilisées par les participants ou si l'intervention a lieu sur le parcours ;
- communiquer au centre de traitement de l'alerte du centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CTA-CODIS) de Haute-Saône le numéro de téléphone du responsable de la manifestation ou de l'épreuve et faire un essai de ligne téléphonique (18 ou le 112) avant le début de la manifestation ou de l'épreuve ;

- prendre toutes dispositions pour alerter rapidement les secours. Les demandes éventuelles seront transmises au CTA-CODIS par téléphone en composant le 18 ou le 112 ;
- si l'incident concerne la manifestation, l'organisateur devra préciser les accès éventuels que devront emprunter les secours et guider ceux-ci. Pour cela, il utilisera les signaleurs comme points de repères ;
- le responsable de la sécurité s'assurera que les personnels de sécurité ont bien les compétences et les qualifications indispensables pour utiliser les matériels de secours nécessaires aux missions qui leur incombent ;
- les éventuelles barrières devront être facilement escamotables ou amovibles ;
- prévoir des extincteurs en nombre suffisant ;
- seules les ambulances agréées type ASSU sont habilitées à évacuer en dehors du site de compétition avec autorisation du SAMU (15).

Article 8 : Le responsable de la manifestation est :

M. Romuald LEFEVRE (tél. 06 12 10 80 99).

Article 9 : Les réparations des dégradations éventuelles du domaine public seront à la charge de l'organisateur, ainsi que les frais de mise en place du service d'ordre exceptionnel prévu pour la manifestation.

Article 10 : L'autorisation de l'épreuve pourra être rapportée à tout moment par les services de gendarmerie s'il apparaît que les conditions de sécurité ne se trouvent plus remplies ou si les mesures prévues pour assurer la protection du public ou des concurrents par le règlement fédéral ou le règlement de l'épreuve ne se trouvent plus respectées. En cas d'incident ou en cas d'individus ou de véhicules suspects, de découvertes d'objets, valises ou colis suspects, l'alerte devra immédiatement être donnée en composant le 17.

Article 11 : L'organisateur sera responsable, vis-à-vis des collectivités territoriales et des tiers, des délits, accidents ou actes dommageables qui pourraient résulter de l'exercice de cette manifestation et il devra prendre fait et cause pour les collectivités, au cas où celles-ci deviendraient l'objet d'une action en dommages et intérêts à cet égard.

En aucun cas, la responsabilité de l'État, du département ou des communes concernées par la manifestation ne pourra être mise en cause à l'occasion de cette épreuve et aucun recours ne pourra être engagé.

Article 12 : L'organisateur devra avoir souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile, celle des personnes nommément désignées prêtant leur concours à l'organisation, ainsi que celle des participants à la manifestation.

Article 13 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon (30 rue Charles Nodier – 25000 BESANÇON) dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 14 : Mme la Secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, M. le Commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Saône et Mmes et MM. les Maires des communes concernées par la manifestation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et notifié à M. Romuald LEFEVRE, représentant l'association « Association du Tour cycliste de Franche-Comté », avec copie transmise à :

- M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Lure ;
- M. le Président du conseil départemental de la Haute-Saône ;
- M. le Directeur du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône ;
- M. le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Saône ;
- M. le Président du comité départemental de cyclisme de Haute-Saône.

Fait à Vesoul, le 22 AOUT 2017

Pour la Préfète
et par délégation,
La Secrétaire générale,

Sandrine ANSTETT-ROGRON

Liste des pièces jointes :

- *règlement de l'épreuve*
- *itinéraire et plan du parcours*
- *liste des signaleurs*

Règlement particulier

La CLASSIQUE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE EST SOUMISE AUX REGLEMENTS DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLSIME

ARTICLE 1 :
Les équipes, pour être admises à participer à l'épreuve devront être sélectionnées par l'organisation. Le Tour de Franche-Comté est classé en Elite Nationale, il est ouvert aux équipes de DN 1,2 et 3 Française, équipes de club ou sélections étrangères (3 au maximum).
En vertu des accords frontaliers en vigueur, les équipes de clubs suisses n'entrent pas dans le quota des équipes étrangères.
En ce qui concerne les équipes françaises, seuls les coureurs de 1° et 2° catégorie peuvent être engagés.

ARTICLE 2 :
Il est demandé aux directeurs sportifs de suivre impérativement les consignes et les emplacements, qui figurent sur le plan de départ et d'arrivée.

ARTICLE 3 :
Le directeur sportif veillera à l'application du règlement par ses coureurs, et en particulier répondra en temps voulu aux convocations de la Direction de Course. Sa présence est notamment obligatoire à la réunion prévue à la permanence de la ville départ suivant les horaires indiqués dans le road-book.

ARTICLE 4 :
Les coureurs et l'encadrement des équipes devront respecter les règles d'organisation de la classique dans leurs ensembles, et plus particulièrement les obligations protocolaires ainsi que les horaires de départ.

ARTICLE 5 :
Deux véhicules de dépannage neutre seront mis à disposition par l'organisation.

ARTICLE 6 :
Les zones de ravitaillement seront indiquées sur le road-book ainsi que sur le parcours 1 kms avant, début de zone et fin de zone.

ARTICLE 7 : SOINS MEDICAUX
Les soins médicaux en course seront assurés exclusivement par les membres du service médical mis en place par l'organisation, et ceci à partir du moment où les coureurs pénètreront dans l'enceinte du contrôle de départ et jusqu'au moment où ils quitteront celle de l'arrivée.
Toutes les interventions en course seront du ressort du Médecin de l'organisation, interventions sur chute ou sur demande d'un coureur.
En dehors de la course, les directeurs sportifs pourront constamment faire appel au Médecin de l'organisation dont les
Coordonnées téléphoniques figureront sur le road-book.

ARTICLE 8 : CEREMONIES PROTOCOLAIRES
Toutes les équipes sont tenues de se présenter sur le podium protocolaire pour la présentation officielle, suivant les horaires de l'organisation.
Après l'arrivée de l'étape, les coureurs lauréats des différents classements ou prix spéciaux auront l'obligation de se présenter rapidement en tenue de course au podium pour la cérémonie protocolaire.

ARTICLE 9 : Classement de la Montagne

Le prix de la montagne sera indiqué par un panneau "MONTAGNE 1 KM". Au sommet, d'un GPM un drapeau sera agité.

Le classement général du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués aux sommets des côtes et cols suivant le barème comme suit :

- Côte Esmouliéres : 6 - 4 - 2 points aux 3 premiers coureurs
- Côte de Belfahys : 10 – 8 – 6 – 4 points aux 4 premiers coureurs
- Côte de la Planches des Belles Filles : 12 – 10 – 8 – 6 - 4 points aux 5 premiers coureurs

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement FFC, en cas d'ex-aequo au classement général du Meilleur Grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage:

1. la meilleure place à l'arrivée

ARTICLE 10 : LIAISON RADIO EN COURSE

Interdiction pour les coureurs d'avoir un téléphone portable ou une oreillette de liaison radio en course.
L'interview par la presse reste interdite en course.

ARTICLE 11 : VEHICULES DE PRESSE

Pour faire rouler leurs véhicules en course, les membres de la presse devront demandés une autorisation au Directeur d'Organisation, il leur sera alors remis un bandeau autocollant de l'épreuve ainsi qu'un numéro pour leur indiquer leur position dans la course.
Ils devront percevoir un récepteur radio (pour recevoir les infos course) auprès de la voiture VITTAE.
Par ailleurs en course, ils devront respecter les consignes du Directeur d'Organisation et du régulateur moto.

ARTICLE 12 : PENALITES

Le barème de pénalités en vigueur à la FFC sera applicable pour l'épreuve.

ARTICLE 13 : Développement Durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, au maximum ils devront mettre leurs déchets dans leurs poches ou dans les poubelles sur les sites départ et arrivées.
Une attention particulière sera demandée dans la traversée des ballons des Vosges et la région des mille étangs.

ARTICLE 29: Règlement ffc

Pour tous autres problèmes, le règlement de la Fédération Française de Cyclisme sera Appliqué

dimanche 27 août 2017

CLASSIQUE CYCLISTE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE

Ligne	Kilomètres		Altitude	PARCOURS	Heures de Passage			
	A Faire	Faits			36 Km/h	38 Km/h	45 Km/h	
				Départ Fictif	13:30	13:30	13:30	
			243	Château de Ray sur Saône				
			243	Sortie de la cour du château à gauche				Rue du château
			220	**Ray sur Saône**				Descente rapide
			210	Tourner à gauche au niveau de la Fontaine				Rue du Moulin et rue de la Forge
			190	**Vanne**				
			200	Carrefour tout droit				
			200	Stop à droite				dir Rte de la vallée de la Saône
			200	Céder le passage à droite D101				dir Soing
			200	Sortie de Vanne				
1	**149,500**	**0**	200	Panneau sortie du village de Vanne	13:40	13:40	13:40	
2	**146,400**	3,100	210	D101 Stop à gauche D23	13:45	13:44	13:44	dir Rte de la vallée de la Saône
3	**142,900**	6,600	220	**D23 Fédry**	13:51	13:50	13:48	
4	**142,700**	6,800	210	Carrefour à droite au niveau de la fontaine	13:51	13:50	13:49	dir Rte de la vallée de la Saône
5	**142,600**	6,900	210	Carrefour tout droit	13:51	13:50	13:49	
6	**142,500**	7,000	212	Carrefour tout droit D23	13:51	13:51	13:49	
7	**142,000**	7,500	225	D23 sortie de Fédry	13:52	13:51	13:50	
8	**139,700**	9,800	200	D23 Carrefour à droite D23	13:56	13:55	13:53	dir Rupt sur Saône
9	**137,300**	12,200	210	**D23 Rupt sur Saône D23**	14:00	13:59	13:56	
10	**137,100**	12,400	215	D23 Croissement tout droit D23	14:00	13:59	13:56	Dir Scey sur Saône
11	**136,800**	12,700	225	D23 Croissement tout droit D23	14:01	14:00	13:56	Dir Scey sur Saône
12	**136,600**	12,900	240	D23 sortie de Rupt sur Saône D23	14:01	14:00	13:57	Dir Scey sur Saône
13	**134,000**	15,500	220	**D23 Saint Albin D23**	14:05	14:04	14:00	Dir Scey sur Saône
14	**133,500**	16,000	220	D23 sortie de Saint Albin D23	14:06	14:05	14:01	Dir Scey sur Saône

15	**132,700**	16,800	220	**D23 Scey sur Saône**	14:08	14:06	14:02	
16	**132,100**	17,400	210	D23 Stop à droite D3	14:09	14:07	14:03	Dir Salle de concert
17	**131,900**	17,600	210	Danger Ralentisseur	14:09	14:07	14:03	
18	**131,600**	17,900	220	Giratoire 1er sortie D3	14:09	14:08	14:03	Dir Noidans le Ferroux
19	**131,550**	17,950	220	D3 Carrefour à gauche D56	14:09	14:08	14:03	Dir Ferrières les Scey
20	**131,300**	18,200	222	D56 carrefour à gauche D56	14:10	14:08	14:04	Dir Ferrières les Scey
21	**130,500**	19,000	220	D56 sortie de Scey sur Saône D56	14:11	14:10	14:05	Dir Ferrières les Scey
22	**128,800**	20,700	220	**D56 Ferrières les Scey D56**	14:14	14:12	14:07	
23	**128,300**	21,200	230	d56 sortie de Ferrières les Scey D56	14:15	14:13	14:08	
24	**125,800**	23,700	220	**D56 Port sur Saône D56**	14:19	14:17	14:11	
25	**123,800**	25,700	220	D56 au feu tout droit traversé RN57	14:22	14:20	14:14	D56 direction Purgerot
26	**123,700**	25,800	220	Danger de nombreuses Chicanes	14:23	14:20	14:14	
27	**122,300**	27,200	230	D56 Sortie de Port sur Saône D56	14:25	14:22	14:16	
28	**119,900**	29,600	261	D56 Carrefour tout droit D56	14:29	14:26	14:19	
29	**117,900**	31,600	260	D56 Carrefour tout droit D56	14:32	14:29	14:22	
30	**117,200**	32,300	280	D56 carrefour à droite D56	14:33	14:31	14:23	Dir Jussey
31	**115,800**	33,700	240	D56 Carrefour tout droit D56	14:36	14:33	14:24	Dir Jussey
32	**115,600**	33,900	220	D56 carrefour à droite D7	14:36	14:33	14:25	Dir Amance
33	**114,300**	35,200	220	**D7 Port d'Atelier Village D7**	14:38	14:35	14:26	
34	**113,900**	35,600	220	D7 sortie Port d'Atelier village	14:39	14:36	14:27	
35	**113,100**	36,400	220	**D7 Port d'Arelier-Amance D7**	14:40	14:37	14:28	
36	**113,000**	36,500	220	D7 Stop tout droit D7	14:40	14:37	14:28	
37	**112,800**	36,700	220	D7 Danger passage à Niveau	14:41	14:37	14:28	
38	**112,750**	36,750	220	D7 Carrefour tout droit D7	14:41	14:38	14:29	
39	**112,700**	36,800	220	D7 Sortie de Port d'Atelier-Amance D7	14:41	14:38	14:29	
40	**111,800**	37,700	220	D7 Croissement tout droit D57	14:42	14:39	14:30	
41	**109,700**	39,800	240	D57 Stop à droite D434	14:46	14:42	14:33	Dir Faverney
42	**108,300**	41,200	240	**D434 Giratoire, entrée de Faverney tout droit**	14:48	14:45	14:34	D434
43	**107,200**	42,300	230	D434 carrefour à droite D434	14:50	14:46	14:36	Dir Port sur Saône
44	**106,600**	42,900	220	**D434 La Lanterne**	14:51	14:47	14:37	
45	**106,500**	43,000	220	D434 Carrefour à gauche D51	14:51	14:47	14:37	Dir Breurey les Faverney
46	**106,300**	43,200	220	D51 sortie de Breurey les Faverney	14:52	14:48	14:37	
47	**104,600**	44,900	240	**D51 Breurey les Faverney**	14:54	14:50	14:39	

page 2

48	**104,000**	45,500	240	D51 Stop à gauche	14:55	14:51	14:40	Dir Equevilley
49	**103,800**	45,700	250	Carrefour à droite D6	14:56	14:52	14:40	Dir Equevilley
50	**103,500**	46,000	250	D6 Sortie de Breurey les Faverney	14:56	14:52	14:41	
51	**101,200**	48,300	260	D6 Carrefour tout droit	15:00	14:56	14:44	Dir Equevilley
52	**101,000**	48,500	270	D6 Carrefour tout droit	15:00	14:56	14:44	Dir Equevilley
53	**100,000**	49,500	280	**D6 Equevilley D6**	15:02	14:58	14:46	
54	**99,500**	50,000	280	Danger Ralentisseur	15:03	14:58	14:46	
55	**99,200**	50,300	275	Sortie Equevilley	15:03	14:59	14:47	
56	**98,600**	50,900	270	D6 La villedieu en Fontenette D6	15:04	15:00	14:47	
57	**98,550**	50,950	270	Rétrécissement	15:04	15:00	14:47	Véhicules sur 1 file
58	**98,300**	51,200	275	Danger Ralentisseur	15:05	15:00	14:48	
59	**98,100**	51,400	260	Danger Ralentisseur	15:05	15:01	14:48	
60	**97,700**	51,800	280	D6 Stop tout droit D6	15:06	15:01	14:49	
61	**96,100**	53,400	260	**D6 Meurcourt**	15:09	15:04	14:51	
62	**95,500**	54,000	260	D6 Croissement tout droit + ralentisseur D6	15:10	15:05	14:52	
63	**95,400**	54,100	260	D6 Croissement tout droit D6	15:10	15:05	14:52	
64	**95,300**	54,200	260	D6 Croissement tout droit D6	15:10	15:05	14:52	
65	**95,100**	54,400	260	Retrecissement véhicule sur 1 file	15:10	15:05	14:52	
66	**95,000**	54,500	260	D6 Sortie de Meurcourt D6	15:10	15:06	14:52	
67	**94,100**	55,400	250	**D6 Velorcey D6**	15:12	15:07	14:53	
68	**93,700**	55,800	260	D6 Chicanes et sortie de Velorcey D6	15:13	15:08	14:54	
69	**91,200**	58,300	280	**D6 Abelcourt D6**	15:17	15:12	14:57	
70	**90,800**	58,700	260	Danger Ralentisseur prononcé	15:17	15:12	14:58	
71	**90,200**	59,300	260	D6 Sortie Abelcourt	15:18	15:13	14:59	Dir Breuches les Luxeuil
72	**89,100**	60,400	260	**D6 Sainte Marie en Chaux**	15:20	15:15	15:00	
73	**88,600**	60,900	260	D6 Danger ilots centraux	15:21	15:16	15:01	
74	**88,500**	61,000	260	D6 Sortie de Sainte Marie en chaux	15:21	15:16	15:01	Dir Breuches les Luxeuil
75	**88,000**	61,500	260	**D6 Breuches les Luxeuil D6**	15:22	15:17	15:02	
76	**87,900**	61,600	260	Danger ilots centraux et rétrécissement	15:22	15:17	15:02	
77	**87,300**	62,200	260	Danger double ralentisseur	15:23	15:18	15:02	Tout droit direction Luxeuil
78	**87,100**	62,400	260	Danger Ralentisseur	15:24	15:18	15:03	Dir Luxeuil
79	**86,900**	62,600	260	Croissement tout droit, attention ilots centraux	15:24	15:18	15:03	
80	**86,400**	63,100	270	D6 Giratoire tout droit D6	15:25	15:19	15:04	Dir Luxeuil

Préfecture de Haute-Saône - 70-2017-08-22-001 - Arrêté du 22 août 2017 autorisant l'association « Association du Tour cycliste de Franche-Comté » à organiser une manifestation cycliste intitulée « Classique cycliste Bourgogne Franche-Comté », le dimanche 27 août 2017, entre Ray-sur-Saône et La Planche-des-Belles-Filles

81	**86,200**	63,300	270	Sortie de Breuches les Luxeuil	15:25	15:19	15:04	Dir Luxeuil
82	**84,700**	64,800	300	**D6 Luxeuil les Bains**	15:28	15:22	15:06	
83	**84,500**	65,000	300	Giratoire 2iém à droite	15:28	15:22	15:06	Dir Froideconche
84	**83,800**	65,700	290	Gitatoire tout droit	15:29	15:23	15:07	Toutes direction
85	**82,400**	67,100	290	**D6 Saint Sauveur**	15:31	15:25	15:09	
86	**82,350**	67,150	290	Giratoire 2 iém sortie	15:31	15:26	15:09	Fougerolles
87	**82,200**	67,300	290	Sortie de Saint Sauveur	15:32	15:26	15:09	
88	**81,300**	68,200	300	**Luxeuil les bains**	15:33	15:27	15:10	
89	**81,100**	68,400	300	Giratoire 2 iém sortie	15:34	15:28	15:11	Dir Complexe sportif
90	**81,000**	68,500	300	Sortie Luxeuil	15:34	15:28	15:11	
91	**80,700**	68,800	300	Giratoire D957	15:34	15:28	15:11	Dir Fontaine les Luxeuil
92	**79,100**	70,400	330	Giratoire 1er sortie D957	15:37	15:31	15:13	Dir Saint Valbert
93	**76,600**	72,900	360	Giratoire 2 iém sortie D957	15:41	15:35	15:17	Dir La Gabiotte
94	**76,550**	72,950	350	Descente rapide et sinueuse	15:41	15:35	15:17	
95	**75,000**	74,500	310	La Gabiotte D957	15:44	15:37	15:19	
96	**74,950**	74,550	310	Danger ilots centraux et rétrécissement	15:44	15:37	15:19	
97	**74,900**	74,600	300	Stop tout droit	15:44	15:37	15:19	
98	**74,850**	74,650	300	Danger Chicanes	15:44	15:37	15:19	
99	**74,600**	74,900	300	Sortie la Gabiotte D957	15:44	15:38	15:19	
100	**74,400**	75,100	300	Céder le passage à droite D57d	15:45	15:38	15:20	
101	**73,500**	76,000	310	**D57d Fougerolles**	15:46	15:40	15:21	
102	**72,800**	76,700	310	Danger Radar Automatique	15:47	15:41	15:22	
103	**72,700**	76,800	300	Danger nombreux ilots centraux	15:48	15:41	15:22	
104	**71,900**	77,600	300	Carrefour à droite D18	15:49	15:42	15:23	Dir Raddon
105	**71,800**	77,700	300	Feu tout droit	15:49	15:42	15:23	Dir Raddon
106	**71,300**	78,200	330	D18 sortie de raddon	15:50	15:43	15:24	
107	**67,800**	81,700	420	**Les Forges**	15:56	15:49	15:28	
108	**63,200**	86,300	370	**D18 Raddon et Chapendu**	16:03	15:56	15:35	
109	**62,500**	87,000	350	Stop à gauche D6	16:05	15:57	15:36	Dir Faucogney
110	**61,600**	87,900	360	Sortie Raddon D6	16:06	15:58	15:37	
111	**61,500**	88,000	360	D6 Amage D6 - ilot central	16:06	15:58	15:37	
112	**61,300**	88,200	350	D6 Danger ralentisseur	16:07	15:59	15:37	
113	**60,400**	89,100	350	D6 sortie Amage	16:08	16:00	15:38	

Préfecture de Haute-Saône - 70-2017-08-22-001 - Arrêté du 22 août 2017 autorisant l'association « Association du Tour cycliste de Franche-Comté » à organiser une manifestation cycliste intitulée « Classique cycliste Bourgogne Franche-Comté », le dimanche 27 août 2017, entre Ray-sur-Saône et La Planche-des-Belles-Filles

114	**59,600**	89,900	360	St Marie en chanois D6	16:09	16:01	15:39	Dit Faucogney
115	**58,500**	91,000	350	Sortie St Marie en chanois D6	16:11	16:03	15:41	
116	**57,000**	92,500	350	**D6 La Voivre**	16:14	16:06	15:43	Tout droit
117	**56,200**	93,300	350	Sortie la Voivre	16:15	16:07	15:44	
118	**55,400**	94,100	350	D6 carrefour tout droit	16:16	16:08	15:45	
119	**54,900**	94,600	360	**D6 Faucogney**	16:17	16:09	15:46	
120	**54,700**	94,800	360	Danger Ralentisseur	16:18	16:09	15:46	
121	**54,500**	95,000	370	Ralentisseur puis carrefour à droite	16:18	16:10	15:46	en face du resto le Terminus
122	**54,300**	95,200	365	Retrecissement véhicule sur 1 file	16:18	16:10	15:46	
123	**54,200**	95,300	360	Croissement à gauche	16:18	16:10	15:47	Dir Esmoulières
124	**53,800**	95,700	360	Sortie de Faucogney	16:19	16:11	15:47	
125	**52,300**	97,200	380	lieu dit Saphoz D236	16:22	16:13	15:49	
126	**52,000**	97,500	280	Passage sur un pont, virage serré à droite	16:22	16:13	15:50	Pied premiére acension
127	**51,700**	97,800	390	Croissement à gauche D236	16:23	16:14	15:50	Dir Esmoulières
128	**49,300**	100,200	580	**Esmoulières**	16:27	16:18	15:53	
129	**48,800**	100,700	590	Sortie Esmoulières	16:27	16:19	15:54	
130	**48,600**	100,900	590	lieu dit Vians les champs	16:28	16:19	15:54	
131	**43,900**	105,600	670	D236 Carrefour à gauche D236	16:36	16:26	16:00	Dir route des Crêtes
132	**40,700**	108,800	740	GPM	16:41	16:31	16:05	200 m avant le carrefour
133	**40,500**	109,000	740	D236 Carrefour à droite D57	16:41	16:32	16:05	Dir col des croix
134	**35,900**	113,600	680	Stop à droite D48	16:49	16:39	16:11	Dir Servance
135	**30,500**	119,000	410	Les grands champs	16:58	16:47	16:18	
136	**29,700**	119,800	400	**Le Them**	16:59	16:49	16:19	
137	**29,600**	119,900	400	**D480 Servance**	16:59	16:49	16:19	
138	**29,500**	120,000	400	Danger nombreux ilots centraux	17:00	16:49	16:20	
139	**27,400**	122,100	390	Sortie de Servance	17:03	16:52	16:22	
140	**27,350**	122,150	390	Croissement à gauche D133	17:03	16:52	16:22	Dir Mielin
141	**21,700**	127,800	450	**D133 Mielin**	17:13	17:01	16:30	
142	**21,600**	127,900	450	Carrefour à droite	17:13	17:01	16:30	Dir Col des Chevreres
143	**21,200**	128,300	460	Carrefour à gauche	17:13	17:02	16:31	Dir Col des Chevreres
144	**17,800**	131,700	914	GPM Col des chevreres	17:19	17:07	16:35	
145	**17,700**	131,800	916	**Belfahy**	17:19	17:08	16:35	
146	**17,100**	132,400	900	Carrefour tout droit	17:20	17:09	16:36	

page 5

147	**17,000**	132,500	890	**Danger longue descente sinueuse et dangereuse**	17:20	17:09	16:36	
148	**15,500**	134,000	830	Sortie Belfahy	17:23	17:11	16:38	
149	**11,700**	137,800	620	Stop à gauche D97	17:29	17:17	16:43	Dir Plancher les Mines
150	**9,300**	140,200	490	Stop à gauche D16	17:33	17:21	16:46	Dir Plancher les Mines
151	**8,600**	140,900	490	**D16 Plancher les Mines**	17:34	17:22	16:47	
152	**6,400**	143,100	530	Sortie de plancher les Mines	17:38	17:25	16:50	
153	**5,900**	143,600	540	Croissement à droite D16E	17:39	17:26	16:51	Dir la Planches des Belles Filles
154	**0,000**	149,500	1050	**GPM Arrivée La Planche des Belles Filles**	17:49	17:36	16:59	

Les cookies assurent le bon fonctionnement d'Openrunner. En utilisant nos services, vous acceptez l'utilisation des cookies. En savoir plus J'accepte

©2017 www.openrunner.com **Parcours n°6966085 - CBFC - 27 août 2017** - Cyclisme Route, **150.186** (km) : Ray-sur-Saône -> Plancher-les-Mines

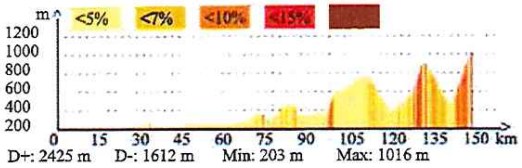

Préfecture de Haute-Saône - 70-2017-08-22-001 - Arrêté du 22 août 2017 autorisant l'association « Association du Tour cycliste de Franche-Comté » à organiser une manifestation cycliste intitulée « Classique cycliste Bourgogne Franche-Comté », le dimanche 27 août 2017, entre Ray-sur-Saône et La Planche-des-Belles-Filles

Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veillez à respecter les propriétés et chemins privés.

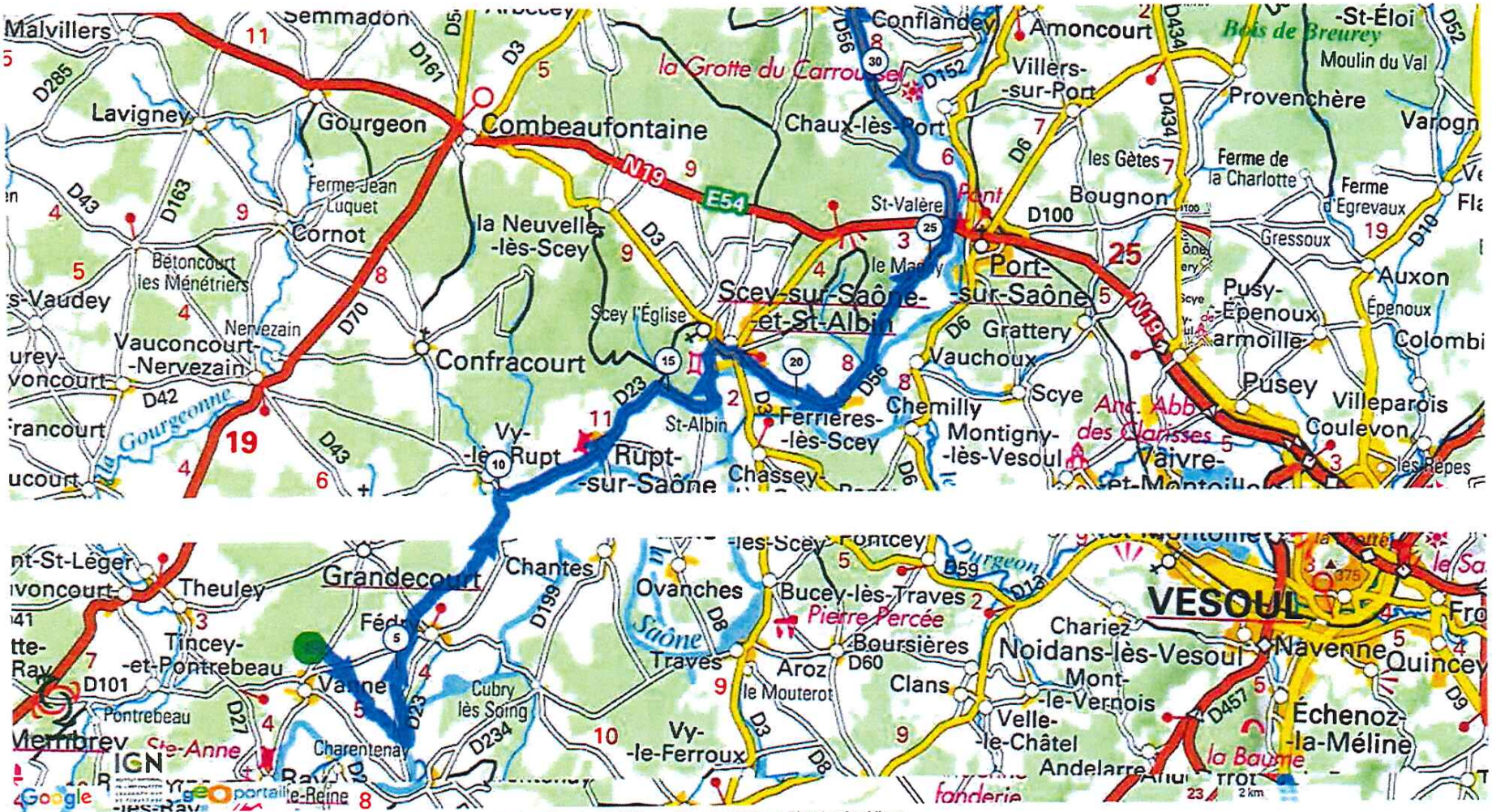

©2017 www.openrunner.com Parcours n°6966085 - CBFC - 27 août 2017 - Cyclisme Route, 150.186 (km) : Ray-sur-Saône -> Plancher-les-Mines

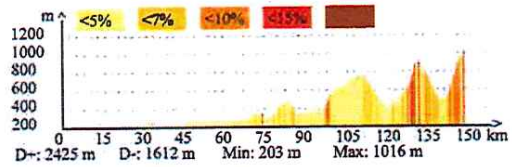

Page 1

Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veillez à respecter les propriétés et chemins privés.

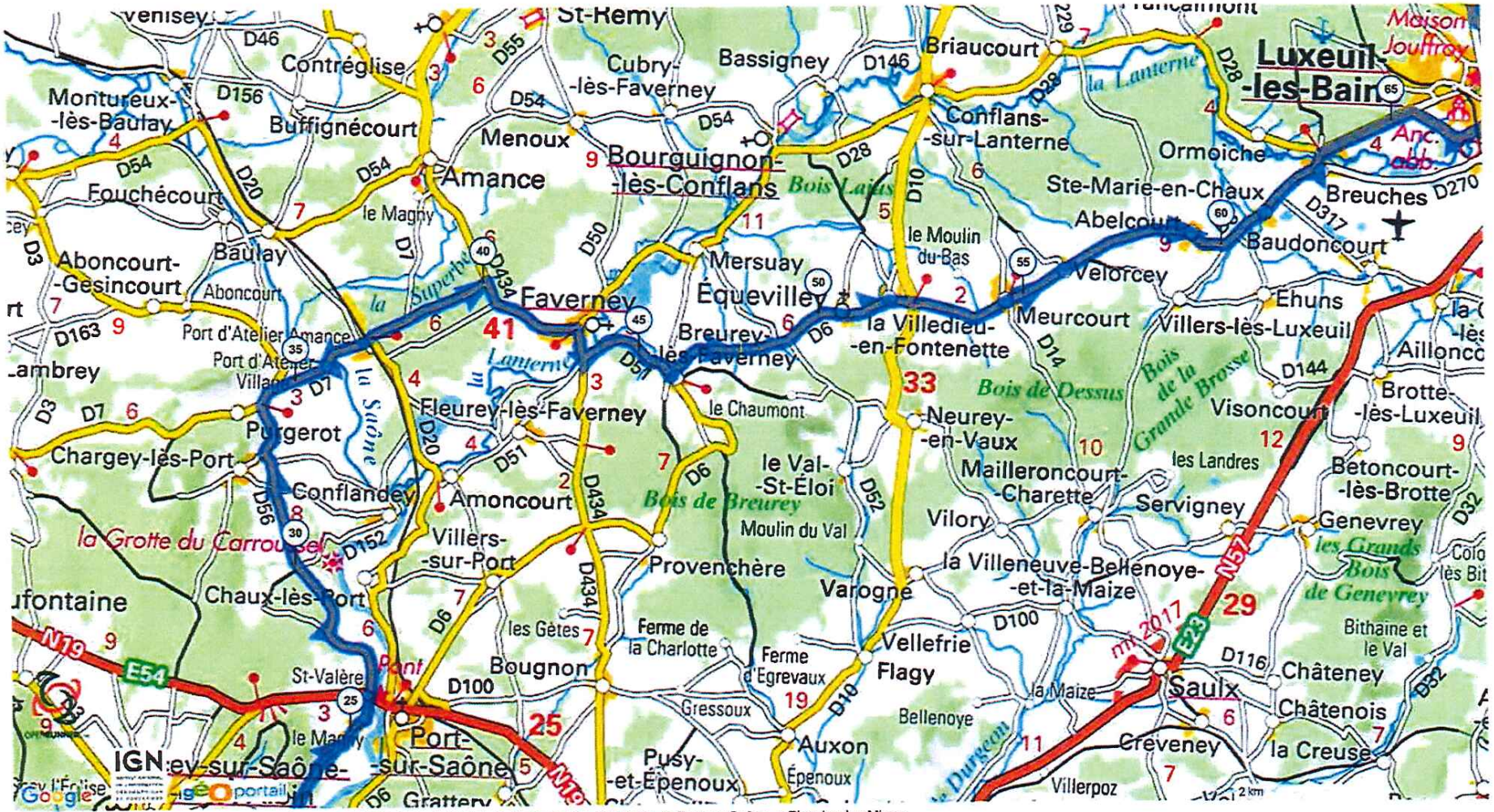

©2017 www.openrunner.com Parcours n°6966085 - CBFC - 27 août 2017 - Cyclisme Route, 150.186 (km) : Ray-sur-Saône -> Plancher-les-Mines

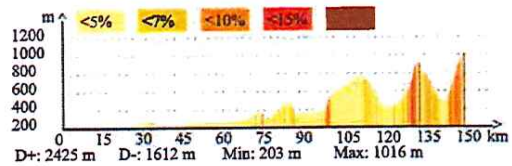

Page 2

Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veillez à respecter les propriétés et chemins privés.

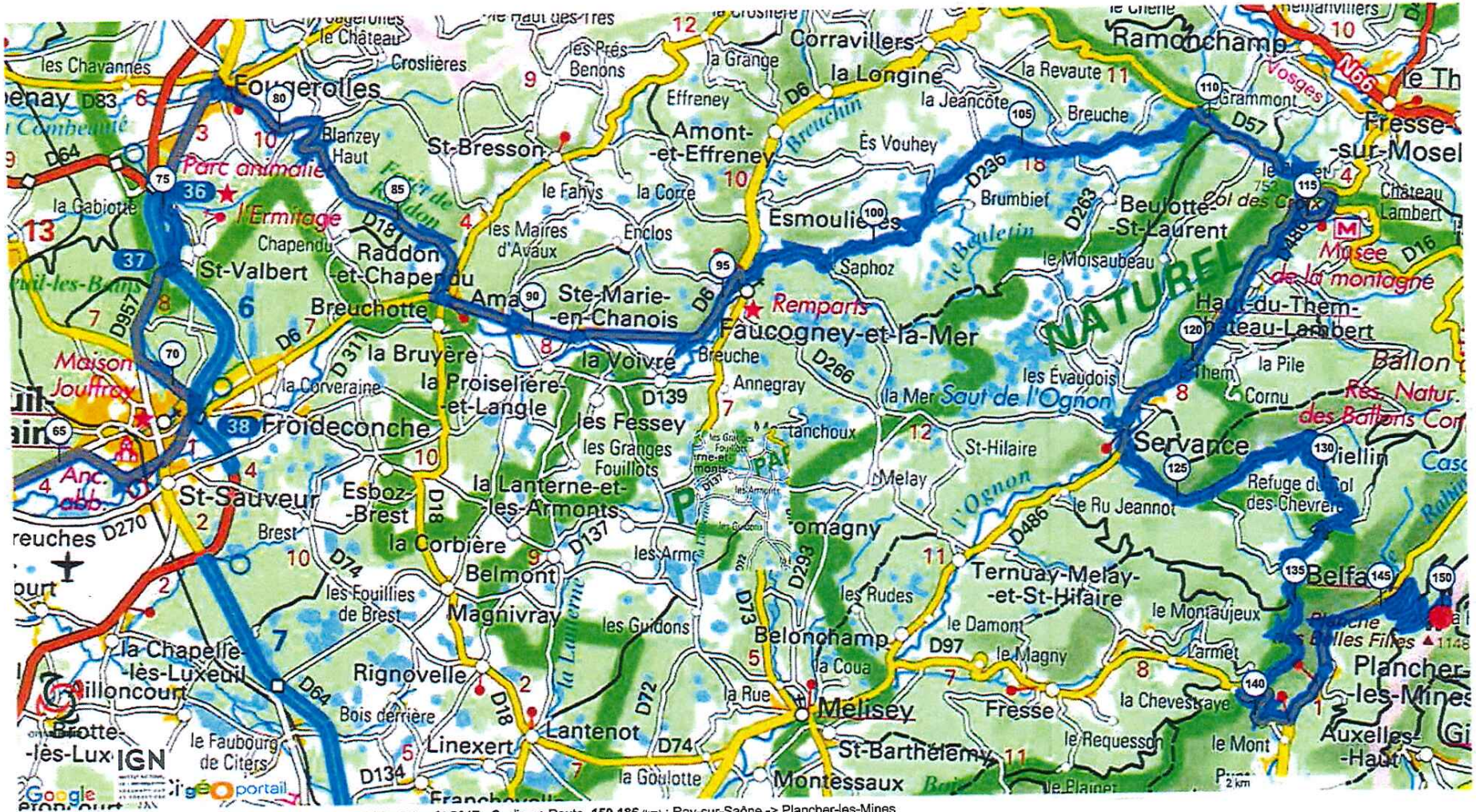

©2017 www.openrunner.com **Parcours n°6966085 - CBFC - 27 août 2017** - Cyclisme Route, **150.186** (km) : Ray-sur-Saône -> Plancher-les-Mines

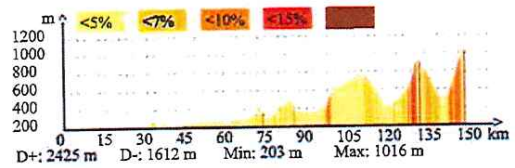

Page 3

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

LISTE NOMINATIVE DES SIGNALEURS PIETONS

Nom - Prénom	Date de naissance	Adresse	N° de permis de conduire
GAY Jean-Marie			523 22 67 70
BRUGIERE Christian			60 725
CHANTELAUSE Jean			47 179
LEFEVRE Daniel			44 548
GALLIEN Michel			46 634
MARIE Jean-Louis			780 690 100 309
BOULAN JACQUES			751 290 100 373
FORGET Suzie			27 89 27
GALDAT NICOLAS			081 270 200 056
MOREL Véronique			820 190 100 103
MOREL Patrick			765 083
MARIE Christelle			930 029 100 381
DONZE Philippe			901 025 111 046
HERAULT Mathilde			870 590 100 085
CARTERET Remy			15 AS 94 633
BERNARD CHRISTIAN			

Je soussigné, LEFEVRE RONALD, organisateur de l'épreuve, atteste que les signaleurs désignés sont titulaires d'un permis de conduire en cours de validité.

Fait à BESANCON le 20-08-2017

Tour de Franche-Comté
Maison des Sports
3 Av des Montboucons
25 000 BESANCON

(signature)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

LISTE NOMINATIVE DES SIGNALEURS MOTOS

Nom - Prénom	Date de naissance	Adresse	N° de permis de conduire
FAVRIE Jacques			2021.24
MULHAUSER Philippe			14 AB 82 742
BRUGIRARD Serge			79 90 70 20 04 49
MOUGIN Gilles			846 807 370
SAGE Régis			950 870 200 145
SAGE Denis			70 316
CLEAER Guillaume			16 22 22 00 65 60
MARCHAL Jean-François			596 66 970
GETE Jean-François			076 0570 200
ANGUENOT Jean-Claude			15AK 98 350
POUGET Francine			860 426 310 733
MILANI Christophe			900 721 200 899
BENOIT Philippe			20 40 72
BAILLY Vincent			860 991 203 823
GRASSET Yves			820 570 200 31
FRICKER Frédéric			870 768 210 620
ROUSSEAU François			810 211 200 727
BUFFET MICHEL			176 661
CLAT Ludovic			02 08 251 000 91
JEROME BOUDINET			16 A1 13 11 03

Je soussigné, LEFEVRE Bernard, organisateur de l'épreuve, atteste que les signaleurs désignés sont titulaires d'un permis de conduire en cours de validité.

Fait à BESANCON le 20-08-2017

Tour de Franche-Comté
Maison des Sports
3 Av des Montboucons
25 000 BESANCON

(signature)

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-24-005

Arrêté du 24 août 2017 autorisant l'association « Héricourt 2 Roues » à organiser une manifestation cycliste intitulée « Enduro VTT du Fort du Mont Vaudois », le dimanche 10 septembre 2017, sur le territoire des communes de Luze et Héricourt

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Préfecture

Secrétariat général

Direction de la réglementation

Bureau des élections
et de la réglementation

autorisant l'association « Héricourt 2 Roues » à organiser une manifestation cycliste intitulée « Enduro VTT du Fort du Mont Vaudois », le dimanche 10 septembre 2017, sur le territoire des communes de Luze et Héricourt

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et suivants, L.2215-1, L.3221-4 et L.3221-5 ;

VU le code du sport et notamment ses articles L.331-5 à L.331-7, L.331-9, D.331-5, R.331-6 à R.331-17-2, A.331-3 et A.331-37 à A.331-42 ;

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.414-4 et R.414-19 ;

VU le code de la route et notamment ses articles L.411-7, R.411-5 et R.411-18 ;

VU le décret n° 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 9 juillet 2015 portant nomination de la préfète de la Haute-Saône, Mme Marie-Françoise LECAILLON ;

VU le décret du 30 novembre 2016 portant nomination de la secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, Mme Sandrine ANSTETT-ROGRON ;

VU l'arrêté préfectoral n° 70-2017-05-11-003 du 11 mai 2017 portant délégation de signature à Mme Sandrine ANSTETT-ROGRON, secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône ;

VU les règles techniques et les règlements édictés par la fédération française de cyclisme (FFC) en application de l'article L.131-16 du code du sport relatif à l'organisation des activités physiques et sportives ;

VU la demande présentée le 10 juillet 2017 par M. Julien LEWANDOWSKI, représentant l'association « Héricourt 2 Roues », en vue d'organiser, le dimanche 10 septembre 2017, une manifestation cycliste intitulée « Enduro VTT du Fort du Mont Vaudois », sur le territoire des communes de Luze et Héricourt ;

QUALIPREF 2

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

VU le dossier produit par l'organisateur et notamment l'attestation d'assurance, en date du 1er janvier 2017, conforme aux dispositions de l'article D.321-4 du code du sport ;

VU l'avis favorable émis par M. le Commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Saône le 8 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Directeur départemental de la sécurité publique du Doubs le 3 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Directeur du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône le 16 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Directeur de l'office national des forêts le 21 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Président du conseil départemental de la Haute-Saône, unité territoriale de Lure, le 3 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Maire de Luze le 6 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Maire d'Héricourt le 3 août 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le Président du comité départemental de cyclisme de Haute-Saône le 26 juillet 2017 ;

SUR la proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 : M. Julien LEWANDOWSKI, représentant l'association « Héricourt 2 Roues », ci-après dénommé « l'organisateur », est autorisé à organiser une manifestation cycliste intitulée **« Enduro VTT du Fort du Mont Vaudois »**, le dimanche 10 septembre 2017, de 08h00 à 17h00, sur le territoire des communes de Luze et Héricourt.

Article 2 : La manifestation est organisée conformément au règlement figurant en annexe.

Elle comporte deux épreuves spéciales fermées à la circulation publique :

- une 1ère épreuve spéciale parcourue 2 fois ;
- une 2ème épreuve spéciale parcourue 3 fois.

Un parcours de liaison, ouvert à la circulation publique, est emprunté par les concurrents pour regagner les départs des épreuves spéciales.

Article 3 : Cette autorisation est accordée sous réserve de la stricte observation des textes précités ainsi que des mesures particulières énoncées ci-dessous.

Article 4 : L'organisateur devra respecter les règles techniques et les règlements édictés par la fédération française de cyclisme (FFC) pour la discipline concernée.

Article 5 : L'organisateur devra reconnaître le parcours avant l'épreuve et porter à la connaissance des participants, avant le départ, les zones où une certaine prudence devra être observée.

Il devra mettre en place une signalisation appropriée conformément à la réglementation et prévoir, si nécessaire, la prise d'arrêtés de circulation (interdiction de stationnement ou de circulation) en relation avec les gestionnaires des voiries concernées, ainsi que les différents matériels de signalisation, d'interdiction et de sécurité adéquats. La signalisation et la sécurisation de la manifestation seront à sa charge et sous sa responsabilité. Toute indication de direction portée sur la chaussée, ainsi que tout signe pouvant se confondre avec les panneaux de signalisation, sont formellement interdits.

L'organisateur est tenu de prendre toutes les dispositions et précautions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des participants et des spectateurs.

Article 6 : La manifestation est organisée sous le régime du strict **respect du code de la route**.

Les signaleurs, majeurs et titulaires du permis de conduire, dont la liste est jointe au présent arrêté, et dont le rôle est de faciliter le déroulement de l'épreuve, doivent détenir une copie du présent arrêté et être identifiables par les usagers de la route (port d'un gilet de haute visibilité de couleur jaune mentionné à l'article R.416-19 du code de la route).

Sous l'autorité de l'organisateur de la manifestation ou de la personne que celui-ci a désignée comme responsable de la sécurité, les signaleurs ont pour mission de faire respecter les règles de priorité du code de la route aux participants et aux usagers de la route. Ils doivent inviter les usagers de la route à la prudence. Ils peuvent être conduits, en cas de nécessité, à inviter les usagers de la route à stationner ponctuellement sur le bas-côté ou sur un emplacement sécurisé. Ils peuvent également être amenés, en cas de besoin, à arrêter momentanément la circulation.

Les signaleurs doivent se conformer aux instructions des services de police et de gendarmerie territorialement compétents et leur rendre compte au plus tôt de tout incident.

Article 7 : L'organisateur devra par ailleurs respecter les prescriptions suivantes :

- réglementer la circulation et le stationnement des véhicules afin d'assurer le libre accès aux engins des services d'incendie et de secours en tout temps ;
- éviter les « culs de sac » au niveau des parkings créés spécifiquement, dans lesquels un engin d'incendie serait mis en difficulté ;
- prendre toutes les mesures afin d'assurer la sécurité des participants et des secours, en particulier si l'itinéraire emprunté pour rejoindre les lieux de l'intervention nécessite de prendre les voies de circulation utilisées par les participants ou si l'intervention a lieu sur le parcours ;
- communiquer au centre de traitement de l'alerte du centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CTA-CODIS) de Haute-Saône le numéro de téléphone du responsable de la manifestation ou de l'épreuve et faire un essai de ligne téléphonique (18 ou le 112) avant le début de la manifestation ou de l'épreuve ;

- prendre toutes dispositions pour alerter rapidement les secours. Les demandes éventuelles seront transmises au CTA-CODIS par téléphone en composant le 18 ou le 112 ;
- si l'incident concerne la manifestation, l'organisateur devra préciser les accès éventuels que devront emprunter les secours et guider ceux-ci. Pour cela, il utilisera des signaleurs comme points de repères ;
- le responsable de la sécurité s'assurera que les personnels de sécurité ont bien les compétences et les qualifications indispensables pour utiliser les matériels de secours nécessaires aux missions qui leur incombent ;
- les éventuelles barrières devront être facilement escamotables ou amovibles ;
- seules les ambulances agréées type ASSU sont habilitées à évacuer en dehors du site de compétition avec autorisation du SAMU (15).

Article 8 : Concernant les passages en forêt, l'organisateur devra respecter les prescriptions suivantes :

- l'environnement doit être respecté ;
- les peuplements forestiers et la flore doivent être respectés ;
- il est **interdit de baliser par des marques à la peinture sur les arbres**, les clous sont interdits ;
- les concurrents devront suivre les chemins existants et le parcours prévu ;
- il est interdit d'allumer du feu en forêt et **d'y laisser des détritus** ;
- respect de la sécurité : éviter de passer en bordure de parcelles en cours d'exploitation ;
- débalisage et remise en état de propreté des lieux obligatoires tout de suite après la course ;
- la circulation des véhicules est interdite en dehors des routes ouvertes à la circulation publique (sauf pour les secours) et en dehors du parcours prévu ;
- la circulation et le stationnement sur les pistes forestières sont réglementés par le code forestier, la circulation en sous-bois est interdite ;
- la responsabilité de l'Office national des forêts, des communes concernées et des adjudicataires des coupes en exploitation est entièrement dégagée pour cette manifestation. ;
- il peut y avoir des coupes en exploitation, l'organisateur devra faire une reconnaissance des lieux huit jours avant la manifestation et modifié le parcours si nécessaire.

Article 9 : Le responsable de la manifestation est:

M. Julien LEWANDOWSKI (tél. 06 71 14 82 12)

Article 10 : Les réparations des dégradations éventuelles du domaine public seront à la charge de l'organisateur, ainsi que les frais de mise en place du service d'ordre exceptionnel prévu pour la manifestation.

Article 11 : L'autorisation de l'épreuve pourra être rapportée à tout moment par les services de police ou de gendarmerie s'il apparaît que les conditions de sécurité ne se trouvent plus remplies ou si les mesures prévues pour assurer la protection du public ou des concurrents par le règlement fédéral ou le règlement de l'épreuve ne se trouvent plus respectées. En cas d'incident ou en cas d'individus ou de véhicules suspects, de découvertes d'objets, valises ou colis suspects, l'alerte devra immédiatement être donnée en composant le 17.

Article 12 : L'organisateur sera responsable, vis-à-vis des collectivités territoriales et des tiers, des délits, accidents ou actes dommageables qui pourraient résulter de l'exercice de cette manifestation et il devra prendre fait et cause pour les collectivités et l'office national des forêts, au cas où celles-ci deviendraient l'objet d'une action en dommages et intérêts à cet égard.

En aucun cas, la responsabilité de l'État, du département ou des communes concernées par la manifestation ne pourra être mise en cause à l'occasion de cette épreuve et aucun recours ne pourra être engagé.

Article 13 : L'organisateur devra avoir souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile, celle des personnes nommément désignées prêtant leur concours à l'organisation, ainsi que celle des participants à la manifestation.

Article 14 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon (30 rue Charles Nodier – 25000 BESANÇON) dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 15 : Mme la Secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, M. le Commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Saône, M. le Directeur départemental de la sécurité publique du Doubs et MM. les Maires de Luze et Héricourt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et notifié à M. Julien LEWANDOWSKI, représentant l'association « Héricourt 2 Roues », avec copie transmise à :

- M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Lure ;
- M. le Directeur du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône ;
- M. le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Saône ;
- M. le Directeur de l'office national des forêts ;
- M. le Président du comité départemental de cyclisme de Haute-Saône.

Fait à Vesoul, le 24 AOUT 2017

Pour la préfète
et par délégation,
La secrétaire générale,

Sandrine ANSTETT-ROGRON

Liste des pièces jointes :

- *règlement de l'épreuve*
- *plan des parcours*
- *liste des signaleurs*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
FRANCHE-COMTÉ

COUPE DE FRANCHE-COMTE

REGLEMENT

1. DEFINITION

Les épreuves d'enduro sont des compétitions d'enduro VTT qui se courent en individuel. Le but de cette compétition est de permettre aux participants de parcourir durant un jour ou deux jours, un nombre défini de descentes (spéciales) avec comme seul adversaire le chronomètre.

L'objectif est de proposer aux concurrents la possibilité de rouler sur des parcours complets alliant technique et physique (parcours avec une majorité de sections descendantes et des parties de pédalage).

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement pourra être consulté sur le site du Comité régional www.franchecomtecyclisme.fr

2. ORGANISATION, DATES, LIEUX

Ces épreuves devront être inscrites au calendrier régional Franche Comté FFC.
Les droits sont fixés à 450€ par épreuve.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les épreuves sont ouvertes à tous les compétiteurs et compétitrices licenciés à la FFC.
Pour pouvoir prendre le départ, les concurrents doivent être en conformité avec les critères suivants :

- s'être acquitté des droits d'inscription
- se conformer au présent règlement
- se conformer à l'équipement obligatoire
- présenter lors du retrait des dossards les documents obligatoires
- être âgé au minimum de 15 ans (année de naissance faisant foi)

L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de concurrents. Dans ce cas, le concurrent se verra remboursé ses frais d'engagement et ne pourra participer à l'épreuve.

Le nombre maximum de participants sur chaque épreuve sera communiqué par chaque organisateur et sur le site du Comité régional www.franchecomtecyclisme.fr

4. CATEGORIES

Les catégories participantes sont les suivantes :

- Dames 15 ans et plus.
- Cadets / Juniors 15 à 18 ans.
- Hommes 19 à 39 ans.
- Master 40 ans et plus.

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur catégorie.
Il n'y a pas de catégorie matériel.

5. PARCOURS / LIAISONS

Les parcours adopteront un profil spécifique (70 à 80% de descentes / 20 à 30% de sections physiques ou montantes). Ils seront matérialisés par des rubalises, des portes ou couloir de rubalises. Si le pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra reprendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité.

Le non-respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entrainera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors course du participant ; ces sanctions seront décidées par le collège des commissaires selon la gravité de l'acte.

Les concurrents devront franchir la ligne d'arrivée avec leur vélo.

6. INSCRIPTIONS

Un quota de 50 places sera réservé aux coureurs Franc-comtois. Les inscriptions seront ouvertes 15 jours avant la date officielle pour la Franche Comté. Passé cette date aucune dérogation ne sera accordée. Les coureurs devront s'inscrire sur le quota général.

Les inscriptions devront être effectuées au maxi avant le jeudi précèdent l'épreuve. Sur place, l'inscription sera majorée.

7. ANNULATION, REMBOURSEMENT

Tout engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur présentation d'un certificat médical. La demande doit être effectuée auprès de l'organisateur au minimum huit jours avant la course. L'organisateur sera seul juge.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit sans que l'organisateur ne soit informé. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

8. MATERIEL

Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien. Sont autorisés à se présenter au départ de l'enduro, les pilotes équipés de VTT avec des roues de 26, 27,5 29 pouces dont les extrémités du cintre ont été préalablement bouchées.

Sur chaque épreuve, les concurrents doivent utiliser qu'un seul vélo durant toute la compétition. Le cadre, fourche et bras arrière ne doivent pas être changés. En cas de casse, les coureurs devront le signaler à la direction de course et se verront attribués une pénalité de 5 mn. Dans le cas contraire, ils seront disqualifiés.

9. EQUIPEMENT

Le port du casque à mentonnière, monobloc ou détachable homologué CE, des gants longs, des genouillères, d'une protection dorsale (CE) ou d'un sac à dos avec protection dorsale homologué CE est obligatoires en spéciale. Il est vivement conseillé de porter des coudières. Lors des liaisons effectuées en VTT, le port du casque à mentonnière, monobloc ou détachable, homologué CE est obligatoire. Il est vivement conseillé de porter des genouillères, gants longs, une protection dorsale (CE) ou un sac à dos avec protection dorsale homologuée CE et des coudières. Il est interdit de transporter un second casque sur l'ensemble du parcours.

10.CLASSEMENT

Classement par épreuve : Chaque organisateur appliquera son propre règlement. Les résultats seront disponibles après chaque épreuve sur le site du Comité régional www.franchecomtecyclisme.fr

Classement général de la coupe de Franche-Comté:

Un classement provisoire sera établi après chaque journée de course. Il s'obtiendra en additionnant les points obtenus à l'issue de chaque épreuve. Un joker sur l'ensemble des épreuves, le classement général s'effectuera sur les 5 meilleurs résultats.

Il sera disponible après chaque épreuve sur le site du Comité régional www.franchecomtecyclisme.fr

Les points seront attribués suivant la grille ci-jointe :150, 147, 144….

11.RECOMPENSES, REMISE DE PRIX

Chaque épreuve organise sa remise de récompenses comme elle le souhaite.

A l'issue de la dernière course sera effectuée la remise des prix du classement général assurée par le comité régional. Seuls les coureurs présents lors de la finale seront récompensés.

La grille de prix est la suivante :

- Catégorie Dames 15 ans et plus 185€ /3	(100/55/30)
- Catégorie Cadets/Juniors 15 à 18 ans 440€ /8	(130/100/70/50/30/25/20/15)
- Catégorie Hommes 19 à 39 ans 515€ /8	(140/100/70/60/50/40/30/25)
- Catégorie Master 40 ans et plus 150€ /5	(46/38/30/22/14)

A VALIDER PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

Google Earth
D683
D483
D16
D190
Liaison en vélo
piste luze
La Pleine Haute
La Chouette
Rue Pierre Carmien
Echenans-sous-Mont-Vaudois
© 2017 Google

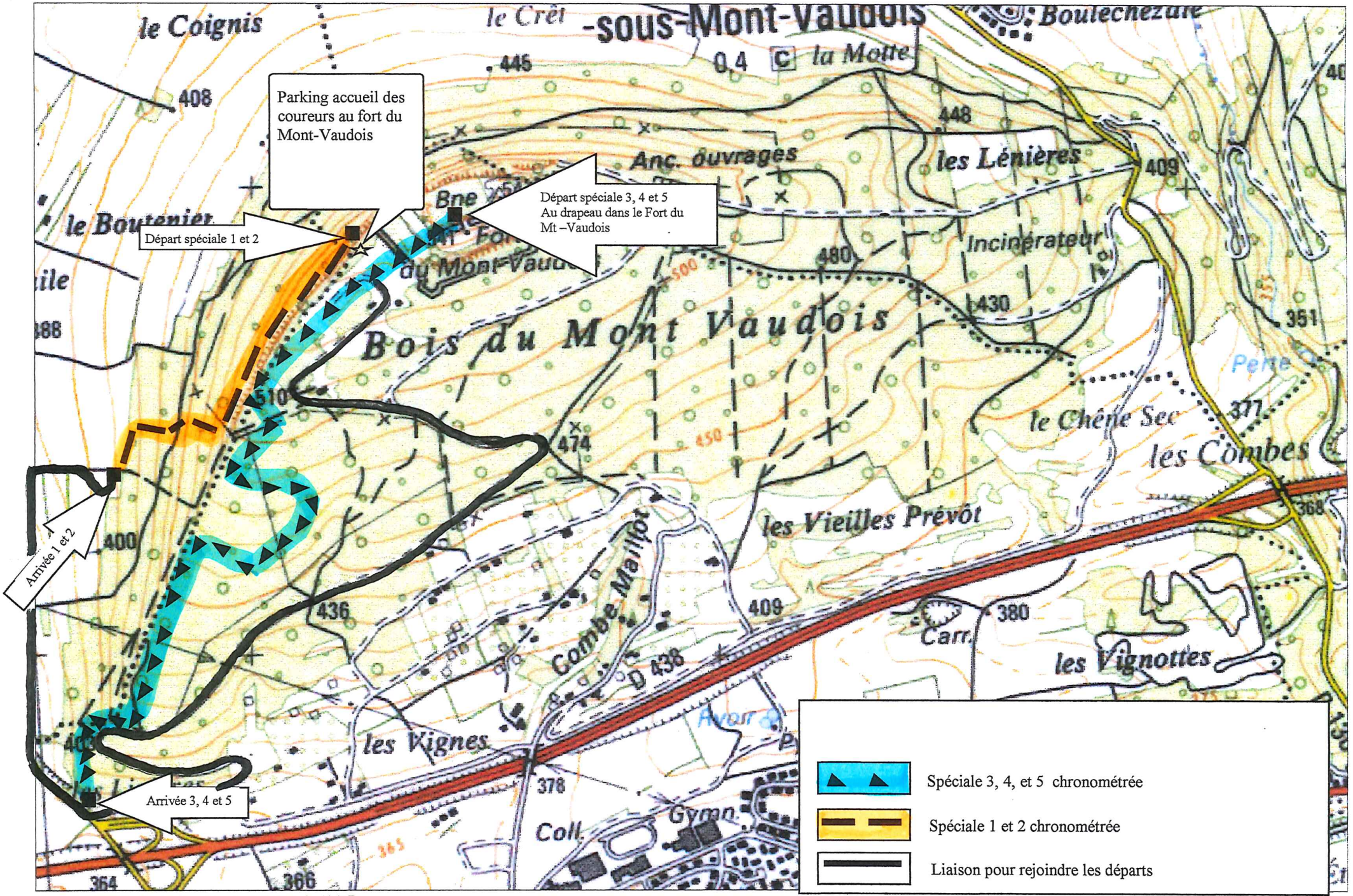

Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF

© FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRP®, PR®

Liste des signaleurs pour l'Enduro VTT au Fort du Mont -Vaudois 2017

Girard Bernard : 7 rue de la tour, 70400 Héricourt.
Permis n° 60096

Girard Christine : 7 rue de la tour, 70400 Héricourt.
Permis n° 60343

Uhlen Pierre : 5 B rue de Byan 70400 Héricourt
Permis n° 761170200334

Uhlen Josette : 5 B rue de Byan 70400 Héricourt
Permis n°780370200314

Marsot David : 1 rue des Champs 70400 Chalonvillars
Permis n° 900790100489

Marsot Nadine : 12 rue du Mont Vaudois 90800 Urcerey
Permis n° 850170200287

Soldan Patrick : 5 rue du Breuil 70400 Chalonvillars
Permis n° 870790100110

Lewandowski Bernard : 1 rue du 19 mars 1962 70400 Héricourt
Permis n° 145796

Chaffel Jeannine : 12 rue Alain Fournier 70400 Héricourt
Permis n° 219056

Chaffel Jean Louis : 12 rue Alain Fournier 70400 Héricourt
Permis n° 102029

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-25-001

Arrêté du 25 août 2017 modifiant l'arrêté préfectoral n°2015-1520 du 9 novembre 2015 portant nomination des membres du CoDERST.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

ARRETE PREFECTORAL-N°

Préfecture

Secrétariat général

Direction des collectivités territoriales et de la coordination interministérielle

Bureau de la coordination interministérielle

Modifiant l'arrêté préfectoral n°2015-1520 du 9 novembre 2015 portant nomination des membres du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST).

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU l'arrêté préfectoral n°2015-1520 du 9 novembre 2015 modifié portant nomination des membres du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST) ;
VU le mail du 10 août 2017 du président de la fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection du milieu aquatique ;

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE

Article 1. L'article 1 de l'arrêté préfectoral n°2015-1520 du 9 novembre 2015 modifié susvisé est modifié comme suit :

3° Représentants d'associations agréées de consommateurs, de pêche et de protection de l'environnement, des professionnels et experts :

- *Représentants des associations agréées de pêche :*
  - M. Jean-François DEVOILLE, fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection du milieu aquatique, titulaire,
  - M. Martial CHARPENTIER, fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection du milieu aquatique, suppléant.

Le reste sans changement.

QUALIPREF 2

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

Article 2. La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres du conseil et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Vesoul, le 25 AOUT 2017

Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale

Sandrine ANSTETT-ROGRON

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-29-005

Arrêté du 29 août 2017 portant renouvellement de la commission départementale de conciliation en matière de baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations

ARRETE DDCSPP n° 2017-199 du 29 août 2017
portant renouvellement de la commission départementale de conciliation en matière de baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU les articles L 145-1 à L 145-60 du code de commerce ;

VU les articles R 145-1 à R 145-11 et R 145-20 à R 145-33 du code de commerce réglant les rapports entre bailleurs et locataires pour le renouvellement des baux commerciaux ;

VU les articles D 145-12 à D 145-19 du code de commerce relatifs aux commissions départementales de conciliation en matière de baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014-198 du 28 août 2014 portant renouvellement de la commission départementale de conciliation en matière de baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal ;

VU les désignations proposées par les organisations représentatives des bailleurs et des locataires ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1er : La commission départementale de conciliation en matière de baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal est renouvelée comme suit :

- **Président** :

  Titulaire : Maître François LAURENT, notaire
  2 Place Sainte Gude 70160 FAVERNEY

  Suppléant : Maître Jean-Philippe BINDA, notaire
  80 rue François Mitterrand 70170 PORT SUR SAONE

- **Collège bailleurs** :

  Titulaires : M. Richard MILLERAND
  Chambre de commerce et d'industrie
  16 rue des Grandes Faulx 70000 VESOUL

.../...

4 place René Hologne – BP 20359 – 70006 VESOUL CEDEX – Tél. 03.84.96.17.18 – Fax : 03.84.96.17.19
Courriel : ddcspp@haute-saone.gouv.fr – Site internet : www.haute-saone.gouv.fr

M. Michel COULON
Chambre de commerce et d'industrie
1 rue du Moulin des Prés 70000 VESOUL

Suppléants : Mme Françoise NICOLAS
Chambre syndicale régionale des propriétaires et copropriétaires de Franche-Comté
23 rue des Granges 25000 BESANCON

M. Pascal FERRARI
Chambre de commerce et d'industrie
8 route de Pusey 70000 VAIVRE ET MONTOILLE

- **Collège locataires** :

Titulaires : M. Frédéric CAVAGNAC
Chambre des Métiers
124 Avenue Pasteur 70000 ECHENOZ LA MELINE

Mme Sandrine VERGER-CASELLA
Chambre de commerce et d'industrie
4 rue Maurice Gillot 70000 NAVENNE

Suppléants : M. Didier MOLLE
Chambre des Métiers
51 Avenue Paul Morel 70000 NAVENNE

M. Benoît SASSARD
Chambre de commerce et d'industrie
69 rue des Granges 25000 BESANCON

ARTICLE 2 : La commission est nommée pour une durée de trois ans renouvelable à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le secrétariat de la commission est assuré par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations 4 place René Hologne BP 20359 70006 VESOUL Cedex (tél. 03 84 96 17 18 ddcspp@haute-saone.gouv.fr).

ARTICLE 4 : L'arrêté préfectoral n° 2014-198 du 28 août 2014 est abrogé.

ARTICLE 5 : La secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, le directeur de la cohésion sociale et de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Haute-Saône.

Fait à Vesoul, le 29 AOUT 2017

La Préfète,

Marie-Françoise LECAILLON

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-29-004

Arrêté du 29 août 2017 rendant cessibles les emprises de terrain nécessaires à la réalisation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) - ilôt 2 - à entreprendre par Urbanis Aménagement sur le territoire de la commune de Vesoul.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

ARRETE PREFECTORAL-N°

Préfecture

Secrétariat général

Direction des collectivités territoriales et de la coordination interministérielle

Bureau de la coordination interministérielle

Déclarant cessibles les emprises de terrain nécessaires à la réalisation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) - ilôt 2 - à entreprendre par Urbanis Aménagement sur le territoire de la commune de Vesoul.

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L.132-1, L.311-1 à L.311-9 et R.132-1 à R.132-4 ;

VU l'arrêté préfectoral n°70-2016-06-29-004 du 29 juin 2016 déclarant d'utilité publique au profit de la communauté d'agglomération de Vesoul l'acquisition de 8 ilôts dégradés situés sur le territoire de la commune de Vesoul dans le cadre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat en renouvellement urbain (OPAH-RU) ;

VU l'arrêté préfectoral n°70-2017-02-17-024 du 17 février 2017 transférant le bénéfice de la déclaration d'utilité publique susvisée à Urbanis Aménagement, aménageur pour le compte de la communauté d'agglomération de Vesoul ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-943 du 28 août 2015 prescrivant l'ouverture de deux enquêtes publiques conjointes – préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire – qui se sont déroulées du 21 septembre 2015 au 9 octobre 2015 inclus ;

VU le plan parcellaire des propriétés dont l'acquisition est sollicitée ;

VU l'identité des propriétaires ;

VU les pièces constatant que l'avis d'ouverture des enquêtes publiques conjointes a été, conformément aux dispositions de l'article R.131-5 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique :

- publié et affiché en mairie de Vesoul au moins huit jours avant l'ouverture des enquêtes et ce pendant toute la durée de celles-ci ;
- inséré dans deux journaux diffusés dans le département au moins huit jours avant l'ouverture des enquêtes et rappelé dans les huit premiers jours de celles-ci ;

VU les pièces constatant que les notifications individuelles de l'ouverture de l'enquête parcellaire ont été faites avant l'ouverture de l'enquête aux propriétaires concernés ;

VU l'avis du commissaire enquêteur du 9 novembre 2015 ;

VU le mémoire en réponse transmis par la communauté d'agglomération de Vesoul le 3 mai 2016 ;

VU la demande et les dossiers déposés par Urbanis Aménagement ;

QUALIPREF 2

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE

Article 1. Sont déclarées cessibles au profit de Urbanis Aménagement, conformément au plan visé ci-dessus, les parcelles désignées à l'état parcellaire (16 feuillets) annexé au présent arrêté.

Article 2. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3. La secrétaire générale de la préfecture et le directeur d'Urbanis Aménagement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera également transmis au président de la communauté d'agglomération de Vesoul, au maire de Vesoul ainsi qu'au directeur départemental des finances publiques – France Domaine.

Fait à Vesoul, le 29 AOUT 2017

Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale

Sandrine ANSTETT-ROGRON

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-30-009

Arrêté du 30 août 2017 portant nomination du régisseur en titre de la régie de recettes auprès de la préfecture de la Haute-Saône et de ses suppléants

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

ARRETE PREFECTORAL-D1-N° 30 AOUT 2017

Préfecture

Secrétariat Général

Direction de la Réglementation

Bureau de la circulation

Portant nomination du régisseur en titre de la régie de recettes auprès de la préfecture de la Haute-Saône et de ses suppléants

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAONE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

VU le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics modifié ;

VU le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22 ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

VU le décret du 9 juillet 2015 portant nomination de la préfète de la Haute-Saône, Mme Marie-Françoise LECAILLON;

VU le décret du 30 novembre 2016 portant nomination de la secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, Mme Sandrine ANSTETT-ROGRON;

VU l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes;

VU l'arrêté du 13 février 2013 habilitant les préfets à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services déconcentrés du ministère de l'intérieur;

VU l'arrêté du 4 février 1994 portant institution d'une régie de recettes auprès de la préfecture de la Haute-Saône;

VU l'arrêté préfectoral n°70-2017-05-11-003 du 11 mai 2017 portant délégation de signature à Mme Sandrine ANSTETT-ROGRON;

VU la décision de délégations spéciales de signature du 14 février 2017 portant délégation de signature à M. Jean-Paul BREGEOT, inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable

QUALIPREF 2

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

de la division comptabilité à la Direction Régionale des Finances Publiques de la région Bourgogne-Franche-Comté;

VU l'avis conforme émis par courriel le 29 août 2017 pour la Directrice Régionale des Finances Publiques de Bourgogne-Franche-Comté par M. Jean-Paul BREGEOT, inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable de la division comptabilité à la Direction Régionale des Finances Publiques de la région Bourgogne-Franche-Comté;

CONSIDERANT que la période maximale d'intérim de la régie de recettes de la préfecture de Haute-Saône arrive à son terme légal le 1er septembre 2017;

CONSIDERANT que Mme Jeannine FLEYTOUX née PAPE, ancienne régisseuse en titre est déclarée médicalement apte à reprendre ses fonctions ;

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture;

ARRETE

Article 1 : Mme Jeannine FLEYTOUX née PAPE, agent titulaire, secrétaire administratif de classe normale affectée à la direction de la réglementation, bureau de la circulation est nommée régisseur de recettes en titre auprès de la préfecture de la Haute-Saône à compter du 31 août 2017.

Les personnes suivantes sont nommées régisseurs de recettes suppléants :

- Monsieur Sami PREAU, adjoint administratif principal 2ème classe, affecté à la direction de la réglementation, bureau de la circulation.
- Mme Diama LADIANE, agent contractuel.

Article 2 : Madame Jeannine FLEYTOUX née PAPE est astreinte à constituer un cautionnement dont le montant est fixé par l'arrêté du 28 mai 1993 modifié susvisé.

Article 3 : L'arrêté D1-N° 70-2017-06-19-009 du 19 juin 2017 portant nomination du régisseur intérimaire de la régie de recettes de la préfecture de la Haute-Saône est abrogé.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Article 5 : La secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la haute-Saône.

Vesoul, le 30 AOUT 2017

Pour la préfète et par délégation
La secrétaire générale

Sandrine ANSTETT-ROGRON

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-07-12-009

arrêté MHT 12 juiillet 2017 2ème partie

médailles du travail promotion 14 juillet 2017
2ème partie

- **Madame WEBER Magali née HENRY**

Secrétaire, BASSIGNY POIDS LOURDS SAS, LE PUITS DES MEZES.

demeurant 7 impasse Chenevières à ANDELARROT

- **Monsieur WEBER Yanick**

Commercial, BASSIGNY POIDS LOURDS SAS, LE PUITS DES MEZES.

demeurant 7 impasse Chenevières à ANDELARROT

- **Monsieur WERNERT Jean-François**

Pilote études, AEE AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE, AUDINCOURT CEDEX.

demeurant 98 B rue Léopold Senghor à CHAMPAGNEY

- **Monsieur ZIMMERMANN Eric**

Technicien d'essai mise au point, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 34 rue de la Vergenne à ATHESANS ETROITEFONTAINE

Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

- **Monsieur AGNELOT Christophe**

Fraiseur (opérateur polyvalent), ROUSSEL FRÈRES PRÉCISION MÉCANIQUE, VILLERS SUR PORT.

demeurant 8 avenue Aristide Garret à QUINCEY

- **Madame AME Martine née GALMICHE**

Assistante de cabinet, CABINET RUEDY AUDIT ET GESTION, FROIDECONCHE.

demeurant 1 ter rue de la vierge à FROIDECONCHE

- **Madame ANTAO Maria Carmina née XISTO DUARTE**

Ouvrière, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 6 rue de l'égalité à CONFLANS SUR LANTERNE

- **Monsieur ANTHONIOZ-BLANC Serge**

Chef de chantier Cadre, COLAS EST, EGUENIGUE.

demeurant 6 rue de Chenebier à ECHAVANNE

- **Monsieur AUBRUN Thierry**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 17 rue de Chenebier à FRAHIER ET CHATEBIER

- **Monsieur AUGEN Thierry**

Maintenancier process spécialiste, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 7 rue Arago à FAVERNEY

- **Monsieur BALLAND Elian**

Opérateur polyvalent UEP ferrage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 3 voie de Belverne à MAGNY JOBERT

- **Madame BALLAND Line née OLIVIER**

Opératrice polyvalente UEP services, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 3 rue de Belverne à MAGNY JOBERT

- **Monsieur BANET Philippe**

Responsable de site, AUTO DISTRIBUTION , CLERMONT FERRAND.

demeurant 11 rue Jules Rimet à PUSEY

- **Monsieur BATISSE Franck**

Opérateur finition matelas, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 10 rue des alouettes à CHARMOILLE

- **Monsieur BEDER Jean-Michel**

Technicien de maintenance, COMPAGNIE FRANCAISE DU PANNEAU, SAINT LOUP SUR SEMOUSE .

demeurant 16 bis route deu Beuchot à FONTAINE LES LUXEUIL

- **Monsieur BERTHOME Sylvain**

Technicien monteur, LUFKIN FRANCE , FOUGEROLLES.

demeurant 55 B avenue Jean Moulin à LUXEUIL LES BAINS

- **Monsieur BERTRAND Dominique**

Chef de chantier, DERICHEMBOURG ENVIRONNEMENT ESKA, ARS SUR MOSELLE CEDEX.

demeurant 12 rue de la gare à LYOFFANS

- **Madame BIGAND Claudine**

Adjoint technique, SICTOM DU VAL DE SAONE, SCEY SUR SAONE.

demeurant 19 rue du Maréchal Leclerc à SCEY SUR SAONE

- **Monsieur BIGEY LUC**

CI conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 impasse du docteur Schweitzer à NOIDANS LES VESOUL

- **Monsieur BIGLER Jean-Claude**

Soudeur, GESTAMP RONCHAMP SAS, CHAMPAGNEY.

demeurant 25 rue du Tillon à EHUNS

- **Monsieur BILLOTTE Eric**

Chef d'équipe, FROMAGERIE DE CLERVAL, PAYS DE CLERVAL.

demeurant 1 rue des grands prés à CREVANS ET LA CHAPELLE LES GRANGES

- **Monsieur BLANDIN Emmanuel**

Opérateur polyvalent UEP mécanique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 14 avenue Michel Leroy à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Madame BOGARD Nathalie**

Agent de fabrication, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 10 avenue des Vosges à RADDON

- **Madame BOLMONT Sylvie**

EQLS traiteur, AUCHAN, LUXEUIL-LES-BAINS.

demeurant 27 grande rue à HAUTEVELLE

- **Monsieur BONNAFOUS Frédéric**

Technicien maintenance, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 36 rue de Dampvalley à COLOMBE LES VESOUL

- **Monsieur BOUDRET Eric**

Monteur ajusteur, GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 2 rue de la libération à SECENANS

- **Monsieur BOURENS Jérôme**

Technicien de galvanoplastie et maintenance, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 5 quartier des roches à PLANCHER LES MINES

- **Madame BOURENS Marielle née GARNIER**

Agent de fabrication, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 5 quartier des roches à PLANCHER LES MINES

- **Monsieur BOURGEOIS Michel**

Manager de secteur retraité, UNION IMMOBILIERE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE, VESOUL CEDEX.

demeurant 2 rue de la pie du chêne à VILLEPAROIS

- **Monsieur BRENEY Marc**

Professionnel des services, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue du Many à VAIVRE ET MONTOILLE

- **Monsieur BRUNOT Yan**

Conducteur d'équipement, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 1 C rue Pasteur à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Madame CALDEIRA Madeleine**

Comptable comptabilité clients, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 23 avenue Jules Ferry à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Madame CALLEY Martine née GALDIN**

Secrétaire comptable, BANQUE DE FRANCE, VESOUL CEDEX.

demeurant 8 rue de la France à NOIDANS LE FERROUX

- **Monsieur CANDONI Pascal**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 rue de Pontarcher à VESOUL

- **Monsieur CAPELLE Pascal**

Correspondant clients, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 20 rue Siblot à LURE

- **Monsieur CARDOT Philippe**

Technicien de production, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 16 rue des Onchères à PLANCHER BAS

- **Monsieur CAUTENET Christian**

Chef de poste mobile, COLAS NORD-EST, NANCY.

demeurant 3 rue du carrefourt à VELLEMINFROY

- **Monsieur CHAMBRE Dominique**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 31 grande rue à QUINCEY

- **Madame CHRETIEN Nadine née LAPORTE**

Technicienne de laboratoire, LPA LE LABO DES HAUTS DE CHAZAL, BESANCON.

demeurant la Saline à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Madame CHUBERT Sylvie**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 15 rue aux biches à FROIDECONCHE

- **Madame CLAVIER Josiane née PIAUD**

Spécialiste fiabilité, FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT, BAVANS.

demeurant 26 rue de Verlans à HERICOURT

- **Monsieur CLEMENT Maurice**

Opératerur calandre, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 5 rue des jardins à LA LONGINE

- **Madame CLERC Brigitte née RADIX**

Opératrice de production agro-alimentaire, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 24 résidence les érables à MELISEY

- **Monsieur CLOT Régis**

Chef d'équipe, COMPAGNIE FRANCAISE DU PANNEAU, SAINT LOUP SUR SEMOUSE .

demeurant 22 rue du chgamp du mont à MAGNONCOURT

- **Monsieur COSTILLE Dominique**

Employé, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 11 rue Claude Camus à VILLERS SUR PORT

- **Monsieur COURREJOU Gilles**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 43 rue Robert Roy à PORT SUR SAONE

- **Monsieur COURTOIS Gilles**

Ouvrier Industrie, OGF, JUSSEY.

demeurant 34 grande rue à GEVIGNEY ET MERCEY

- **Monsieur COUTHERUT Michel**

Metteur au point maintenance outils, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 25 B rue Léopold Senghor à CHAMPAGNEY

- **Monsieur CUISANCE Lionnel**

Agent de quai polyvalent, GEFCO, SAUSHEIM CEDEX.

demeurant 3 rue de la Malachère à NOIDANS LES VESOUL

- Monsieur DALOT Christophe

Ouvrier Industrie, OGF, JUSSEY.

demeurant 25 rue Raymond Bertrand à JONVELLE

- Monsieur DAMETTE Gérard

Moniteur coordinateur contrôle, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 13 rue Pierre de Coubertin à VESOUL

- Madame DAMOTTE Corinne née MIEL

Attachée de direction, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, VESOUL CEDEX.

demeurant 3 rue du guillot à MONTCEY

- Monsieur DAUTRICHE Pascal

Technicien de banque, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, BESANCON.

demeurant 7 chemin des negrelles à MAILLEY ET CHAZELOT

- Monsieur DE FREITAS Philippe

Monteur équilibreur, ALSTOM POWER SYSTEMS, BELFORT.

demeurant 15 rue Jean-Philippe Rameau à HERICOURT

- Monsieur DE JESUS Bruno

Ingénieur commercial, GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 8 impasse Charles Perrault à HERICOURT

- Monsieur DEBIEF Christophe

Fraiseur, PORTER BESSON BESANCON, SERRE LES SAPINS.

demeurant 2 route de Geneuille à BUSSIERES

- Madame DEBRAND Sylvie née DESGRES

Responsable pôle juridique et fraudes, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, VESOUL CEDEX.

demeurant 7 rue Louis Blériot à VESOUL

- Madame DECUGNIET Bérangère née LABOUEBE

Assistante commerciale, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 9 route d'Apremont à MANTOCHE

- Monsieur DEMET Thierry

Conducteur d'installation, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 24 rue des cités Dolfuss à HERICOURT

- **Monsieur DEMOULIN Rémi**

Cariste de production, SNOP BESANCON, BESANCON CEDEX.

demeurant 1 rue du Vernois à BUTHIERS

- **Monsieur DENIZOT Hervé**

Peintre en bâtiment, SARL EB2P, GRAY.

demeurant 6 rue Alexandre Lasuet à CHAMPLITTE

- **Madame DEVEAUX Françoise**

Agent de service hospitalier, HOSPITALIA MUTUALITE-POLYCLINIQUE DE FRANCHE-COMTÉ, BESANCON.

demeurant 1 rue des grandes pièces à CHAUX LA LOTIERE

- **Monsieur DEVINCKE Noël**

Opérateur polyvalent UEP ferrage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 5 rue haute à QUERS

- **Monsieur DIRAND Dominique**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 26 rue de l'Eglise à ROYE

- **Monsieur DREZET Didier**

Ingénieur informaticien, GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 360 rue de l'armée de l'Est à VILLERSEXEL

- **Monsieur DRUOT Jean-Marc**

Cariste, IKEA INDUSTRY, LURE CEDEX.

demeurant 1 route de Lure à MELISEY

- **Monsieur DUCHANOY Claude**

Chef de chantier, SARL COUVERTURE ZINGUERIE, SAINT-GERMAIN.

demeurant 8 rue Sainte Anne à SAINT BARTHELEMY

- **Monsieur DURAND Patrick**

Aide fromager, MARCILLAT LOULANS, LOULANS VERCHAMP.

demeurant 22 chemin de la laiterie à LOULANS VERCHAMP

- **Monsieur EME Xavier**

Opérateur sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 5 rue dela Virnoche à ESPRELS

- Monsieur FAURE Philippe

Conseiller patrimonial, CREDIT MUTUEL, MONTBELIARD.

demeurant 29 rue du passeur à LUZE

- Monsieur FAUSTINO José

Approvisionneur chaudière, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 6 rue des marguerites à FONTAINE LES LUXEUIL

- Madame FLEUROT Patricia née AUBRY

Agent de fabrication, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 78 grande rue à DAMPIERRE LES CONFLANS

- Monsieur FOURNIER Alain

Conducteur de travaux, COLAS EST - AGENCE HAUTE-SAÔNE, VESOUL.

demeurant 5 rue Georges Ponsot à VESOUL

- Madame FOURNIER Pascale

Responsable ADV service SAV, LASER CHEVAL, PIREY.

demeurant 45 rue de la chapelle à VORAY SUR L'OGNON

- Monsieur FRANCAIS Christophe

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 20 rue de la tuilerie à FROTEY LES LURE

- Madame FRANCOIS Véronique

Comptable, PMH, SAINT LOUP.

demeurant 20 rue Lucie et Raymond Aubrac à VESOUL

- Monsieur FULER Laurent

Chef gérant, COMPASS GROUP , CHATILLON.

demeurant 28 bis grande rue à QUINCEY

- Monsieur FUMI Jean-Pierre

Outilleur, ALSTOM POWER SYSTEMS , BELFORT CEDEX.

demeurant 12 chemin du breuil à SAINT BARTHELEMY

- Monsieur FURLAN Serge

Maçon, COLAS EST - AGENCE HAUTE-SAÔNE, VESOUL.

demeurant 16 rue de la mairie à MELECEY

- **Monsieur GARCIA Philippe**

Directeur technique, MICRO-MEGA, BESANCON CEDEX.

demeurant 15 rue de l'Eglise à BUSSIERES

- **Monsieur GAY Alain**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 14 rue des épenottes à COURCHATON

- **Madame GEHANT Evelyne née LABREUCHE**

Ouvrière, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 18 route de la Corbière à LA PROISELIERE ET LANGLE

- **Monsieur GILLET Jean-François**

Conducteur de travaux, INEO INFRACOM , DIJON CEDEX.

demeurant 8 rue de la liberté à NAVENNE

- **Monsieur GIRODS Jacques**

Technicien de chantier, CLEMESSY S.A., MULHOUSE CEDEX.

demeurant 12 b rue de Verlans à HERICOURT

- **Madame GOMES Maria de Fatima**

Dispatcheur, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 22 rue Jean Jaurès à LUXEUIL LES BAINS

- **Monsieur GOMEZ Guy**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 27 rue de la mairie à ROYE

- **Monsieur GONCALVES José**

Cadenceur conditionnement expédition, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 5 place du four à PURGEROT

- **Madame GOUSSARD Josette née GULOT**

Hôtesse de caisse, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 18 rue des tilleuls à VESOUL

- **Monsieur GOUSSEREY Daniel**

Monteur, INDUSTRIE DE THERMOFORMAGE ET MECANO-SOUDURE (ITS), AUTECHAUX .

demeurant 16 rue d'Autrey-le-Vay à LES MAGNY

- **Monsieur GOUX Joël**

Dessinateur industriel, TECHNITUBE, ETUPES.

demeurant 10 grande rue à ETOBON

- **Monsieur GRABER Michel**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 21 F rue de l'Eglise à CHALONVILLARS

- **Monsieur GRANDJEAN Lionel**

Opérateur polyvalent cariste logistique, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 20 rue Romagny à LURE

- **Monsieur GRANDJEAN Patrick**

Agent de galvanosplastie, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 44 rue Louis Pasteur à PLANCHER BAS

- **Monsieur GREZEL Philippe**

Metteur au point géométrie ferrage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 12 rue de Villers-sur-Saulnot à SAULNOT

- **Madame GRILLOT Colette née PETITJEAN**

Agent comptable, GEFEC, LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 93 bis avenue du Breuchin à FROIDECONCHE

- **Monsieur GRISART Frédéric**

Auditeur contrôleur, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 rue Agelenne à ECHENOZ LE SEC

- **Monsieur GRISOUARD Patrick**

Chargé de mission, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 19 Ter route de Besançon à FRETIGNEY ET VELLOREILLE

- **Monsieur GROELLY Gilles**

Magasinier, CUISINE ESTREDIA , SAINT REMY.

demeurant 43 grande rue à FAVERNEY

- **Monsieur GROSJEAN Denis**

Expert usinage, LISI AUTOMOTIVE FORMER, DELLE CEDEX.

demeurant 15 route du village à ECROMAGNY

- **Monsieur GUILLAUMOT Christian**

Agent de maîtrise, SOCIETE MARSOLAT ROGER ET FILS, VELESMES.

demeurant 3 rue de la serpette à BUCEY LES GY

- **Monsieur GUILLAUMOT Jean-Marie**

écorceur, SOCIETE MARSOLAT ROGER ET FILS, VELESMES.

demeurant 9 rue des vignes à VELESMES ECHEVANNE

- **Madame GUILLEN Christiane**

Cariste, REYDEL AUTOMOTIVE FRANCE, ROUGEGOUTTE.

demeurant 5 rue de la blanche pierre Eboulet à CHAMPAGNEY

- **Monsieur GURY Jean-Michel**

Opérateur calandre, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 43 rue du bas de la côte à AILLEVILLERS ET LYAUMONT

- **Monsieur GUYOT Bruno**

Tôlier retoucheur ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 6 rue de Navrau à DAMBENOIT LES COLOMBE

- **Mademoiselle HAUTOIS Nicolas**

Opérateur professionnel 1, HENDRICKSON FRANCE SAS, CHATENOIS-LES-FORGES.

demeurant 20 rue des chênes à CHAMPAGNEY

- **Madame HERMANN Françoise**

Assitante administrative, AUCHAN, LUXEUIL-LES-BAINS.

demeurant 7 bis rue de la papeterie à FONTAINE LES LUXEUIL

- **Monsieur HERNANDEZ Roger**

Magasinier, AUCHAN BELFORT-NORD, BESSONCOURT.

demeurant 1 rue des ouches à FRAHIER ET CHATEBIER

- **Madame HUARD FORET Marie-France née HUARD**

Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE , DIJON .

demeurant 8 rue du levant à ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS

- **Monsieur HUDEL Jean-Pierre (En retraite)**

Agent de fabrication, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 12 B avenue de la libération à GRAY

- **Monsieur HUGON Philippe**

Responsable d'ilôt, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 2 rue du vieux moulin à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur JACQUEMIN Yvon**

Opérateur engagement, AEE AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE, AUDINCOURT CEDEX.

demeurant 11 bis rue de la Morette à LUZE

- **Monsieur JARDON Laurent**

Cadre expert, BOURLIER S.A., EXINCOURT.

demeurant 3 route d'Aroz à BUCEY LES TRAVES

- **Monsieur JATTEAU René**

Chauffeur, SARL TRANSPORTS CLOT, CORBENAY.

demeurant 1 rue de Biot à CEMBOING

- **Monsieur JOACHIM Dominique**

Conducteur machine ressorts, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 25 rue du collège à ECHENOZ LA MELINE

- **Monsieur JUTZI Jean-Marie**

Opérateur sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 8 rue du sabotier à VILLAFANS

- **Madame KLEIN Dominique née FRANCOIS**

Opératrice polyvalente UEP mécanique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 29 grande rue à CONFRACOURT

- **Mademoiselle KOERBER Philippe**

RU PROD/QUAL/LOG AM, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 rue basse à RAZE

- **Monsieur LAFOSSE Olivier**

Professionnel d'essai, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 21 impasse la Varenne à VYANS LE VAL

- **Madame LAURENT Odile**

Comptable, STANLEY TOOLS, BESANCON CEDEX.

demeurant 29 rue de Cita à VESOUL

- Monsieur LECLERC Claude

Chef de ligne service conditionnement, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 16 rue Jean Chamagne à FOUGEROLLES

- Madame LECLERC Véronique née GAVOILLE

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 51 rue de Fontaine à FOUGEROLLES

- Monsieur LEPAUL Dominique

Technicien entretien maintenance, INSTITUT MEDICO EDUCATIF A. DEDECKER, LE VAL D'AJOL.

demeurant 29 rue du champ caillou à FOUGEROLLES

- Madame LERAY Sylvie née KOOS

Assistante logistique, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 11 avenue Parmentier à CONFLANS SUR LANTERNE

- Madame LEROY Nora

Technicienne prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 338 rue du champ Clément à PONTCEY

- Monsieur LESAGE Bruno

Responsable maintenance, PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIOR, FONTAINE.

demeurant 2 bis rue le noyeu à VYANS LE VAL

- Madame LEUVREY Christelle

Ouvrière, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 5 grande rue à FROIDECONCHE

- Madame LEYVAL Bénédicte née OUGIER

Agent de bascule, GRANULATS DE FRANCHE-COMTE, THIONVILLE.

demeurant 5 rue des Bruelles à AILLEVILLERS ET LYAUMONT

- Madame LIENARD Nathalie

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 29 avenue de Fougerolles à CORBENAY

- Madame LINOTTE Yolande née SAVET

Secrétaire, SA LELIEUR, THEULEY LES LAVONCOURT.

demeurant 2 rue de la montagne à FOUVENT ST ANDOCHE

- **Monsieur LONGET Philippe**

Ajusteur monteur, GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 3 rue des écoles à PLANCHER LES MINES

- **Monsieur MARTET Didier**

Agent de fabrication, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 6 rue des vignes à CHARGEY LES GRAY

- **Monsieur MARTINET Gilles**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 3 rue des carrières à MIGNAVILLERS

- **Monsieur MARTINEZ Philippe**

Chef de chantier, COLAS EST - AGENCE HAUTE-SAÔNE, VESOUL.

demeurant 15 rue du moulin à HERICOURT

- **Monsieur MARTINS Elie**

Ouvrier, EUROVIA FRANCHE-COMTE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 9 rue du général de Gaulle à VALAY

- **Monsieur MASONI Philippe**

Technicien de maintenance, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 13 rue Louis Pergaud à VELLE LE CHATEL

- **Monsieur MASSE Christian**

Superviseur, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 8 rue des fontaines à JASNEY

- **Madame MASSING Nathalie**

Référent technique, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 23 rue des saules à VAIVRE ET MONTOILLE

- **Monsieur MATHIEU Alain**

Ouvrier de fabrication, TFL FRANCE SAS, HUNINGUE CEDEX.

demeurant 19 rue Jean Moulin à CHAMPAGNEY

- **Madame MATHIEU Chantal née GRISE**

Opératrice de production, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 3 place Jean Jaurès à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur MATHIOT Frédéric**

Magasinier, CUISINE ESTREDIA , SAINT REMY.

demeurant 18 C rue de la voie Géla à FROIDECONCHE

- **Monsieur MERAND Claude**

Plâtrier peintre, SARL EB2P, GRAY.

demeurant 3 rue de la Gillotte à MONTUREUX ET PRANTIGNY

- **Monsieur MERAND François**

Plaquiste, SARL EB2P, GRAY.

demeurant 1 impasse de la rouotte aux loups à FRAMONT

- **Monsieur MERSIN Raphaël**

Responsable de site, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 21 rue du haut de la Faye à LURE

- **Monsieur MILLERET Bertrand**

Coordinateur qualité, ZODIAC AERO ELECTRIC, BESANCON.

demeurant 20 route de Virey à CHARCENNE

- **Monsieur MOLLE Gilbert**

Chef d'équipe, COMPAGNIE FRANCAISE DU PANNEAU, SAINT LOUP SUR SEMOUSE .

demeurant 39 route de Plombières à AILLEVILLERS ET LYAUMONT

- **Madame MONNEY Josiane**

Hôtesse polyvalente, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 1 rue Pasteur à QUINCEY

- **Monsieur MONNIER Pascal**

Chef d'équipe, CAPECOM, LURE.

demeurant 1 route de la cotelotte à LUZE

- **Madame MONNIER Véronique**

Ouvrière, SNOP BESANCON, BESANCON CEDEX.

demeurant 67 rue de la mairie à LA RESIE ST MARTIN

- **Madame MONTRICHARD Edwige née CARREZ**

Opératrice de production, DIXI MEDICAL, CHAUDEFONTAINE.

demeurant 3 grande rue à BUSSIERES

- **Monsieur MOUGENOT Jean-Luc**

Opérateur de fabrication, GESTAMP RONCHAMP SAS, CHAMPAGNEY.

demeurant 27 rue de Lorraine à LURE

- **Monsieur MUGNIER Yves**

Manutentionnaire, GEFCO, SAUSHEIM CEDEX.

demeurant 6 grande rue à VEZET

- **Monsieur MURCIA Patrick**

Electricien retoucheur, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 1 rue Victor Hugo à PLANCHER BAS

- **Madame NICOD Christine**

Agent de fabrication, SNOP BESANCON, BESANCON CEDEX.

demeurant 6 route de Rioz à AULX LES CROMARY

- **Monsieur NIEF Emmanuel**

Opérateur polyvalent UEP ferrage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 1 impasse des Vanneaux à CHAMPAGNEY

- **Madame NURDIN Bernadette née FORMET**

Opérateur polyvalent UEP mécanique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 11 rue Jean Bogé à PORT SUR SAONE

- **Monsieur OGIER Francis**

Magasinier cariste, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 5 impasse du Paquis à CUBRY LES FAVERNEY

- **Monsieur OLIVIER David**

Technicien outillage, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 55 avenue Charles de Gaulle à SERVANCE

- **Monsieur ORHAN Bernard**

Médecin, CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE CRF, VESOUL CEDEX.

demeurant 2 rue de la place à VELLEFAUX

- Monsieur PATRONE Francis

Opérateur polyvalent UEP chauffeur , PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 2 route de la vacheresse à FAYMONT

- Monsieur PAUL Gérard

Chef de chantier, SA CARSANA, GEVIGNEY.

demeurant 32 rue de Poiset à GEVIGNEY ET MERCEY

- Monsieur PENAUD Sylvain

Agent Pôle Emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE , DIJON .

demeurant 32 grande rue à NOROY LE BOURG

- Monsieur PERNEY Patrick

Assistant expéditions, LUFKIN FRANCE , FOUGEROLLES.

demeurant 2 A cité des jardins à FOUGEROLLES

- Madame PERNOT Lucienne

Opératrice sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 1 rue des tourbières à BELMONT

- Madame PERRIN Christine

Opératrice de production, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 21 rue de la tournelle à VELORCEY

- Monsieur PERRIN Jean-Michel

Responsable départ, GEFCO, SAUSHEIM CEDEX.

demeurant 5 rue de sainte Anne à VELLEFAUX

- Mademoiselle PETITGERARD Gilles

Chef d'équipe, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant 18 rue de la verrerie à MALBOUHANS

- Madame PHEULPIN Marie-Noëlle

Employée libre service, AUCHAN, LUXEUIL-LES-BAINS.

demeurant 98 bis route de Ronchamp à SAINT BARTHELEMY

- Monsieur PHILIPPE François

Agent de maîtrise, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 11 rue corvée bassin à PUSEY

- **Monsieur PICARD Gilles**

Outilleur mécanique et brut, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 113 rue des fossés à VILLERSEXEL

- **Monsieur PICHETTO Daniel**

Maintenancier process, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 2 rue des prés à FRAHIER ET CHATEBIER

- **Monsieur PILLODS Jean-Pierre**

Conducteur de pelle, COLAS EST - AGENCE HAUTE-SAÔNE, VESOUL.

demeurant 3 rue des cerisiers à ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS

- **Monsieur PIOCHE Guy**

Soudeur, CDE SAS, LANGRES CEDEX.

demeurant 8 rue des chemins portants à CHAMPLITTE

- **Monsieur POIMBOEUF Eric**

Acheteur, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 20 rue des bergeries à GRAY LA VILLE

- **Madame POUILLEY Nadine née LEUVREY**

Assistante, EITE, LURE.

demeurant 13 rue neuve à LURE

- **Monsieur POULET Etienne**

Sellier garnisseur, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant les maires d'Avaux à SAINT BRESSON

- **Monsieur PREVOT Marc**

Agent de maîtrise, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 8 impasse des tulipes à HERICOURT

- **Monsieur RAPENNE José**

Maintenancier process spécialiste ELECTR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 30 rue de la Ramouse à FOUGEROLLES

- **Monsieur REI Georges**

Pilote performance industriel, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 11 rue porte de Cubry à FAVERNEY

- **Monsieur RELANGE Alain**

Référent technique accueil, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 4 rue Paul Verlaine à VESOUL

- **Monsieur ROBINET William**

Conducteur assembleuse ressorts, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 2 rue de la ruelle à BOURSIERES

- **Monsieur ROBLES René-Pierre**

Opérateur sur presse, GESTAMP RONCHAMP SAS, CHAMPAGNEY.

demeurant 18 voie de Saint-Georges à ATHESANS ETROITEFONTAINE

- **Monsieur ROMAC Pascal**

Agent de fabrication, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 25 rue Marcel Paul à CHAMPAGNEY

- **Monsieur RONDOT Nicolas**

Peintre chef d'équipe, S.A.S. CURTI, BAVILLIERS.

demeurant 5 rue des trois fontaines à CREVANS ET LA CHAPELLE LES GRANGES

- **Monsieur ROULET Philippe**

Technicien préparation, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 9 B rue Jules Rimet à PUSEY

- **Madame ROULLET Valérie née JACQUOT**

Professionnelle des services, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 9 B rue Jules Rimet à PUSEY

- **Monsieur ROYER Pascal**

Gap leader, AEE AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE, AUDINCOURT CEDEX.

demeurant 9 rue de la source à SAULNOT

- **Monsieur SAINSIMON Philippe**

Technicien en informatique, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 19 rue de la Cototte à BREVILLIERS

- **Madame SANCHEZ Dolorès**

Agent d'entretien, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 25 rue croix de Lallevaux à BREUCHES LES LUXEUIL

- **Monsieur SARRAZIN Bruno**

Ouvrier de fabrication, IKEA INDUSTRY, LURE CEDEX.

demeurant 23 rue Lasalle à LURE

- **Monsieur SAUSER Jérôme**

Vendeur itinérant, BOURLIER S.A., EXINCOURT.

demeurant 3 passage du Pré Mary à PROVENCHERE

- **Madame SCHWARTZLER Sonia**

Employée comptable trésorerie, PMH, SAINT LOUP.

demeurant 12 hameau d'Augrogne à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur SERGENT Philippe**

Ouvrier spécialisé, SN SCIERIE NOLOT, RONCHAMP.

demeurant 68 rue d'Amont à RONCHAMP

- **Madame SIMARD Colette née VILLARD**

Ouvrière, SOCIÉTÉ SAONOISE DE CONTREPLAQUÉ, VILLERS LES LUXEUIL.

demeurant 10 rue de la mairie à MAILLERONCOURT CHARETTE

- **Monsieur SIMONET Jean-Claude**

Plombier, SAS PALISSOT, BUCEY LES GY.

demeurant 4 rue de la prairie à VELLEFREY ET VELLEFRANGE

- **Madame SIMONIN Béatrice née BROCHERAY**

Employée libre service, AUCHAN, LUXEUIL-LES-BAINS.

demeurant 17 rue du docteur Engelhard à LUXEUIL LES BAINS

- **Monsieur SIMONIN Jean-Claude**

Concepteur ameublement, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 16 rue de Baslières à VALLEROIS LE BOIS

- **Monsieur SIRVEAUX Laurent**

Ouvrier, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 2 route du creux chêne à AMAGE

- **Monsieur STASTNY Hervé**

Technicien, LABORATOIRE INTERPROFESSIONNEL D'ANALYSES LAITIÈRES DE RIOZ, RIOZ.

demeurant 4 rue des maraîchers à NAVENNE

- **Monsieur TALOVIC Boris**

Ingénieur cadre, SNOP BESANCON, BESANCON CEDEX.

demeurant 3 rue de la combe aux sapins à VORAY SUR L'OGNON

- **Monsieur TARRAPEY Frédéric**

Sous-Directeur, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, BESANCON CEDEX.

demeurant 4 rue du Nord à AUTHOISON

- **Monsieur TERNET Alain**

Responsable d'unité, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 6 D ure des Marcelles70200 à ROYE

- **Monsieur TERRIER Alain**

Salarié, COVED, UNGERSHEIM.

demeurant 19 rue de la poste à COURCHATON

- **Monsieur THEVEAU Fabrice**

Opérateur sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 5 rue de la Saline à VILLAFANS

- **Monsieur THIEBAUT Marc**

Maintenancier process spécialiste moniteur, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 5 rue des grands champs à ATHESANS ETROITEFONTAINE

- **Madame THIERRY Michelle**

Cadre dirigeante, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 18 rue Louis Blériot à VESOUL

- **Monsieur TONNELIER Pascal**

Technicien maintenance, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 9 rue de la mairie à LURE

- **Monsieur TRAVERSET Jean-François**

Animateur technique service client, SELECTA, AUBERVILLIERS.

demeurant 37 rue Roger Salengro à LURE

- **Monsieur VAUDREY Philippe**

Technicien relations externes, LABORATOIRE INTERPROFESSIONNEL D'ANALYSES LAITIÈRES DE RIOZ, RIOZ.

demeurant 22 rue Charles de Gaulle à RIOZ

- **Monsieur VIENNOT Frédéric**

Formateur, AFPI NORD FRANCHE-COMTÉ, EXINCOURT.

demeurant 25 rue de Colombe à FROTEY LES VESOUL

- **Madame VILLEQUEY Marie-Françoise née JONQUET**

Technicien expérimenté, PÔLE EMPLOI - DIRECTION RÉGIONALE FRANCHE-COMTE, BESANCON CEDEX.

demeurant 22 rue Claude Debussy à HERICOURT

- **Madame VUILLEMEY Martine née CHIPEAUX**

Agent de fabrication, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 3 rue du Monceau à CHAMPAGNEY

- **Madame VUILLEMOT Nadine**

Hôtesse de caisse, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 11 rue corvée bassin à PUSEY

- **Monsieur WALROFF Bernard**

Outilleur, CHEVAL FRÉRES S.A.S, BESANCON CEDEX.

demeurant 11 rue des Verney à CIREY LES BELLEVAUX

- **Madame WITZEL Marie-Louise née MELET**

Opératrice polyvalente UEP mécanique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 40 rue Armand Paulmard à SCEY SUR SAONE

- **Monsieur WURTHELE Eric**

Mécanicien ajusteur, ALSTOM POWER SYSTEMS, BELFORT.

demeurant 20 rue du 11 novembre à CHAMPAGNEY

- **Madame ZOLLER Emmanuelle née MAFIOLY**

Assistante Supply Chain, COMPAGNIE FRANCAISE DU PANNEAU, SAINT LOUP SUR SEMOUSE .

demeurant 4 rue du Chanois à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur ZOUAOUI Zitouni**

Opérateur polyvalent UEP conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 chemin de la combe à NAVENNE

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-07-12-010

arrêté MHT 12 juillet 2017 1ère partie

médailles du travail promotion 14 juillet 2017
1ère partie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Préfecture

du Cabinet

Bureau de la représentation de l'Etat

ARRETE PREFECTORAL N°
la promotion du 14 juillet 2017

du 12 juillet 2017

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le décret n° 48-852 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret n° 84-591 du 4 juillet 1984 relatif à la médaille d'honneur du travail, modifié par les décrets n° 86-401 du 12 mars 1986 et n° 2000-1015 du 17 octobre 2000 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

VU la circulaire BC/25 du 23 novembre 1984 de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Sur proposition de Madame la directrice des services du Cabinet ;

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- Monsieur ABRANT Sébastien

Maintenancier process électromécanicien, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue de la chapelle à MONTCEY

- **Monsieur AGHARMIOU Boussad**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 14 rue du haut Bourrey à LUXEUIL LES BAINS

- **Monsieur AGNELOT Christophe**

Fraiseur (opérateur polyvalent), ROUSSEL FRÈRES PRÉCISION MÉCANIQUE, VILLERS SUR PORT.

demeurant 8 avenue Aristide Garret à QUINCEY

- **Monsieur ALESSANDRI Raphaël**

Cadre, CASINO DE LUXEUIL , LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 28 rue de la lie aux moines à FROIDECONCHE

- **Madame AMIOT Marie-Noëlle née WOLOSZYN**

Opérateur polyvalent UEP couture, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 17 rue de compostelle à VY LES FILAIN

- **Madame ANDRE Magali**

Préparatrice, FROMAGERIE MAURON, GRAY-LA-VILLE.

demeurant 3 rue d'Alsace à GRAY

- **Monsieur APARICIO Marcel**

Technicien APV, CHUBB FRANCE, DIJON.

demeurant 15 bis route de Pusy à PUSEY

- **Madame ARABI Angélique**

Employée de restauration, COMPASS GROUP , CHATILLON.

demeurant 1 B rue de la périlleuse à VESOUL

- **Madame ARGENTON Elisabeth**

Employée, AMBULANCES VANNET DELACROIX, GRAY.

demeurant 24 rue du Chatelard à VALAY

- **Monsieur ARISTIDINI David**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 rue du château à BOUHANS LES LURE

- **Madame ARNOTTI Céline née PINOT**

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 6 rue Pauléon Fournot à SAINT REMY

- Monsieur AUBERTIN Laurent

RU PROD/QUAL/LOG, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant lieu-dit Hameaux des Guiguenets à QUINCEY

- Monsieur AUBRY Stéphane

Metteur au point machine outil, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 8 rue des tilleuls à LA VILLENEUVE

- Madame AUBRY Stéphanie née LAMBERT

Cadre de banque, CIC EST, STRASBOURG.

demeurant 7 rue Pierre Curie à SAINT SAUVEUR

- Monsieur AZAHAF ERIC

Conseiller commercial en assurances individuelles, CNP ASSURANCES, PARIS CEDEX 15.

demeurant 8 rue Paul Minary à MARNAY

- Monsieur B LONDY Michel

Directeur technique, CONFECTION DU VAL DE SAÔNE, DIIJON CEDEX.

demeurant 12 rue des lilas à ARC LES GRAY

- Monsieur BAIGUE Daniel

Préparateur de travaux avec monitorat MAG PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 11 rue du crotot à AUTHOISON

- Monsieur BAL Erol

Préparateur de travaux avec monitorat MAG PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 13 rue Cuvier à FAVERNEY

- Madame BALY Sylviane

Assitante de vie, APASAD SOINS +, GRAND CHARMONT.

demeurant 11 rue de la barrière à BREVILLIERS

- Madame BANDI Marie-Laure née ETIENNE

Assistante de gestion, OPH DOIUBS HABITAT 25, BESANCON CEDEX.

demeurant 6 rue de Luze à ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS

- Mademoiselle BANELLI Joël

Maintenancier process, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 25 rue Jean Parmentier à ECHENOZ LA MELINE

- Monsieur BAPTISTE Dave

Métallier, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue des cornes Lambert à CUBRY LES FAVERNEY

- Madame BARBIER Caroline née FRANCOIS

Hôtesse de caisse, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 10 rue du château d'eau à BOUGNON

- Madame BARBIER Christelle née BELLENEY

Comptable, CLAVIERE VIANDES SAS, DOLE.

demeurant 5 rue des loups à PESMES

- Monsieur BARDOT Sylvain

Magasinier cariste, REYDEL AUTOMOTIVE FRANCE, ROUGEGOUTTE.

demeurant 8 rue Léopold Senghor à CHAMPAGNEY

- Monsieur BARRET Guy

Opérateur machine, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 2 impasse des jardins à SAINT VALBERT

- Monsieur BASSAND Jérôme

ADM magasin outillages, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant 9 rue de Villers-sur-Saulnot à VILLERS SUR SAULNOT

- Monsieur BATTAGLIA Gilles

Outilleur mise au point emboutissage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 6 A rue des Marcelles à ROYE

- Monsieur BEGUINOT Stéphane

Chaudronnier, CDE SAS, LANGRES CEDEX.

demeurant 65 rue de la république à CHAMPLITTE

- Madame BEHRA Séverine née MENIGOZ

Responsable paie, GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 15 rue Victor Hugo à CHAMPAGNEY

- Madame BELLEFLEUR Sandrine

Assistante achat, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant 4 B chemin du chêne vert à MELISEY

- **Monsieur BELOT Crhistophe**

Opérateur polyvalent UEP emballage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 rue de la poste à MAIZIERES

- **Monsieur BENTIRI El Hassan**

Chauffeur transfert, COLAS EST - AGENCE HAUTE-SAÔNE, VESOUL.

demeurant 1 route de Luxeuil à FROTEY LES VESOUL

- **Madame BERNARD Françoise**

Infirmière coordonatrice, APASAD SOINS +, GRAND CHARMONT.

demeurant 9 rue Jean Sainty à HERICOURT

- **Monsieur BERNARD Patrice**

Technicien d'études projet, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 lotissement des vergers à SAULX

- **Monsieur BERTOUX Lucien**

Maintenancier process, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 7 rue de Chevaney à MAILLEY ET CHAZELOT

- **Monsieur BEURET Jérôme**

Règleur presse, VOESTALPINE AUTOMOTIVE COMPONENTS FONTAINE, FONTAINE.

demeurant 30 avenue de la gare à CHAMPAGNEY

- **Monsieur BIGOT Arnaud**

Technicien de méthodes, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 5 rue Pablo Neruda à HERICOURT

- **Madame BLANCHARD Natacha**

Technicienne gestion sous-traitance, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 45 B rue Gustave Courtois à PUSEY

- **Monsieur BLARY Sylvain**

Technicien de maintenance, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 24 rue du champ aux lièvres à LUXEUIL LES BAINS

- **Monsieur BOHLY Stéphan**

Concepteur métier, CML INNOVATIVE TECHNOLOGIES SAS, BESANCON CEDEX.

demeurant 9 A rue de Valère à MONTARLOT LES RIOZ

- Madame BOILLOD Sylvie née BADIER

Agent de fabrication, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 19 rue Moïse Levy à GRAY

- Monsieur BOLMONT Eric

Gestion conseil, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, VESOUL CEDEX.

demeurant 4 rue des vergers à QUINCEY

- Madame BONTE PROLHAC Catherine

Employée, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, VESOUL CEDEX.

demeurant 6 rue André Didier à NOIDANS LES VESOUL

- Monsieur BONTEMPI Pascal

Conducteur équipement, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 12 rue du prédurupt à FOUGEROLLES

- Monsieur BORNE Dominique

Règleur, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 2 rue des échuttés à PLAINEMONT

- Mademoiselle BORONT Mickaël

Préventeur site, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 8 rue du moulin à JASNEY

- Monsieur BOUDRET Eric

Monteur ajusteur, GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 2 rue de la libération à SECENANS

- Monsieur BOUGAMALE Khalil

Superviseur, EUROCAST, DELLE.

demeurant 12 rue Charles Perrault à HERICOURT

- Monsieur BOULANGER Jean-Philippe

Adjoint responsable maintenance, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 59 grande rue à VY LES LURE

- Monsieur BOURGEOIS Michel

Manager de secteur retraité, UNION IMMOBILIERE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE, VESOUL CEDEX.

demeurant 2 rue de la pie du chêne à VILLEPAROIS

- **Monsieur BOURNON Philippe**

Magasinier vendeur, AUTO DISTRIBUTION , CLERMONT FERRAND.

demeurant 21 route de Francourt à RENAUCOURT

- **Monsieur BOUTHEMY Frédéric**

Coordinateur COMTEC, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant grande rue à SORANS LES BREUREY

- **Madame BOUTTEMENT Françoise née CORNEBOIS**

Employée commerciale, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 28 rue Marie Dauguet à AILLEVILLERS ET LYAUMONT

- **Madame BOYER Josette**

Hôtesse de caisse, INTERMARCHE SAS SOLURY, LURE.

demeurant 4 rue des Vosges à MAGNY VERNOIS

- **Monsieur BOYON David**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 rue Joseph Rouget à ECHENOZ LA MELINE

- **Monsieur BRAND Willy**

Gestionnaire atelier, BOURLIER S.A., EXINCOURT.

demeurant 8 avenue de Verdun à PORT SUR SAONE

- **Monsieur BRAVARD Laurent**

Agent de maîtrise, IKEA INDUSTRY, LURE CEDEX.

demeurant 6 rue Eliane Weil à VELLEMINFROY

- **Madame BRENOT Sandrine née MAGNIN**

Agent, RSI FRANCHE-COMTÉ, BESANCON.

demeurant 1 rue des pelouses à CHAUX LA LOTIERE

- **Monsieur BRIOUT Frédéric**

Animateur assurance qualité, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 82 grande rue à VAIVRE ET MONTOILLE

- **Monsieur BROCHERE Philippe**

Monteur, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 4 route de Vauvillers à MAILLERONCOURT ST PANCRAS

- **Monsieur BRUET Gilles**

Opérateur de production, COVED, UNGERSHEIM.

demeurant 56 grande rue à GY

- **Madame CAILLET Nathalie**

Assistante sociale, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 5 rue de la vie de Velotte à AMBLANS ET VELOTTE

- **Madame CARDOT Sonia née RAFENNE**

Agent administratif, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 18 bis rue du Narbier à PLANCHER BAS

- **Madame CARISEY Myriam née NIMETZ**

Professionnel des services, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 14 rue de la scierie à SAULNOT

- **Monsieur CARQUIGNY Jérôme**

Chauffeur livreur, FROMAGERIE MAURON, GRAY-LA-VILLE.

demeurant 2 impasse des Désées à FAHY LES AUTREY

- **Monsieur CARTERON Sylvain**

RU PROD/QUAL/LOG AM, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant lieu-dit Velloreille à FRETIGNEY ET VELLOREILLE

- **Monsieur CASABELLA Daniel**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 19 rue petit à VESOUL

- **Monsieur CASTAGNO Pascal**

Métallier, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 31 rue du Général Leclerc à NAVENNE

- **Madame CAUSERET RICCI Carine née CAUSERET**

Aide soignante, HÔPITAL PRIVÉ "FONDATION DE GRAMMONT", VILLERSEXEL.

demeurant 190 rue du champ du pommier à VILLERSEXEL

- **Monsieur CHAMAGNE Eric**

Opérateur de production, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 4 bis quartier des buissons à BREUCHES LES LUXEUIL

- **Monsieur CHAMPION Stéphane**

Responsable production, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 10 rue de la prairie à OPPENANS

- **Monsieur CHANTECLERC Laurent**

Technicien conditions de livraison, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 9 rue du fer à cheval à AMONCOURT

- **Madame CHAPPUIS Gaëlle**

Conseillère de clientèle particuliers, CIC EST, STRASBOURG.

demeurant 3 rue de la fontaine70400 à TAVEY

- **Monsieur CHARPENTIER Joël**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 rue des guillemets à PORT SUR SAONE

- **Madame CHARPIN Isabelle née DEVAUX**

Employée de services, BOURLIER S.A., EXINCOURT.

demeurant 2 chemin de la croix Billet à CHAUX LES PORT

- **Madame CHEMEL Florence née STAUFF**

Opératrice de production, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 3 bis rue de la plaine à FROIDECONCHE

- **Madame CHIPEAUX Marie-Jeanne**

Agent de fabrication, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 14 bis rue de la Poierie à PLANCHER BAS

- **Madame CHRETIEN Géraldine**

Assistante achats, LISI AUTOMOTIVE FORMER, DELLE CEDEX.

demeurant 26 grande rue à COUTHENANS

- **Madame CHRETIEN Nadine née LAPORTE**

Technicienne de laboratoire, LPA LE LABO DES HAUTS DE CHAZAL, BESANCON.

demeurant la Saline à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur CLAVIER David**

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 5 rue Charkes Balandret à QUINCEY

- Mademoiselle CLAVIER Emmanuel

Manageur de rayon, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 10 rue de l'érable à DAMPIERRE SUR LINOTTE

- Madame CLERC Angélique

Assistant technique services généraux, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 9 rue Carnot à DAMPIERRE-SUR-SALON

- Monsieur COIN David

GAP leader, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 15 rue des Ombergeons à LANTENOT

- Monsieur COLIN Etienne

Chargé de communication niveau 3, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 rue de la grande fontaine à COLOMBIER

- Monsieur COLLETTE Laurent

Conducteur d'engin, GRANULATS DE FRANCHE-COMTE, THIONVILLE.

demeurant 5 chemin du moulin Marloz à CIREY LES BELLEVAUX

- Monsieur COLNOT Lionnel

Métallier, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 14 rue des chenevières à PUSEY

- Monsieur COULIN Bertrand

Chargé de projet études et travaux 1, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 113 avenue Pasteur à ECHENOZ LA MELINE

- Monsieur COURTEJOIE Jean-Pierre

Maintenancier process, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 16 rue de la fontaine à MAILLEY ET CHAZELOT

- Madame COUTHERUT Catherine née BRICE

Référent technique ressources humaines, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU TERRITOIRE DE BELFORT, BELFORT CEDEX.

demeurant 25 bis rue Léopold Senghor à CHAMPAGNEY

- Monsieur COUTURIER Nicolas

Ouvrier, REYDEL AUTOMOTIVE FRANCE, ROUGEGOUTTE.

demeurant 7 rue du Jaumont à DAMBENOIT LES COLOMBE

- Monsieur CREUX Noël

Professionnel des services programmation logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 45 rue de la prairie à MONTCEY

- Madame CUMIN Sylvie née CORNUMENT

Responsable administration des ventes, DE BUYER INDUSTRIES SAS, LE VAL D'AJOL.

demeurant 12 T rue des anciens combattants à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- Madame DABREMONT Sabine

Opérateur polyvalent UEP conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 5 rue abbé Pierre à NOIDANS LES VESOUL

- Monsieur DAVAL Samuel

Electricien, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 14 rue Saint Georges à BOURGUIGNON LES CONFLANS

- Monsieur DE ALMEIDA Pedro

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 36 grande rue à PURGEROT

- Monsieur DE JESUS DE OLIVEIRA Victor

Technicien qualité unité de production, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 2 rue de la grande vie à AUTOREILLE

- Monsieur DEBENATH Eric

électricien, EITE, LURE.

demeurant 3 rue du lavoir à AMBLANS ET VELOTTE

- Madame DEFOSSEZ Martine

Employée libre service, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 10 rue des géraniums à VESOUL

- Madame DELOYE Karine

Technicienne méthodes, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 217 bis le village à FRESSE

- Monsieur DEMET Benoît

Outilleur mise au point emboutissage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 8 rue du charmois à TREMOINS

- **Monsieur DEMOLY Johann**

Opérateur polyvalent EUP emballage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 place Calmette à NAVENNE

- **Monsieur DHAUSSY David**

RU maintenance, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 impasse devant le bois à RECOLOGNE LES RIOZ

- **Madame DIAS Florence née PARISOT**

Aide soignante, HÔPITAL PRIVÉ "FONDATION DE GRAMMONT", VILLERSEXEL.

demeurant 1 bis rue de Négrot à ESPRELS

- **Monsieur DIZEL Laurent**

Opérateur de production, COVED, UNGERSHEIM.

demeurant 3 rue d'Aroz à BOURSIERES

- **Madame DJUKOLI Florence**

Responsable gestion emplois et compétences, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 33 rue des bouleaux à VAIVRE ET MONTOILLE

- **Monsieur DOUBET Frédéric**

Tôlier retoucheur, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 3 route de la saline à LURE

- **Madame DROZ-GREY Magali née FERNOUX**

Femme de ménage, SAS PLASTIGRAY, GRAY.

demeurant 39 avenue du Maréchal Lyautey à GRAY

- **Monsieur DUBOIS David**

Maintenancier process, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 12 impasse Broche à FRAHIER ET CHATEBIER

- **Monsieur DUMONT Emmanuel**

Préparateur peinture, AEE AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE, AUDINCOURT CEDEX.

demeurant 9 ter rue Marcel Durry à TAVEY

- **Madame DURAND Christelle**

Technicienne NOA gestionnaire de prix, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 bis rue Victor Hugo à ECHENOZ LA MELINE

- Monsieur DURAND Christophe

Cadre maintenance, OGF, JUSSEY.

demeurant 7 rue saint Antoine à PASSAVANT LA ROCHERE

- Monsieur DURAND Thierry

Moniteur, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 2 rue des champs Vuillemey à GOUHENANS

- Madame EME Odile née MENARD

Aide soignante, HÔPITAL PRIVÉ "FONDATION DE GRAMMONT", VILLERSEXEL.

demeurant 5 rue de la Vignotte à AILLEVANS

- Monsieur FARGNIER Alain

Responsable technique, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 3 rue des pruneliers à FROIDECONCHE

- Madame FAUCONNIER Virginie née GARNIER

Employée commerciale caisse, MONOPRIX BELFORT, BELFORT.

demeurant 8 rue du culot à MAGNY D'ANIGON

- Madame FIGARD Stéphanie

Animatrice logistique, PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIOR, FONTAINE.

demeurant 3 rue de la charbonnière à TAVEY

- Monsieur FORTES Didier

Ouvrier, PEUGEOT JAPY INDUSTRIES SA, AUDINCOURT CEDEX.

demeurant 4 rue Descartes à HERICOURT

- Monsieur FROISSARD François

Coordinateur de flux, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 rue des vignes à CERRE LES NOROY

- Monsieur GAGELIN Stéphane

éducateur spécialisé, UGECAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ, QUETIGNY CEDEX.

demeurant 8 bis rue Lucien Charrière à NOIDANS LES VESOUL

- Monsieur GAGELIN Stéphane

éducateur spécialisé, UGECAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ, QUETIGNY CEDEX.

demeurant 8 bis rue Lucien Charrière à NOIDANS LES VESOUL

- Monsieur GAILLARD Philippe

Chef de chantier, COLAS EST - AGENCE HAUTE-SAÔNE, VESOUL.

demeurant 3 rue de la corvée à CLANS

- Madame GALMICHE Sophie

Agent de fabrication, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant rue de la picarde à OYRIERES

- Monsieur GARRET Emmanuel

Directeur d'usine, OGF, JUSSEY.

demeurant 17 rue de Melin à SEMMADON

- Monsieur GAUTHIER Christophe

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 chemin des champs de la pierre à AMAGE

- Monsieur GEOFFROY Damien

Technicien d'essai mise au point, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 30 grande rue à BUSSUREL

- Madame GERBET Anne

Médecin du travail, SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL NORD FRANCHE-COMTE, ETUPES CEDEX.

demeurant 13 rue de la fontaine à BONNEVENT VELLOREILLE

- Madame GHESQUIER Sophie née HYENNE

Employée administrative, COLAS EST - AGENCE HAUTE-SAÔNE, VESOUL.

demeurant 12 rue sainte Anne à RAY SUR SAONE

- Madame GIROUX Christine née DURAND

Employée commerciale, ALDI COLMAR, SAINTE-CROIX-EN-PLAINE.

demeurant 10 rue d'Amont à RONCHAMP

- Monsieur GOBIN Cyrille

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 14 grande rue à VY LE FERROUX

- Monsieur GOISET Rudy

Technicien d'études, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 13 rue du Plain à RONCHAMP

- Madame GRECO Martine née DOMIN

Employée commerciale, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 9 rue Baguet à ECHENOZ LA MELINE

- Madame GREUX Marie-Christel

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 4 rue du moulin à CUVE

- Madame GREZEL Marie-Christine née DESCLOS LE PELEY

Moniteur flux constituants, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 12 rue de Villers-sur-Saulnot à SAULNOT

- Monsieur GROISE Christian

Conducteur d'installation, PEUGEOT MOTOCYCLES , VALENTIGNEY CEDEX.

demeurant 17 rue des Beuges à VERLANS

- Monsieur GROSJEAN Hervé

Cariste opérateur machine, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant les granges du bois à SAINT BRESSON

- Madame GROSJEAN Nadine

Gardienne d'immeuble, NEXITY, VESOUL.

demeurant 15 B rue des fincelles à LURE

- Madame GRUX Catherine née BRET

Opératrice polyvalente UEP mécanique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 27 rue du quarre à MAILLEY ET CHAZELOT

- Monsieur GUIGNARD Yannick

Second de cuisine, COMPASS GROUP , CHATILLON.

demeurant 6 rue des carrières à ECHENOZ LA MELINE

- Monsieur GUILLAUMOT Christian

Agent de maîtrise, SOCIETE MARSOLAT ROGER ET FILS, VELESMES.

demeurant 3 rue de la serpette à BUCEY LES GY

- Monsieur GUILLAUMOT Jean-Marie

écorceur, SOCIETE MARSOLAT ROGER ET FILS, VELESMES.

demeurant 9 rue des vignes à VELESMES ECHEVANNE

- **Monsieur GURY Jean-Michel**

Opérateur calandre, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 43 rue du bas de la côte à AILLEVILLERS ET LYAUMONT

- **Monsieur GUSTIN Dominique**

Maintenancier process qualité, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 5 voie gallo romaine à PORT SUR SAONE

- **Madame HARTMANN Maud née HALM**

Caissière, TEREVA, BOUR-EN-BRESSE.

demeurant 7 ter rue des copris à BUSSUREL

- **Mademoiselle HAUTOIS Nicolas**

Opérateur professionnel 1, HENDRICKSON FRANCE SAS, CHATENOIS-LES-FORGES.

demeurant 20 rue des chênes à CHAMPAGNEY

- **Monsieur HENRION Laurent**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 impasse des charbonniers à CIREY LES BELLEVAUX

- **Mademoiselle HENRION Laurent**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 impasse des charbonniers à CIREY LES BELLEVAUX

- **Monsieur HENRIOT Sébastien**

Ouvrier Industrie, OGF, JUSSEY.

demeurant 28 rue Emile Hauviller à CORRE

- **Monsieur HERVE Jérôme**

Pilote études, AEE AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE, AUDINCOURT CEDEX.

demeurant 3 rue des Coires à ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS

- **Monsieur HOREL Philippe**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 8 rue des pâquerettes à VESOUL

- **Monsieur HOUY Laurent**

Journaliste, L'EST REPUBLICAIN, HOUDEMONT.

demeurant 82 rue Baron Bouvier à VESOUL

- Monsieur HUDEL Jean-Pierre (En retraite)

Agent de fabrication, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 12 B avenue de la libération à GRAY

- Monsieur JACOB André

Conducteur de ligne, FUJI AUTOTECH, VALENTIGNEY CEDEX.

demeurant 13 rue Louis Renard à HERICOURT

- Madame JACQUEY Sandrine

Employée, ALUROY, GRAY CEDEX.

demeurant 3 B rue du moulin à CHARGEY LES GRAY

- Madame JACQUOT Frédérique

Opérateur polyvalent UEP peinture, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 6 rue Charlotte Delbo à HERICOURT

- Madame JAOUEN Fabienne

Agent de service, DOMICILE 90, BELFORT.

demeurant 12 rue de France à PLANCHER LES MINES

- Monsieur JEANVOINE Bruno

Opérateur machine, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 1 bis rue des tulipes à FONTAINE LES LUXEUIL

- Madame JEDDAOUI Marie-Christine née MARCHAND

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 9 impasse les vignes blanches à MAILLEY ET CHAZELOT

- Madame JOLY Stéphanie

Agent de vie sociale, KORIAN LE LAC - MAISON DE RETRAITE, VAIVRE ET MONTOILLE.

demeurant 1 rue basse à VILLERS LE SEC

- Monsieur JUILLARD Christophe

Conseiller indemnisation, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE , DIJON .

demeurant 3 rue des pommiers à BREVILLIERS

- Madame JUILLERAT Virginie

Agent de maintenance et qualité, APRR RHIN, BESANCON CEDEX.

demeurant 14 C rue du Vay à CHAMPEY

- **Madame JUTZI Séverine**

Ouvrière, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 11 grande rue à BETAUCOURT

- **Monsieur KELLER Reynald**

Analyste qualité, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 1 B rue des carrières à LA COTE

- **Monsieur KESSLER Cédric**

Plâtrier peintre, SARL EB2P, GRAY.

demeurant 2 rue ferme de la voisine à CHAMPLITTE

- **Monsieur KULAS Eric**

Ouvrier orthopédiste, PROTEOR, DIJON CEDEX.

demeurant 20 bis rue Roger Salengro à LURE

- **Madame LAMBERT Christelle**

Technicienne dossiers techniques, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant 9 route de Franchevelle à LINEXERT

- **Monsieur LAMBOEUF Christian**

Technicien d'exploitation, ENGIE COFELY, DIJON CEDEX.

demeurant 2 allée des Varonnes à AUTREY LES CERRE

- **Monsieur LANTERNIER Bruno**

Analyste qualité, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue du point du jour à VESOUL

- **Monsieur LASSUS Olivier**

Responsable logistique, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 18 rue de la gare à LYOFFANS

- **Monsieur LAUGEL Fabian**

Polisseur, LISI AUTOMOTIVE FORMER, LURE .

demeurant 1 rue du verger au roi à CHENEBIER

- **Monsieur LAURENCEAU Frédéric**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 13 rue du Tillon à PUSY EPENOUX

- **Madame LAURENT Florence née DI LIBERTO**

Employée commerciale, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 3 rue granges Mercier à VILLERS LE SEC

- **Madame LAURENT Guilaine née CARBASA**

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 13 rue du moulin à BRIAUCOURT

- **Monsieur LAVAINE Jacques**

Mécanicien poids lourds, BASSIGNY POIDS LOURDS SAS, LE PUITS DES MEZES.

demeurant 8 grande rue à VILLERS CHEMIN

- **Monsieur LEBEAUD Claude**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 7 E rue de la Croze à CHALONVILLARS

- **Madame LECOURIEUX Céline**

Première vendeuse, CHAIRMAN, QUIMPER.

demeurant 60 rue d'Apremont à MANTOCHE

- **Monsieur LEGAIN Thierry**

Boucher, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 44 grande rue à SAINTE MARIE EN CHANOIS

- **Monsieur LEGROS Cyrille**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 route de Breurey à FAVERNEY

- **Madame LENARD Cynthia**

Technicienne de laboratoire, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 20 rue du 19 mars 1962 à CONFLANS SUR LANTERNE

- **Monsieur LEPAGE Florent**

Responsable production, HAUCK HEAT TREATMENT SAS, BESANCON.

demeurant 34 rue de Lattre de Tassigny à HERICOURT

- **Monsieur LEPINGLE Christophe**

Chef de groupe, COMPASS GROUP , CHATILLON.

demeurant 1 rue du moulin à PUSEY

- **Madame LEROY Nora**

Technicienne prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 338 rue du champ Clément à PONTCEY

- **Monsieur LIME Frédéric**

Responsable de production agro-alimentaire, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 22 rue de la mairie à BRIAUCOURT

- **Madame LINOTTE Yolande née SAVET**

Secrétaire, SA LELIEUR, THEULEY LES LAVONCOURT.

demeurant 2 rue de la montagne à FOUVENT ST ANDOCHE

- **Monsieur LONGET Philippe**

Ajusteur monteur, GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 3 rue des écoles à PLANCHER LES MINES

- **Madame LORENZI Jacqueline née CHASTANG**

Hôtesse de caisse, SUPERMARCHE MATCH, LURE.

demeurant 10 rue de Gouhenans à ATHESANS ETROITEFONTAINE

- **Monsieur LUTZ David**

Analyste qualité spécialiste, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 13 rue des prés à VAIVRE ET MONTOILLE

- **Madame MAGNIN Marie-France née NICOLAS**

Opérateur polyvalent UEP conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 17 grande rue à CHARGEY LES PORT

- **Monsieur MAILLARBAUX Dominique**

Ouvrier Industrie, OGF, JUSSEY.

demeurant 26 rue André Monneret à CORRE

- **Monsieur MAILLOT Gilles**

Cariste, ETS PRETOT FRERES, LARIANS MUNANS.

demeurant 2 route de la Craye à CIREY LES BELLEVAUX

- **Monsieur MALTEMPI Jean-Paul**

Responsable maintenance, DALKIA FRANCE, ESSEY-LES-NANCY.

demeurant 10 rue des fougères à ECHAVANNE

- Madame MANTAUX Marina

Approvisionneuse, MABEO INDUSTRIES, ETUPES.

demeurant 20 rue de la maisonnette à CHAVANNE

- Madame MARCHAL Sabine

Conseillère insertion professionnelle, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE , DIJON .

demeurant 9 impasse d'Epenotte à ROYE

- Monsieur MARCOTTE Pascal

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 11 rue Jean Bogé à PORT SUR SAONE

- Monsieur MARESCOT David

Comptable fournisseurs, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 avenue du Vernois à NOIDANS LES VESOUL

- Madame MARIOTTO Evelyne née MAILLOT

Technicienne documentaire, ASSYSTEM EOS, BELFORT.

demeurant 7 chemin de la Roignotte à CHENEBIER

- Madame MARQUET Marie-Louise

Préparateur vendeur ambulant, FROMAGERIE MAURON, GRAY-LA-VILLE.

demeurant 14 rue de la Douve à APREMONT

- Monsieur MARTINEZ Frédéric

Technicien de méthodes, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 340 rue de la belle Huguette à VILLERSEXEL

- Madame MARTINEZ Magali née FERNANDEZ

Opérateur polyvalent UEP contrôle, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 38 C grande rue à CHAMPEY

- Monsieur MARTINS Elie

Ouvrier, EUROVIA FRANCHE-COMTE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 9 rue du général de Gaulle à VALAY

- Monsieur MASSELIN Lilian

Employé commercial, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 35 avenue de l'ancienne mairie à FROTEY LES VESOUL

- Madame MATHIEU Chantal née GRISE

Opératrice de production, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 3 place Jean Jaurès à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- Madame MATHIS Isabelle

Secrétaire, CABINET RUEDY AUDIT ET GESTION, FROIDECONCHE.

demeurant 21 rue de la fontaine à EHUNS

- Madame MAUGUIERE Véronique née ODRION

Technicienne de banque, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, BESANCON.

demeurant 133 rue du coucou à ARPENANS

- Madame MENNETRIER Céline née MAGNIN

Adjoint administratif principal , SIED 70, VAIVRE-ET-MONTOILLE.

demeurant 11 rue Maurice Gillot à NAVENNE

- Madame MERLE Danielle née HUGUET

Responsable process, changement et approche patients, BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE, REIMS CEDEX.

demeurant 10 B rue des longs champs à PERROUSE

- Monsieur MEUNIER Cédric

Ouvrier Industrie, OGF, JUSSEY.

demeurant 9 T rue principale à PORT D'ATELIER

- Monsieur MICHALOUX Thierry

éducateur technique spécialisé, UGECAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ, QUETIGNY CEDEX.

demeurant 17 rue du moulin des écrevisses à GRANDVELLE

- Monsieur MIGNOT Fabrice

Métallier, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 34 grande rue à BOUGNON

- Madame MIGNOT Sophie

Assistante de rédaction, L'EST REPEUBLICAIN, VESOUL.

demeurant 1 rue des montants à BOUGNON

- Madame MIHOLIC Carole

Gap leader, FAURECIA SIEDOUBS , MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 27 avenue d'Alsace à CHAMPAGNEY

- Monsieur MILLERET Bertrand

Coordinateur qualité, ZODIAC AERO ELECTRIC, BESANCON.

demeurant 20 route de Virey à CHARCENNE

- Monsieur MIVELLE Sébastien

Préparateur, AUTO DISTRIBUTION , CLERMONT FERRAND.

demeurant 19 chemin de la Demie à QUINCEY

- Madame MOINE Patricia née FARQUE

Assistante de service de santé au travail, SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL NORD FRANCHE-COMTE, ETUPES CEDEX.

demeurant 6 chemin des vignes à SCEY SUR SAONE

- Madame MOLLIER Brigitte née GARNIER

Assistante de secteur, ELIAD , BESANCON.

demeurant 6 rue du breuil à PIN

- Madame MONTAGNON Carole

Technicienne de banque, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, BESANCON.

demeurant 10 rue des ouches à FRAHIER ET CHATEBIER

- Monsieur MOUGEY Christophe

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue de Senoncourt à SAINT REMY

- Madame MOULIN Odile

Opérateur polyvalent UEP emballage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue Beethoven à VESOUL

- Madame MUGNERET Chantal née MENETREY

Professionnelle logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 23 rue des cordeliers à VAIVRE ET MONTOILLE

- Monsieur MUNOZ Jean-Marie

Technicien de laboratoire, GRANULATS DE FRANCHE-COMTE, THIONVILLE.

demeurant 8 impasse des pommiers à BOULOT

- Monsieur NARDIN Vincent

Magasinier, BASSIGNY POIDS LOURDS SAS, LE PUITS DES MEZES.

demeurant 5 bis rue basse à COLOMBOTTE

- **Monsieur NASS Fabrice**

Electricien retoucher, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 15 rue du moulin à ROYE

- **Monsieur NEYER Thierry**

Tuyauteur hydraulique, MABEO INDUSTRIES, ETUPES.

demeurant 49 rue Xavier de Montépin à FROTEY LES VESOUL

- **Monsieur NIEDER Ilse**

Directrice administrative et financière, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 6 boulevard Richet à LUXEUIL LES BAINS

- **Monsieur NOEL Alain**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 15 rue de Laire à VYANS LE VAL

- **Monsieur NOEL Philippe**

Préparateur produits, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 8 rue de la pépinière à VESOUL

- **Madame NOEL Valérie**

Comptable, SARL MOMPONRY, PONT-DE-ROIDE.

demeurant 2 rue de Mollans à VY LES LURE

- **Monsieur NOVELLINU Daniel**

Cordinateur technique, LISI AUTOMOTIVE FORMER, LURE .

demeurant 11 chemin du Breuil à SAINT BARTHELEMY

- **Monsieur OLIVIER Frédéric**

Assistant technique, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant 3 rue Jean-Charles Berne à PALANTE

- **Madame ORIEZ Séverine née DURUPT**

Pilote du système qualité Reydel Way, REYDEL AUTOMOTIVE FRANCE, ROUGEGOUTTE.

demeurant 2 ruelle des Viaux à CHAMPAGNEY

- **Monsieur PAGNOT Arnaud**

Maintenancier process spécialiste electr, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 5 rue de la freteneuse à QUINCEY

- Monsieur PARISOT Cyrille

Chef d'équipe, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant 14 route sous le mont de Vanne à SAINT BARTHELEMY

- Monsieur PARRAVICINI Yves

Cadre, BEHR FRANCE ROUFFACH SAS, ROUFFACH.

demeurant 51 bis grande rue à HERICOURT

- Monsieur PASZKO Manuel

Adjoint responsable, magasinier vendeur, AUTO DISTRIBUTION , CLERMONT FERRAND.

demeurant 3 C rue Rosa Bonheur à VESOUL

- Madame PEPE Pascale née MEYER

Assistante commerciale , ACTE VIE, SCHILTIGHEIM.

demeurant 3 bis rue de la Creuse à CROMARY

- Madame PEREIRA DA SILVA Maria Adélaïde

Comptable, VERGY INDUSTRIES, DIJON.

demeurant 10 rue Corne Jacques à CHARCENNE

- Madame PERRATON Jung Yea née AHN

Acheteuse, GENERAL ELECTRIC PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 4 rue de la libération à CHAMPAGNEY

- Monsieur PERRET Stéphane

Plombier chauffagiste, SARL GILLES DERRIER, VERLANS.

demeurant 7 rue du Varet à ROYE

- Monsieur PERRIER Stéphane

Concepteur métier, CML INNOVATIVE TECHNOLOGIES SAS, BESANCON CEDEX.

demeurant 16 chemin des Fontenis à FONDREMAND

- Monsieur PERRIN Fabrice

Technicien d'études, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 43 rue Marcel Durry à TAVEY

- Madame PETITGERARD Lydie née PETIT

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 6 rue du Général Prévost à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- Madame PETREMENT Florence

Pilote d'application informatique, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 94 avenue Jean Jaurès à HERICOURT

- Madame PFEIL Odile

Hôtesse de caisse, LEROY MERLIN, BESANCON.

demeurant 220 rue de l'Eglise à BATTRANS

- Madame PHEULPIN Marie-Noëlle

Employée libre service, AUCHAN, LUXEUIL-LES-BAINS.

demeurant 98 bis route de Ronchamp à SAINT BARTHELEMY

- Monsieur POIMBOEUF Eric

Acheteur, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 20 rue des bergeries à GRAY LA VILLE

- Monsieur POIRSON Samuel

Maintenancier process, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 14 rue des acacias à VESOUL

- Monsieur POURCHET Hervé

Magasinier, EUROCOOLER SAS, CORBENAY.

demeurant 18 rue de la mairie à BRIAUCOURT

- Monsieur PRESOTTO Sébastien

Technicien polycompétent, IKEA INDUSTRY, LURE CEDEX.

demeurant 1 rue du vieux lavoir à BOUHANS LES LURE

- Monsieur PROENCA Emmanuel

Métallier, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 5 rue de la roche à MOIMAY

- Monsieur PRUDHOMME Olivier

Conseiller indemnisation, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE , DIJON .

demeurant 4 impasse des blanches à MONTAGNEY

- Monsieur QUANG Van Le

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 B rue du 14 juillet à NOIDANS LES VESOUL

- Madame RAGUIN Anne-Marie

Secrétaire médicale, FONDATION ARC-EN-CIEL, HERICOURT.

demeurant 3 bis rue de Savegny à MIGNAVILLERS

- Monsieur RAMDANI Farid

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 9 rue des pruneliers à FROIDECONCHE

- Monsieur RAYMOND Pascal

Mécanicien automobile d'intervention, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 15 grande rue à CHAGEY

- Madame REMY Laurence née GOGUEY

Secrétaire facturière, CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE CRF, VESOUL CEDEX.

demeurant 8 rue de la mairie à COLOMBE LES VESOUL

- Monsieur RIVIERE Joël

Adjoint technique, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE, VILLARS-LE-PAUTEL.

demeurant 15 rue de Dijon à VILLARS LE PAUTEL

- Madame ROBBE Anne

Masseur kinésithérapeute, CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE CRF, VESOUL CEDEX.

demeurant 9 rue du faubourg à VELLEXON

- Monsieur ROBLIN Jérôme

Opérateur de production, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 24 rue de Lure à ATHESANS ETROITEFONTAINE

- Monsieur RODRIGUES Johny

Opérateur polyvalent UEP mécanique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue Jean Mermoz à VESOUL

- Monsieur ROTH Sébastien

Responsable point de vente, CREDIT MUTUEL, MULHOUSE CEDEX.

demeurant 23 rue Ferdinand Buisson à NAVENNE

- Monsieur ROUSSEL Frédéric

Cadre maintenance, OGF, JUSSEY.

demeurant 8 rue du moine à JASNEY

- Madame ROUSSELOT Laurette née VILLETET

Chef gérant, COMPASS GROUP, MARSEILLE.

demeurant 2 route d'Adelans à BOUHANS LES LURE

- Madame ROY Valérie

Technicienne traitement de l'infraction, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 15 bis route de Pusy à PUSEY

- Monsieur ROYER Loïc

RU PROD/QUAL/LOG, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue haute à SERVIGNEY

- Madame RUAUX Edith

Gestionnaire administrative, OGF, JUSSEY.

demeurant 10 rue du tram à JUSSEY

- Monsieur RUDLOFF Yvan

Ouvrirer qualifié Industrie, OGF, JUSSEY.

demeurant 7 rue du 8 mai 1945 à JUSSEY

- Madame RUEDY Nadia née KHELALI

Manager, CABINET RUEDY AUDIT ET GESTION, FROIDECONCHE.

demeurant 8 avenue Labiénus à LUXEUIL LES BAINS

- Madame RUIZ Nathalie née GONCALVES

Agent de vie sociale, KORIAN LE LAC - MAISON DE RETRAITE, VAIVRE ET MONTOILLE.

demeurant 5 rue des noisetiers à RIOZ

- Monsieur SAROUT Abderrahim

Responsable secteur, ACIERPLUS, HERICOURT.

demeurant 1 Impasse Bonhotal à HERICOURT

- Madame SAUREL Colette née BARRET

Assistante administrative, AUCHAN, LUXEUIL-LES-BAINS.

demeurant 4 place du lavoir à SAINT VALBERT

- Monsieur SCHEERS Patrick

Manageur de rayon, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 11 rue d'enfer à SCEY SUR SAONE

- Madame SCHEVENEMENT Nathalie née MALFROY

Conseillère de prévoyance, GAN PREVOYANCE, PARIS.

demeurant 16 rue de la fillette à COLOMBE LES VESOUL

- Monsieur SCHOHN Emmanuel

Agent de sécurité autoroutière, APRR DR RHIN SEMOUTIERS, CHAUMONT.

demeurant 2 rue de la 3ème RSM à SAULNOT

- Monsieur SCHWARTZ Alain

Analyste qualité, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue Charles Boby à QUINCEY

- Madame SEILLIER Christèle née LESOT

Responsable d'agence, MEDI SERVICE, VESOUL.

demeurant 33 rue des pins à FOUGEROLLES

- Monsieur SIGRE Eric

Tourneur fraiseur, CRYLA SAS, BESANCON.

demeurant 1 rue de Quenoche à LA MALACHERE

- Monsieur SIMONET Jean-Claude

Plombier, SAS PALISSOT, BUCEY LES GY.

demeurant 4 rue de la prairie à VELLEFREY ET VELLEFRANGE

- Madame STATHOPOULOS Anne née BURG

Agent administratif, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 15 rue Georges Pompidou à PUSEY

- Madame STOLL Katia

Opératrice polyvalente UEF chauffeur exped VN, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 38 rue Pierre Carmien à LUZE

- Monsieur SUZAN Jean-Philippe

Responsable d'équipe, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE , DIJON .

demeurant 8 grande rue à GRANGES LA VILLE

- Monsieur SYLVESTRE Alain

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 28 rue basse à SERVIGNEY

- **Monsieur TERRASSON Ludovic**

Moniteur flux constituant, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 10 rue de la Creuse à PORT SUR SAONE

- **Madame THIEBAUD Nadine née HENNEQUIN**

Agent de fabrication, STANLEY TOOLS, BESANCON CEDEX.

demeurant 9 ter route de Gray à MARNAY

- **Monsieur TICHOUX GALLIET Yves**

Personnel navigant commercial, AIR FRANCE, ROISSY.

demeurant 4 clos de la fontaine à BUSSIERES

- **Monsieur TISSERAND Ghislain**

Régleur d'ilot, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant 15 rue des roses à FONTAINE LES LUXEUIL

- **Madame TISSERAND Laetitia**

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 rue Noël Ory à NOIDANS LES VESOUL

- **Monsieur TOMASINO Jérôme**

Directeur industriel, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant rue du vaucluse à AILLONCOURT

- **Monsieur TRAVERS Pascal**

Chauffeur poids lourds, COLAS EST - AGENCE HAUTE-SAÔNE, VESOUL.

demeurant 9 lotissement du pré Sirney à FROIDETERRE

- **Monsieur TRAVERSET Jean-François**

Animateur technique service client, SELECTA, AUBERVILLIERS.

demeurant 37 rue Roger Salengro à LURE

- **Monsieur TRIMBUR Nicolas**

Technicien PR A identifiant ELECTRO ou MECA, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 lieu-dit la grange Besson à VALLEROIS LORIOZ

- **Monsieur VALADE Franck**

Préparateur de travaux avec monitorat MAG PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 rue derrière les vergers à AMONCOURT

- **Monsieur VALLOT Jérôme**

Régleur d'ilot, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant 44 route de Lantenot à SAINT GERMAIN

- **Monsieur VALOT Régis**

Opérateur polyvalent UEP conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 22 avenue de Verdun à PORT SUR SAONE

- **Madame VERNIER Christelle**

Agent de fabrication, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 1 lotissement de la Perrode à BOUHANS ET FEURG

- **Madame VERNIER Nadine**

Agent de fabrication, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 14 avenue du Maréchal Leclerc à GRAY

- **Monsieur VERNIER Philippe**

Métallier, VEOLIA, LYON.

demeurant 6 rue de la Bouloye à ESPRELS

- **Monsieur VIENET François**

Responsable maintenance, CHEVAL FRÉRES S.A.S, BESANCON CEDEX.

demeurant 10 grande rue à BOULOT

- **Madame VIENNET Nathalie née FAUCONNIER**

Moniteur, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant rue de la fontaine de Paris à FREDERIC FONTAINE

- **Monsieur VINCENT Raphaël**

RU PROD/QUAL/LOG AM, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 18 rue d'Essernay à VILLERS LE SEC

- **Monsieur VUILLEMENOT André**

Tôlier laques, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 7 rue du vignier à MOIMAY

- **Monsieur VUILLEMOT Sébastien**

Ouvrier, GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 12 bis route de la grange du Vau à MOLLANS

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-07-12-011

arrêté MHT 12 juillet 2017 3ème partie

médailles du travail promotion 14 juillet 2017
3ème partie

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Monsieur AMOR Jean-Paul

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 9 rue Louis Pergaud à LURE

- Monsieur ANDREUX Thierry

Cariste, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 8 rue des deux fontaines à LA PISSEURE

- Monsieur ATTARD Hervé

Superviseur logistique, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 8 rue de l'Eglise à FROTEY LES LURE

- Monsieur AUBERT Jany

Technicien SAV, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 49 grande rue à BEAUJEU ET QUITTEUR

- Madame AUBRY Christiane née CARBON

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 1 rue des tuileries à BOURGUIGNON LES CONFLANS

- Monsieur AUBRY Philippe

RU PROD/QUAL/LOG AM, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 8 rue Charles Pique à ECHENOZ LA MELINE

- Monsieur BADET Claude

Ouvrier Industrie, OGF, JUSSEY.

demeurant 55 route de Cendrecourt à MONTUREUX LES BAULAY

- Madame BALEZEAU Bernadette née GRANGIER

Dispatcheur, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 1 rue du puits de Jacob à LA VILLEDIEU EN FONTENETTE

- Madame BARBARA RODRIGUES Marie-Christine née GUENIN

Technicienne hautement qualifiée allocataires, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE , DIJON

demeurant 8 rue de la prairie à MONTIGNY LES VESOUL

- Monsieur BARNAVON Alain

Directeur d'agence bancaire, CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, DIJON CEDEX.

demeurant 40 bis rue du breuil à VESOUL

- Madame BARTHELEMY Francine née GEORGE

Secrétaire médicale, LPA LE LABO DES HAUTS DE CHAZAL, BESANCON.

demeurant 4 rue du faubourg à ANJEUX

- Madame BAU Régine née GIRARDOT

Secrétaire administrative et commerciale, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 6 rue du puits à MOFFANS ET VACHERESSE

- Monsieur BEAU Alain

CI moniteur ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 rue des lilas à VESOUL

- Monsieur BELGACEM Hachmi

Chef de chantier retraité, COLAS RAIL, CERGY PONTOISE CEDEX.

demeurant 6 bis rue de l'arsenal à GRAY

- Madame BELOT Sylvie née HINDREZER

Assistante administrative des ventes, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 44 rue neuve à PLANCHER LES MINES

- Monsieur BENTAHIR Abderrahim

GAP leader, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 39 rue des Vosges à LURE

- Monsieur BERTRAND Jean-François

Opérateur polyvalent UEP ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 28 rue du Général Leclerc à NAVENNE

- Monsieur BIGLER Jean-Claude

Soudeur, GESTAMP RONCHAMP SAS, CHAMPAGNEY.

demeurant 25 rue du Tillon à EHUNS

- Monsieur BILLOD Claude

Conducteur de ligne, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 6 chemin de la combe à NAVENNE

- Monsieur BILLOTTET Robin

Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 3 rue du moulin à FROTEY LES VESOUL

- Madame BLARDONE Véronique née AMSTOUTZ

Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU DOUBS, BESANCON CEDEX.

demeurant 58 avenue Jouhaux à HERICOURT

- Madame BODET Fabienne

Assistante ordonnancement lancement, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 1 rue de Verdun à LURE

- Monsieur BOILEAU Patrick

Qualité produits nouveaux, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 42 route d'Héricourt à ROYE

- Madame BOILLOZ Marie-Pierre

Directeur de banque, CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL, STRASBOURG.

demeurant 2 rue des orgues à ECHENOZ LA MELINE

- Madame BORIE Marie-Servanne

Employée, LABORATOIRES BOIRON, MESSIMY.

demeurant 16 rue de Chenebier à ECHAVANNE

- Monsieur BOULANGEY Denis

Employé de maintenance, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 2 rue des bains à VESOUL

- Madame BOULEREAU Martine née RAMEY

Assistante de gestion, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 13 rue de la gare à FONTAINE LES LUXEUIL

- Monsieur BOUQUET Jean-Paul

Moniteur coordinateur contrôle, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 rue du lavoir à TRAVES

- Monsieur BOURGEOIS Michel

Manager de secteur retraité, UNION IMMOBILIERE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE, VESOUL CEDEX.

demeurant 2 rue de la pie du chêne à VILLEPAROIS

- Monsieur BOURGEOIS Philippe

Chauffeur, SUEZ RV NORD EST, SAINT BRICE COURCELLES.

demeurant 5 chemin des prélots à VERNOIS SUR MANCE

- **Madame BRASLERET Christine née LOCATELLI**

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 1 rue des chenevières à BOURGUIGNON LES CONFLANS

- **Madame BRENEY Chantal**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 14 rue de Quers à BOUHANS LES LURE

- **Madame BRESSAND Nadège**

Standardiste, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 35 rue des vignes sous roches à AMONCOURT

- **Madame BRESSON Martine née GROSJEAN**

Ouvrière, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 40 route de Baudoncourt à BROTTE LES LUXEUIL

- **Monsieur BRICE Christophe**

Technicien méthodes produits, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 25 avenue du Breuchin à RADDON

- **Monsieur BRISSET Jean-Marc**

Agent de quai, GEFCO, SAUSHEIM CEDEX.

demeurant 2 quai Yves Barbier à VESOUL

- **Monsieur BRUBACH Christian**

Chef de quai maîtrise, GEFCO, SAUSHEIM CEDEX.

demeurant 4 rue de l'église à FILAIN

- **Monsieur BUHL Jean-Bernard**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 6 impasse des vergers à BUSSUREL

- **Madame BUSSIERE Corinne née BOITEUX**

Employée de bureau, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 5 rue de Pourrière à MAIZIERES

- **Monsieur CALLEMEYN Hervé**

Préparateur de travaux avec monitorat MAG PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 177 avenue Pasteur à ECHENOZ LA MELINE

- Madame CALLEY Martine née GALDIN

Secrétaire comptable, BANQUE DE FRANCE, VESOUL CEDEX.

demeurant 8 rue de la France à NOIDANS LE FERROUX

- Monsieur CAMOZZI Michel

Employé, AUCHAN BELFORT, BESSONCOURT.

demeurant 13 rue des coupes à CHAGEY

- Monsieur CAPELLE Pascal

Correspondant clients, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 20 rue Siblot à LURE

- Madame CAPETTE Fabienne

Responsable commerciale, GROUPE CASINO, SAINT ETIENNE.

demeurant 17 avenue de Verdun à GRAY

- Monsieur CARAVATI Patrick

Ouvrirer technicien prototypiste, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 40 rue saint Quentin à LURE

- Madame CARD Michèle

Opératrice de production, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 2 A rue des alouettes à ABELCOURT

- Madame CETRE Michelle née REUCHET

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 34 rue du fer à cheval à AMONCOURT

- Madame CHAMAGNE Patricia née JOSSIN

Employée agro-alimentaire, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 31 rue de Saint Sauveur à BREUCHES LES LUXEUIL

- Monsieur CHAPUIS Philippe

RG maintenance telecom informatique industrielle, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant allée de l'archéologie à LURE

- Madame CHARPENTIER Sylvie née COEUDEVEZ

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 26 rue du contour à BRIAUCOURT

- **Madame CHAUCHOT Isabelle née SIMONET**

Conseiller emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE , DIJON .

demeurant 8 rue de Dijon à ESSERTENNE ET CECEY

- **Madame CHAUSSALET Francine née FORMET**

Ouvrière, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 1 rue de Lorraine à FAUCOGNEY ET LA MER

- **Madame CHAVONAND Nadine**

Coordonnatrice administration du personnel, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 38 rue des cloies à LURE

- **Madame CHRETIEN Nadine née LAPORTE**

Technicienne de laboratoire, LPA LE LABO DES HAUTS DE CHAZAL, BESANCON.

demeurant la Saline à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur CILIA Philippe**

Technicien de banque, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, BESANCON.

demeurant 16 rue des aubépines à COISEVAUX

- **Monsieur CLEMENT Maurice**

Opérateur calandre, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 5 rue des jardins à LA LONGINE

- **Monsieur CLERC Patrick**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 24 résidence les érables à MELISEY

- **Madame COING Brigitte née GUILLIER**

Agent de fabrication, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 67 route de la montagne à FRESSE

- **Madame COLEY Martine née REMY**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 9 rue des deux ponts à LYOFFANS

- **Monsieur CONSTANT Bruno**

Plaquiste compagnon professionnel, S.A.S. CURTI, BAVILLIERS.

demeurant 6 route de Mignafans à GRANGES LA VILLE

- Madame COQUELLE Catherine née HINSINGER

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 3 rue du moulin à BREUREY LES FAVERNEY

- Monsieur CORBERAND Michel

Magasinier cariste, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 15 rue des prés Lajux à LA PROISELIERE ET LANGLE

- Monsieur CORNU Philippe

CI moniteur ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 place de la mairie à PROVENCHERE

- Madame COULON Véronique née MAILLOT

Assistante d'agence, SARL FONTAINE SAVEUR, COMBEAUFONTAINE.

demeurant 67 grande rue à PROVENCHERE

- Monsieur COURTOIS Frédéric

Responsable expédition peinture, LUFKIN FRANCE , FOUGEROLLES.

demeurant 11 B rue du bas de Laval à FOUGEROLLES

- Madame CREVOISIER Pascale née GALMICHE

Agent qualifié fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 5 route nationale 19 à AMBLANS ET VELOTTE

- Monsieur CUNEY Patrick

Boucher, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 32 rue croix de Lallevaux à VILLERS LES LUXEUIL

- Monsieur DALBERTO Freddy

électromécanicien, EITE, LURE.

demeurant 1 rue des grands bois à LANTENOT

- Monsieur DANIEL Eric

ébéniste, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 24 rue des montelots à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- Madame DAUTEL Agnès née EUVRARD

Employée de bureau, LES CRÉATIONS LTN CHRISTINE LAURE, DIJON.

demeurant 13 rue des vignes à VELESMES ECHEVANNE

- **Madame DAUTRICHE Brigitte née BARP**

Technicienne de banque, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, BESANCON.

demeurant 7 chemin des negrelles à MAILLEY ET CHAZELOT

- **Monsieur DAVAL Benoît**

Agent environnement, VEOLIA INDUSTRIES GLOBAL SOLUTIONS, MULHOUSE.

demeurant 2 impasse du tertre à PORT SUR SAONE

- **Monsieur DENIZOT Hervé**

Peintre en bâtiment, SARL EB2P, GRAY.

demeurant 6 rue Alexandre Lasuet à CHAMPLITTE

- **Madame DENOUAL Yvane**

éducatrice technique spécialisée, UGECAM BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ, QUETIGNY CEDEX.

demeurant 18 bis rue du Magny à PORT SUR SAONE

- **Madame DEROSE Nathalie née VIDON**

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 38 rue du Général de Gaulle à NAVENNE

- **Monsieur DESLOYES Philippe**

Technicien méthodes, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 4 impasse Saint Desle à MAGNY VERNOIS

- **Madame DESQUAIRES Mireille née CONCHON**

Référent technique action sociale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, MONTBELIARD.

demeurant 9 impasse des genêts à VAIVRE ET MONTOILLE

- **Monsieur DIRAND Pascal**

Agent de production, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 28 rue Victor Hugo à SAINT SAUVEUR

- **Madame DOLLET Gilberte née LARCHEY**

Opérateur assemblage matelas, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 21 grande rue à AROZ

- **Madame DURGET Sylvie**

Cadre de banque, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, BESANCON.

demeurant 25 B rue Miroudot à VESOUL

- **Monsieur ETIENNE Patrick**

Conducteur d'équipement, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 204 le Lyaumont à AILLEVILLERS ET LYAUMONT

- **Madame FAIVRE Marie-Claire née SZCZODROWSKI**

Résident qualité, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 4 rue du Rahin à CHAMPAGNEY

- **Monsieur FAIVRE Régis**

Agent de magasin, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 12 rue de l'église à LYOFFANS

- **Madame FERRERO Corine née DEFENDI**

Secrétaire, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 19 rue du jeu de quilles à FROTEY LES VESOUL

- **Monsieur FLORIOT Eric**

Technicien informatique, FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT, BAVANS.

demeurant 2 rue François Voltaire à HERICOURT

- **Monsieur FOURNET Marc**

Inspecteur réseau, ALLIANZ VIE, PARIS LA DEFENSE CEDEX.

demeurant 3 route d'Oiselay à LA CHAPELLE ST QUILLAIN

- **Monsieur FRANZ Daniel**

Manageur de rayon, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 5 grande rue à VELLEMINFROY

- **Madame FRITSCH Véronique**

Employée de bureau, GEFCO, SAUSHEIM CEDEX.

demeurant 10 rue du collège à ECHENOZ LA MELINE

- **Monsieur GACON Roland**

Chauffeur, ALUROY, GRAY CEDEX.

demeurant 4 rue des chailles à ANCIER

- **Monsieur GAIDOT Daniel**

Cariste, IKEA INDUSTRY, LURE CEDEX.

demeurant 41 route de Souhières à MELISEY

- Monsieur GAIDOT Gislain

Monteur ailetier, ALSTOM POWER SYSTEMS , BELFORT CEDEX.

demeurant 5 rue du col de la Chevestraye à PLANCHER BAS

- Madame GALLARIE Eliane née ROSSI

Employé libre service, SUPERMARCHE MATCH, LURE.

demeurant 6 rue neuve à LURE

- Monsieur GARCIA Philippe

Directeur technique, MICRO-MEGA, BESANCON CEDEX.

demeurant 15 rue de l'Eglise à BUSSIERES

- Monsieur GARCON JEAN-FRANCOIS Jules

Gardien de site industriel, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 6 rue des pruneliers à FROIDECONCHE

- Monsieur GARRET Benoît

Technicien NOA, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 16 rue de Vesoul à COMBEAUFONTAINE

- Monsieur GARRET Jean-Marie

Moniteur, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 22 rue des fontaines à CHATENEY

- Monsieur GATT Dominique

Responsable d'ilôt, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 25 rue du chanois à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- Madame GAVOILLE Nelly née CHAGUE

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 3 rue du Tillon à CONFLANS SUR LANTERNE

- Madame GIBOULET Brigitte née LOMBARD

Agnet administratif, LOGISTIQUE GLOBALE EUROPEENNE, BELFORT CEDEX.

demeurant 12 route de Montessaux à MELISEY

- Monsieur GIGANTE Jean-Pierre

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 9 rue du lac à PUSEY

- **Monsieur GIMENO Alain**

Responsable d'ilôt, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 12 rue Jules Michelet à SAINT SAUVEUR

- **Madame GIORDANO Nicole**

Exploitant tour de contrôle, GEFCO FRANCE SAS, COURBEVOIE CEDEX.

demeurant 17 rue Jean Moulin à VESOUL

- **Monsieur GIRARDOT Rémy**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 impasse de la Combe à ECHENOZ LA MELINE

- **Madame GRANDJEAN Chantal**

Hôtesse technique, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 18 rue Gustave Courbet à VELLE LE CHATEL

- **Monsieur GRANDPERRIN Bruno**

Maintenancier process spécialiste, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 181 B avenue Pasteur à ECHENOZ LA MELINE

- **Madame GRAS Françoise née MARCEAUX**

Contrôleuse qualité manutentionnaire, CL STOCKS , GRAY.

demeurant 32 rue Louis Pasteur à DAMPIERRE-SUR-SALON

- **Monsieur GRILLOT Marcel**

Mécanicien poids lourds spécialiste, BOURLIER S.A., EXINCOURT.

demeurant 17 rue de Colombier à MONTCEY

- **Monsieur GRILLOT Philippe**

Outilleur, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 6 bis rue du tilleul à CHAMPAGNEY

- **Monsieur GROSDEMOUGE Patrick**

Opérateur polyvalent UEP ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 avenue du Breuil à VAIVRE ET MONTOILLE

- **Monsieur GROSJEAN Denis**

Expert usinage, LISI AUTOMOTIVE FORMER, DELLE CEDEX.

demeurant 15 route du village à ECROMAGNY

- **Madame GROSPERRIN Nadine**

Gestionnaire conseil allocataires, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, VESOUL CEDEX.

demeurant 2 rue Noirot à VESOUL

- **Monsieur GUCCIARDI Pascal**

Technicien, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 6 rue des Chenevières à LURE

- **Madame GUIGNARD Christine née MILLOT**

Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 2 rue de la Chaille à SCYE

- **Monsieur GUILLAUMOT Christian**

Agent de maîtrise, SOCIETE MARSOLAT ROGER ET FILS, VELESMES.

demeurant 3 rue de la serpette à BUCEY LES GY

- **Monsieur GUILLAUMOT Jean-Marie**

écorceur, SOCIETE MARSOLAT ROGER ET FILS, VELESMES.

demeurant 9 rue des vignes à VELESMES ECHEVANNE

- **Madame GUILLIER Martine**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 1 rue du révérend père Bigot à RONCHAMP

- **Madame GUYOT Yvette**

Employée de banque, CIC EST, STRASBOURG.

demeurant 26 rue Léopold Senghor à CHAMPAGNEY

- **Monsieur HADJADJI Nord**

RU PROD/QUAL/LOG AM, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 21 rue de Pontarcher à VESOUL

- **Monsieur HALM Thierry**

Gap leader assemblage, AEE AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE, AUDINCOURT CEDEX.

demeurant 13 rue sous sa roche à BUSSUREL

- **Madame HAMON Ninon née DEMEULEMESTER**

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 9 rue de la Vaux Demouge à POLAINCOURT

- **Monsieur HENNEQUIN Pierre**

Gap leader, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 7 place de Fontenois à PUSEY

- **Madame IPPONICH Corinne née DIEBOLD**

Employée, HUMANIS, MALAKOFF.

demeurant 74 ter rue Léopold Senghor à CHAMPAGNEY

- **Monsieur JEANMOUGIN Bruno**

Technicien atelier, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 10 rue de la Perrrière à MAGNY VERNOIS

- **Madame JEANNEY Nadine née VIAIN**

Second de rayon, AUCHAN, LUXEUIL-LES-BAINS.

demeurant 14 rue des planchottes à RADDON

- **Madame JEANPARIS Jocelyne née THIEVENT**

Technicienne qualité, METALIS, CHAUDEFONTAINE.

demeurant 18 rue du moulin à LA CHAPELLE LES LUXEUIL

- **Madame JEANROY Gisèle née BALLAND**

Manager, SUPERMARCHE MATCH, LURE.

demeurant 35 résidence les érables à MELISEY

- **Monsieur JOFFRIN Fabrice**

Cuisinier, CUISINE ESTREDIA , SAINT REMY.

demeurant 7 bis rue Justin et Claude Perchot à SAINT REMY

- **Monsieur JUIF Jean-Jacques**

Electricien, GE POWER CONVERSION , BELFORT CEDEX.

demeurant 7 rue du collège à ECHENOZ LA MELINE

- **Monsieur KABONGO Emile**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 4 boulevard du parc à LURE

- **Monsieur LACOMBE Didier**

Conducteur de ligne, ARCELOR MITTAL - GRAY, GRAY.

demeurant 16 rue du 4ème chasseur à cheval à GRAY

- Madame LAFAGE Françoise

Chargée d'opérations et de recherches, INRAP, PARIS.

demeurant 2 rue d'enfer à FEDRY

- Madame LALLOZ Catherine née CARGNINO

Employée, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, BELFORT CEDEX.

demeurant 1 Impasse des Dreurets à TREMOINS

- Monsieur LALLOZ Daniel

ébéniste, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 3 rue d'Amont à SAINTE MARIE EN CHANOIS

- Monsieur LAMBERT Alain

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 7 rue de la Presles à BREUREY LES FAVERNEY

- Monsieur LAMBOLEY Claude

Opérateur polyvalent UEP montage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 39 rue des Vosges à SAINT GERMAIN

- Monsieur LAMBOLEY Marc

Bobineur, ALSTOM POWER SYSTEMS , BELFORT CEDEX.

demeurant 5 impasse saint Quentin à LURE

- Madame LARRIERE Christiane née MAZZOLENI

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 30 rue du Breuchot à HAUTEVELLE

- Monsieur LAURENCOT Daniel

Technicien de maintenance, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 1 rue des prés à BREUCHES LES LUXEUIL

- Monsieur LAURO Paul

Assistant de gestion , PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 169 avenue Pasteur à ECHENOZ LA MELINE

- Monsieur LAVEY Jack

Technicien de maintenance, ALSTOM POWER SYSTEMS, BELFORT.

demeurant 1 rue du clos à DAMPIERRE SUR LINOTTE

- **Monsieur LE jean-Luc**

CI conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant rue en la Chaille à SCYE

- **Madame LE GURUN Agnès née GONCALVES**

Ouvrière, CONFECTION DU VAL DE SAÔNE, DIIJON CEDEX.

demeurant 4 rue du moulin à CHARGEY LES GRAY

- **Monsieur LEGAIN Michel**

Technicien électroménager, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 2 rue le Vreuil à COMBERJON

- **Monsieur LEGROS Marc**

Monteur, ALSTOM TRANSPORT SA, NIEDERBRONN-LES-BAINS CEDEX.

demeurant 15 rue Chanoine Frézard à CHALONVILLARS

- **Monsieur LEVRET Daniel**

RU TECH/INDUSTRIALISAITON travaux neufs, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 14 rue Ernest Villeret à NOIDANS LES VESOUL

- **Monsieur LIGEY Jacques**

Chauffeur livreur, CIBOMAT, HAGUENAU CEDEX.

demeurant 280 rue d'Aroz à RAZE

- **Madame LINOTTE Yolande née SAVET**

Secrétaire, SA LELIEUR, THEULEY LES LAVONCOURT.

demeurant 2 rue de la montagne à FOUVENT ST ANDOCHE

- **Madame LOCATELLI Isabelle**

Secrétaire, COMPAGNIE FRANCAISE DU PANNEAU, SAINT LOUP SUR SEMOUSE .

demeurant 40 rue de la Viotte à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur LOMBARD Laurent**

Responsable opérationnel de pôle, ADFP NORD FRANCHE-COMTE, EXINCOURT.

demeurant 65 B rue Louis Pasteur à PLANCHER BAS

- **Monsieur LUCOT Joël**

Contremaître de production, MEAC, GY.

demeurant 3 rue des champs Versa à GY

- **Monsieur LUKASZOW Stanislaw**

Technicien de maintenance, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 4 rue des écoles à FROIDECONCHE

- **Monsieur LUU Hoang Duc**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 4 boulevard du parc à LURE

- **Monsieur MAILLARBAUX Fabrice**

Magasinier, CUISINE ESTREDIA , SAINT REMY.

demeurant 8 rue du Chanois à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur MAILLARD Alain**

Employé de bureau, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 10 T rue Sadi Carnot à FAVERNEY

- **Monsieur MALLET Olivier**

Agent de maîtrise, VEOLIA, LYON.

demeurant 65 rue de Noidans à RAZE

- **Monsieur MANENTI Alain**

CI conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 29 quai Yves Barbier à VESOUL

- **Madame MARIE Martine née MAGNIEN**

Ouvrier menuiserie, OGF, JUSSEY.

demeurant 4 rue du moulin à VOUGECOURT

- **Madame MARLET Christine**

Chef de coupe, CONFECTION DU VAL DE SAÔNE, DIIJON CEDEX.

demeurant 3 place de la mairie à BONBOILLON

- **Monsieur MARQUET Fabrice**

Métallier spécialiste, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 13 rue du moulin à MAILLERONCOURT CHARETTE

- **Madame MARQUIS Chantal née SAINT-ETIENNE**

Responsable administration du personnel, LUFKIN FRANCE , FOUGEROLLES.

demeurant 11 rue des fougères à CORBENAY

- Madame MARTINEZ Catherine née ANDREUX

Technicienne qualité, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 8 rue Lassus à FRANCALMONT

- Monsieur MASSE Patrick

Magasinier, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 5 route de Jasney à MELINCOURT

- Monsieur MASSON Jacques

Ouvrier, ALSTOM POWER SYSTEMS , BELFORT CEDEX.

demeurant 11 rue des époisses à GOUHENANS

- Madame MATHEY Christine née DECROZANT

Directrice de magasin, MONOPRIX BESANCON, BESANCON.

demeurant 1 ruelle du puits d'Eboulet à CHAMPAGNEY

- Monsieur MATHIEU Alain

Ouvrier de fabrication, TFL FRANCE SAS, HUNINGUE CEDEX.

demeurant 19 rue Jean Moulin à CHAMPAGNEY

- Monsieur MATHIOT Joël

Employé commercial, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 18 rue de la Montmartine à NAVENNE

- Monsieur MAURON Thierry

Fromager, FROMAGERIE MAURON, GRAY-LA-VILLE.

demeurant 2 rue du fourneau à NOIRON

- Monsieur MENIGOZ Jean-Louis

Emballeur, LOGISTIQUE GLOBALE EUROPEENNE, BELFORT CEDEX.

demeurant 4 chemin du breuil à SAINT BARTHELEMY

- Monsieur MENIGOZ Jean-Pierre

Scieur régleur, SOCIÉTÉ SAONOISE DE CONTREPLAQUÉ, VILLERS LES LUXEUIL.

demeurant 17 rue du fort à BREUCHES LES LUXEUIL

- Monsieur MERAND Claude

Plâtrier peintre, SARL EB2P, GRAY.

demeurant 3 rue de la Gillotte à MONTUREUX ET PRANTIGNY

- **Monsieur MERCET Frédéric**

Responsable système et développement informatique, LUFKIN FRANCE , FOUGEROLLES.

demeurant 9 rue Lassus à FRANCALMONT

- **Monsieur MEYER PASCAL**

Technicien recherche et développement, FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT, BAVANS.

demeurant 4 A rue du haut du village à ETOBON

- **Monsieur MICHEL Philippe**

Technicien qualité métrologue, GESTAMP RONCHAMP SAS, CHAMPAGNEY.

demeurant 10 rue du Bermont à CHAMPAGNEY

- **Madame MILLOT Michèle née CORNEVEAUX**

Professionnelle logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 grande rue à COLOMBE LES VESOUL

- **Monsieur MINNE Patrick**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 30 grande rue à VY LES LURE

- **Monsieur MISSLIN Pascal**

Agent de sanitation, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 1 rue du tennis à CUVE

- **Monsieur MOESCH Jean-Marie**

Concepteur process et machine, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 49 Les Chavannes à FOUGEROLLES

- **Monsieur MONNERET Denis**

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 1 grande rue à EQUEVILLEY

- **Madame MONNIN Christiane née PICHOT**

Opérateur finition sommier, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 8 A avenue du Durgeon à VESOUL

- **Monsieur MONNIN Jean-Jacques**

Chef d'équipe 2, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 3 rue des balcons fleuris à VESOUL

- **Madame MOREY Véronique née ROBERT**

Employée libre service, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant rue du château à COLOMBIER

- **Monsieur MORVAN René**

Manager commercial cadre, AUCHAN, LUXEUIL-LES-BAINS.

demeurant 18 rue des muriers à FROIDECONCHE

- **Monsieur MOTELLIER Hervé**

Agent de maîtrise, TEREVA, BOUR-EN-BRESSE.

demeurant 2 rue de la grande goutte à LUZE

- **Monsieur MOUGENOT Jean-Luc**

Opérateur de fabrication, GESTAMP RONCHAMP SAS, CHAMPAGNEY.

demeurant 27 rue de Lorraine à LURE

- **Monsieur MOULHERAT Bruno**

Pilote étude diagnostic, PEUGEOT MOTOCYCLES , VALENTIGNEY CEDEX.

demeurant 40 rue Salvador Allende à HERICOURT

- **Madame MOUREY Sylvie née PELLETIER**

Agent administratif, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 5 chemin des champs du haut à FROIDETERRE

- **Monsieur MOZER Patrick**

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 175 avenue Pasteur à ECHENOZ LA MELINE

- **Monsieur NATHER Thierry**

RU PROD/QUAL/LOG AV, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 9 rue derrière le Mottet à COLOMBE LES VESOUL

- **Monsieur OLIVIER David**

Technicien outillage, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 55 avenue Charles de Gaulle à SERVANCE

- **Monsieur ORHAN Bernard**

Médecin, CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE CRF, VESOUL CEDEX.

demeurant 2 rue de la place à VELLEFAUX

- Monsieur PAUL Gérard

Chef de chantier, SA CARSANA, GEVIGNEY.

demeurant 32 rue de Poiset à GEVIGNEY ET MERCEY

- Monsieur PECHIN Philippe

Menuisier maçon, PFC PRÉFABRICATION FRANC-COMTOISE, PLANCHER BAS.

demeurant 32 rue Léon Blum à HERICOURT

- Monsieur PELCY Marcel

Opérateur réseau, CE VEOLIA EAU - UES REGION EST, METZ.

demeurant 5 B rue de l'angle à LA BARRE

- Madame PEQUEGNOT Renée

Agent qualifié protoypes, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 63 grande rue à VY LES LURE

- Madame PERNOT Béatrice née GRANDGIRARD

Référente technique prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 7 rue de la grange du Vau à AMBLANS ET VELOTTE

- Monsieur PERRET André

Opérateur sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 49 rue de la verrerie à ROYE

- Madame PETITJEAN Maire-Christine née ANTOINE

Manager caisse, SUPERMARCHE MATCH, LURE.

demeurant 13 route de Luxeuil-les-Bains à LANTENOT

- Monsieur PFLEGHAAR Jean

Technicien protos, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 19 rue des Marcelles à ROYE

- Madame PHEULPIN Catherine

Gestionnaire conseil allocataires, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, VESOUL CEDEX.

demeurant 5 rue Petit à VESOUL

- Monsieur PIDANCET Didier

Chef d'équipe, OGF, JUSSEY.

demeurant 29 grande rue à AISEY ET RICHECOURT

- Monsieur PIHET Eric

Employé, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 2 rue du jeu de quilles à FROTEY LES VESOUL

- Monsieur PILLET Philippe

Chargé de mission, PÔLE EMPLOI BOURGOGNE, DIJON.

demeurant 6 rue de Pontarcher à VESOUL

- Madame PINET Carole née LOUIS

Agent, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, BELFORT CEDEX.

demeurant 3 rue Sainte Pauline à CHAMPAGNEY

- Monsieur PINTO Manuel

Opérateur polyvalent UEP conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 9 rue Saint Hubert à ECHENOZ LA MELINE

- Monsieur POISSENOT Jean-Luc

Directeur régional, COLAS NORD-EST, NANCY.

demeurant 24 rue Francis Mohring à ECHENOZ LA MELINE

- Monsieur POULET Jean-Noël

Professionnel des services conception véhicules, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 rue de la liberté à NOIDANS LES VESOUL

- Monsieur POULET Jean-Yves

Préparateur de travaux avec monitorat MAG PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 ruelle des prés à MONTBOZON

- Monsieur PROFILLET Xavier

Gestionnaires pièces de rechange et accessoires, BOURLIER S.A., EXINCOURT.

demeurant rue des curtiles et aux renards à ECHENOZ LA MELINE

- Monsieur REGNAULT Philippe

Ingénieur support technique, GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 21 rue du Rapois à PLANCHER BAS

- Madame REJIM Mina

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 20 rue Anatole France à LURE

- Monsieur RELANGE Alain

Référent technique accueil, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 4 rue Paul Verlaine à VESOUL

- Monsieur REMY Philippe

Agent de service qualifié, P.M.S. SAINT-LOUP, MAGNONCOURT.

demeurant 10 rue des charmille à CORBENAY

- Monsieur RIONDEL Denis

RU PROD/QUAL/LOG, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 grande rue à TINCEY

- Madame ROBERT Nelly née GUIDOLIN

Secrétaire de mairie, MAIRIE DE CONFLANS-SUR-LANTERNE, CONFLANS SUR LANTERNE.

demeurant 20 avenue Parmentier à VESOUL

- Madame ROBERT Sabrina née DEHEDIN

Agent de conditionnement, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 14 avenue du bois à FOUGEROLLES

- Monsieur ROBERT Sylvain

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 10 rue de la Velle à FAYMONT

- Monsieur ROBINET William

Conducteur assembleuse ressorts, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 2 rue de la ruelle à BOURSIERES

- Monsieur ROBLES René-Pierre

Opérateur sur presse, GESTAMP RONCHAMP SAS, CHAMPAGNEY.

demeurant 18 voie de Saint-Georges à ATHESANS ETROITEFONTAINE

- Madame RONDOT Denise née PETITGERARD

Magasinier, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 27 rue Paul Bert à CONFLANS SUR LANTERNE

- Madame ROSE Monique

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 26 rue du moulin à ROYE

- **Monsieur ROUSSEAU Pascal**

Technicien d'études, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 13 rue de Thann à HERICOURT

- **Monsieur ROUSSEL Jean-Marc**

Technicien de méthodes, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 16 rue de la grande Berce à COUTHENANS

- **Madame ROY Francine née GIRARDIN**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 18 route de Lure à GOUHENANS

- **Monsieur RUTTER Jean-Marc**

RU PROD/QUAL/LOG AV, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 chemin Perrières à VELLEFAUX

- **Madame SANCHEZ Florence née PATEY**

Agent de fabrication, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 19 rue Parmentier à CONFLANS SUR LANTERNE

- **Monsieur SERRALHEIRO Dominique**

Opérateur, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 10 rue de la croix Party à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur SILVEIRA Carlos**

Manageur de rayon, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 8 avenue des frères Doillon à NOIDANS LES VESOUL

- **Monsieur SIMON Jean-Paul**

Conducteur ligne usinage, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 8 cours Jérôme Patret à DAMPIERRE LES CONFLANS

- **Monsieur SIMONET Jean-Claude**

Plombier, SAS PALISSOT, BUCEY LES GY.

demeurant 4 rue de la prairie à VELLEFREY ET VELLEFRANGE

- **Monsieur SIMONIN Eric**

Team leader, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 17 rue du Docteur Engelhard à LUXEUIL LES BAINS

- **Monsieur STALLIN Joël**

Opérateur sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 34 résidence les érables à LES AYNANS

- **Monsieur STASTNY Hervé**

Technicien, LABORATOIRE INTERPROFESSIONNEL D'ANALYSES LAITIÈRES DE RIOZ, RIOZ.

demeurant 4 rue des maraîchers à NAVENNE

- **Monsieur STEPHANIE Didier**

Agent de maitrise, IKEA INDUSTRY, LURE CEDEX.

demeurant 5 rue de Verdun à LURE

- **Monsieur SWOBODA Bernard**

Ingénieur cadre, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 16 rue de Frahier à CHALONVILLARS

- **Monsieur TONNELIER Pascal**

Technicien maintenance, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 9 rue de la mairie à LURE

- **Madame TRIQUENOT Martine née SCHILHANECK**

Chef de projet, ALSTOM POWER SYSTEMS , BELFORT CEDEX.

demeurant 3 route du bourset à MONTESSAUX

- **Mademoiselle VAGNET Gérard**

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 6 rue Noël Ory à NOIDANS LES VESOUL

- **Monsieur VAILLARD Joël**

Chef d'équipe bâtiment, SODEX OBLIGER, MISEREY.

demeurant route de Voray à BOULT

- **Madame VANCON Nelly née DAVAL**

Télévendeuse, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 43 ter avenue des Vosges à RADDON

- **Madame VAUDREY Marie-Line née DUFFET**

Technicienne agencement, LABORATOIRE INTERPROFESSIONNEL D'ANALYSES LAITIÈRES DE RIOZ, RIOZ.

demeurant 22 rue Charles de Gaulle à RIOZ

- Monsieur VAUDREY Philippe

Technicien relations externes, LABORATOIRE INTERPROFESSIONNEL D'ANALYSES LAITIÈRES DE RIOZ, RIOZ.

demeurant 22 rue Charles de Gaulle à RIOZ

- Monsieur VENNE Guy

Ingénieur développement, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 52 rue Saint Quentin à LURE

- Madame VERSEY Nathalie née BIGUS

Gestionnaire fraude, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, VESOUL CEDEX.

demeurant 60 rue Jean Jaurès à VESOUL

- Madame VIEILLE Dominique née GRANGEOT

Assistante de direction, BOURLIER S.A., EXINCOURT.

demeurant 4 chemin de l'étang à VAUCHOUX

- Madame VILLEMIN Marie-Madeleine née PERROT

Assistante de direction, SIED 70, VAIVRE-ET-MONTOILLE.

demeurant 6 rue du moulin des femmes à CHATENOIS

- Monsieur VINCENT Thierry

Responsable logistique, CUISINE ESTREDIA , SAINT REMY.

demeurant 8 grande rue à ANJEUX

- Monsieur VINEZ Bernard

Employé intérimaire, MANPOWER FRANCE, VESOUL.

demeurant 8 rue du château Grillot à AUTREY LES CERRE

- Monsieur VITALI Claude

Technicien productivité, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 35 rue beauregard à GY

- Madame VOUILLOT Martine née DIOLEZ

Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 6 rue des montagnards à VESOUL

- Monsieur VUILLEMINEY Philippe

Cariste, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 11 la Ramouse à FOUGEROLLES

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-07-12-012

arrêté MHT 12 juillet 2017 4ème partie

médailles du travail promotion 14 juillet 2017
4ème partie

- **Monsieur ZUMBIEHL Daniel**

Conducteur de moyens industriels ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 5 rue des cannes à SENONCOURT

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur ACIDE Benoît**

Professionnel d'essai, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 10 rue du pont Brisot à COURCHATON

- **Monsieur ALIZON Gérard**

Technicien de méthodes, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 7 rue de Luze à ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS

- **Monsieur AMANN Bernard**

Moniteur conditionnement expédition, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 20 rue Gustave Courtois à VESOUL

- **Monsieur AMZILE Abdellah**

Conducteur machine, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 1 rue du Patis à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Madame ARNOLD Joëlle née PICCOT**

Opérateur polyvalent UEP contrôle, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 23 rue Pierre de Coubertin à HERICOURT

- **Monsieur ARTAUX Pierre**

Technicien approvisionneur, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 8 rue Clémenceau à QUINCEY

- **Monsieur ARTZNER Jean-Luc**

Conducteur d'installation, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 23 rue du culot à MAGNY D'ANIGON

- **Monsieur ATTARD Hervé**

Superviseur logistique, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 8 rue de l'Eglise à FROTEY LES LURE

-**Monsieur BADET Claude,**

ouvrier Industrie, OGF JUSSEY, demeurant 55 route de Cendrecourt à MONTUREUX-LES-BAULAY

- **Monsieur BAGUE Michel**

Métrologue spécialiste coordinateur, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue du pont de planches à NEUVELLE LES LA CHARITE

- **Madame BALKAN Gülay née OZOUYGU**

Opérateur piquage plateau, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 8 rue Potey Verdun à BREUREY LES FAVERNEY

- **Madame BALTHAZARD Marie-Françoise**

Agent de service hospitalier, FONDATION ARC-EN-CIEL, HERICOURT.

demeurant 5 rue du Pré la miche à CHAGEY

- **Monsieur BANELLI Yves**

Opérateur polyvalent UEP emballage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue du 23ème RIF à VESOUL

- **Monsieur BASTIEN Alain**

Opérateur polyvalent UEP conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 21 rue Gilberte Lavalaire à PORT SUR SAONE

- **Madame BEAUPRETRE Brigitte née MAILLOT**

Assistante formation, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 24 rue du Maréchal Leclerc à SCEY SUR SAONE

- **Madame BERGEON Yvette**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 27 rue de la gare à LURE

- **Monsieur BERNARD Jean-Michel**

Technicien commandes spéciales, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 rue de la Chaille à ECHENOZ LE SEC

- **Monsieur BERNARDIN Jean-Noël**

Responsable station, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 18 rue des tilleuls à LES AYNANS

- **Monsieur BERNIER Michel**

CI peinture TTS/CATA, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 rue de la vignotte à VILORY

- **Monsieur BIANCHI Michel**

Moniteur, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 8 rue du Mont Vaudois à HERICOURT

- **Monsieur BIGLER Jean-Claude**

Soudeur, GESTAMP RONCHAMP SAS, CHAMPAGNEY.

demeurant 25 rue du Tillon à EHUNS

- **Madame BILLOTTET Edith née REGAZZONI**

Ouvrière confection, CONFECTION DU VAL DE SAÔNE, DIIJON CEDEX.

demeurant 8 rue des charmottes à DAMPIERRE-SUR-SALON

- **Madame BLANDIN Marie-Claude née JEANROY**

Chargée de mission, AGENCE REGIONALE DE SANTE, BESANCON CEDEX.

demeurant 20 impasse en Blanchard à PUSY EPENOUX

- **Monsieur BLOT Patrick**

Ouvrier Industrie, OGF, JUSSEY.

demeurant 77 rue Charles Rech à JUSSEY

- **Madame BOLLIN Isabelle née RAMOS GONCALVES PAIS**

Opérateur polyvalent UEP couture, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 79 avenue de la victoire à ECHENOZ LA MELINE

- **Monsieur BOUCHARD Alain**

RU PROD/QUAL/LOG AV, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 7 rue de Saulx à LA VILLENEUVE

- **Madame BOUGHO Evelyne née GARNIER**

Pilote PES, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 rue du Tremblois à MONTIGNY LES VESOUL

- **Madame BOURGEOIS Francine née AUDINOT**

Hôtesse de caisse, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 11 rue Olivier de Serres à VESOUL

- **Monsieur BOURGEOIS Jean-Louis**

Maintenancier process spécialiste, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 11 rue de la froterie à BOUGNON

- Madame BOURGOINT Marie-Christine née ROYER

Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 25 rue du capitaine Blandin à VESOUL

- Monsieur BOUTTEMENT Albert

Technicien stock départ, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 6 rue de l'étang à VAIVRE ET MONTOILLE

- Monsieur BRET Bruno

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 41 rue de Quarre à MAILLEY ET CHAZELOT

- Madame BRICAUD Nadine née MIGNOT

Chargée de rayon, MONOPRIX, VESOUL.

demeurant 4 rue basse à SERVIGNEY

- Monsieur BRIENNE Patrick

Analyste qualité spécialiste, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 15 rue des prés à VAIVRE ET MONTOILLE

- Monsieur BROUILLARD Denis

Agent de fabrication, SOCIÉTÉ SAONOISE DE CONTREPLAQUÉ, VILLERS LES LUXEUIL.

demeurant 5 rue des prés à ABELCOURT

- Madame BUBBA Maryse née GEORGES

Opérateur, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 36 rue de la Viotte à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- Monsieur BURGEY Crhistian

Maintenancier process, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 37 route de Luxeuil à LA CHAPELLE LES LUXEUIL

- Madame CALLEY Martine née GALDIN

Secrétaire comptable, BANQUE DE FRANCE, VESOUL CEDEX.

demeurant 8 rue de la France à NOIDANS LE FERROUX

- Monsieur CAMUSET Guy

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 17 rue d'Aroz à BOURSIERES

- Monsieur CANDIDO Gianni

Maintenancier process électromécanicien, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 8 rue du rapois à PLANCHER BAS

- Monsieur CARDOT Gilles

Professionenel usinage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 22 rue des écluses à PLANCHER BAS

- Monsieur CARDOT Michel

Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 5 rue de Franche-Comté à VESOUL

- Madame CARLINET Sylviane née MEUNIER

Agent de fabrication, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 28 quater avenue du Général Brosset à CHAMPAGNEY

- Monsieur CHAILLET Jean-Pierre

Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU DOUBS, BESANCON CEDEX.

demeurant 11 rue Charles Vincent à LOULANS VERCHAMP

- Monsieur CHALMEY Gilles

Maintenancier installations générales, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 rue du stade à BAULAY

- Monsieur CHARDON Christian

Conducteur de ligne, IKEA INDUSTRY, LURE CEDEX.

demeurant 15 rue Jean Deskur à LURE

- Madame CHAUSSALET Sylviane née CHIPRET

Hôtesse d'accueil, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 5 route de Fontenis à LA MALACHERE

- Madame CHEVALIER Christine née EME

Manageur de rayon, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 6 rue de Gerlingen à VESOUL

- Madame CHEVALME Marie-Lucilia née MARCELINO

Opérateur, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 48 rue de la Viotte à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- Madame CHOUAF Fatima née EL JADID

Agent de service hospitaier, FONDATION ARC-EN-CIEL, HERICOURT.

demeurant 5 rue de Strasbourg à HERICOURT

- Monsieur CHRETIEN Didier

Professionnel des services, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue du monument à BRIAUCOURT

- Monsieur CLERC Jacky

Maintenancier, VEOLIA INDUSTRIES GLOBAL SOLUTIONS, MULHOUSE.

demeurant 4 impasse du creux Magnin à TRAVES

- Madame CLERC Maryline née BILLARD

Ouvrière retraitée, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 6 rue des Vosges à MAGNONCOURT

- Monsieur COIN Alain

Ouvrier spécialisé Industrie, OGF, JUSSEY.

demeurant 7 rue des journaux à AMANCE

- Monsieur COIN Eric

Conducteur machine, COBRA EUROPE S.A., LUXEUIL LES BAINS.

demeurant 529 le Blanzey à FOUGEROLLES

- Monsieur COING Claude

Agent d'expéditions, LISI AUTOMOTIVE FORMER, LURE .

demeurant 67 route de la montagne à FRESSE

- Monsieur COMBEMOREL Jean-François

Conducteur d'engin, GRANULATS DE FRANCHE-COMTE, THIONVILLE.

demeurant 3 rue des Berrey à MAGNY D'ANIGON

- Madame COMTE Brigitte née BATAILLE

Secrétaire, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 5 rue des cordeliers à VAIVRE ET MONTOILLE

- Madame COURTEFOIE Martine née BEUF

Gestionnaire budget gestion devis, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 sentier des bosquets à VELLEFAUX

- **Monsieur CREUX Philippe**

Chauffeur, SUEZ RV CENTRE EST, LYON.

demeurant 1 A rue de Fontenoy à CUVE

- **Monsieur CRIQUI Pierre**

Electricien HT/BT, VEOLIA INDUSTRIES GLOBAL SOLUTIONS, MULHOUSE.

demeurant 6 la grange Besson à VALLEROIS LORIOZ

- **Monsieur CURTI Marc**

Moniteur, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 5 rue du chemin neuf à CHENEBIER

- **Madame DA SILVA Maria Beatriz née MARQUES**

Opérateur finition bande, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 44 rue Lafayette à VESOUL

- **Monsieur DALBERTO Freddy**

électromécanicien, EITE, LURE.

demeurant 1 rue des grands bois à LANTENOT

- **Madame DAVAL Chantal née ARTERO**

Agent d'emballage, SEB INTERNATIONAL SERVICE, FAUCOGNEY ET LA MER.

demeurant 20 rue de la mer à FAUCOGNEY ET LA MER

- **Madame DAVAL Jocelyne**

Assistante approvisionnement, SEB INTERNATIONAL SERVICE, FAUCOGNEY ET LA MER.

demeurant la roche au pic à LA LONGINE

- **Monsieur DAVAL Patrick**

Ouvrier, GRUPO ANTOLIN, RUPT SUR MOSELLE.

demeurant 31 rue des écluses à LA LONGINE

- **Monsieur DAVAL Philippe**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 17 rue Albert Olivier à NOIDANS LES VESOUL

- **Madame DE JESUS PEREIRA Maria**

Professionnel de laboratoire spécialiste, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 44 rue Miroudot Saint-Ferjeux à VESOUL

- **Monsieur DEBENATH Gérard**

Opérateur, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 31 rue du Beuchot à HAUTEVELLE

- **Monsieur DEBLAY Jean-Marie**

Contrôleur de sécurité, CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, DIJON CEDEX.

demeurant 1 rue des fougères à ECHAVANNE

- **Madame DEBOUCHE Viviane née PESEUX**

Professionnelle logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 236 rue de la charmotte à PONTCEY

- **Monsieur DECARD Jacques**

Maintenancier process spécialiste, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 125 rue des canes à RAZE

- **Monsieur DELANNOY Jacques**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 impasse les graviers à CONFLANDEY

- **Monsieur DELORME Gabriel**

Magasinier, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant champs sur la Baye à FROIDETERRE

- **Monsieur DEMANGE Alain**

chauffeur monteur livreur, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 81 rue Pasteur à FOUGEROLLES

- **Monsieur DENIZOT Hervé**

Peintre en bâtiment, SARL EB2P, GRAY.

demeurant 6 rue Alexandre Lasuet à CHAMPLITTE

- **Madame DESCHENES Isabelle**

Aide comptable retraitée, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 3 lotissement des vergers à SAULX

- **Monsieur DESGRANCHAMPS Hervé**

Agent qualifié fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 27 rue de Lattre de Tassigny à LURE

- **Monsieur DI LIBERTO Armand**

Technicien approvisionneur, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 16 rue du sabot à FROTEY LES VESOUL

- **Madame DROUECHE Michelle née MOUGENOT**

Auditeur interne, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, VESOUL CEDEX.

demeurant 17 rue des carrières à ECHENOZ LA MELINE

- **Monsieur DUBOIS Pascal**

Chef de chantier, ENTREPRISE POZZI SA, PLANCHER-BAS.

demeurant 11 rue des vieilles vies à CHAMPEY

- **Monsieur DUCOTEY Alaix**

Commercial, MABEO INDUSTRIES, ETUPES.

demeurant 72 faubourg de Montbéliard à HERICOURT

- **Madame DUDNIK Gilberte**

Professionnelle des services programmation logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 29 avenue du Général de Gaulle à NAVENNE

- **Madame DUHAMEL Martine née VALDENAIRE**

Opérateur polyvalent UEP montage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 2 rue des Vanney à BUSSUREL

- **Monsieur DUMONT Thierry**

Responsable de groupe, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 45 grande rue à TRAVES

- **Madame DURAND Isabelle**

Approvisionneuse, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 1 D rue Pasteur à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur DURPOIX Christian**

Magasinier cariste, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 15 route des trois fontaines à AMAGE

- **Madame EBLE Nadine**

Aide soignante, CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE CRF, VESOUL CEDEX.

demeurant 36 rue Robert Roy à PORT SUR SAONE

- Madame ECHILLEY Annick

Réceptionnaire, BOURLIER S.A., EXINCOURT.

demeurant 3 place du grand puits à CHARMOILLE

- Monsieur EDME Philippe

Opérateur polyvalent UEP découpe, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 8 rue de Vesoul à COMBEAUFONTAINE

- Madame EME Chantal

Agent qualifié fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 634 rue de la prairie à VILLERSEXEL

- Monsieur ESPIRAT André

Technicien d'études, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 19 rue de la tuilerie à LOMONT

- Madame FAIVRE Joëlle

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 40 rue saint Quentin à LURE

- Madame FAIVRE Pascale née DUMAIN

Ouvrière, SOCIÉTÉ SAONOISE DE CONTREPLAQUÉ, VILLERS LES LUXEUIL.

demeurant 19 rue de la charme à ABELCOURT

- Monsieur FERRETTI Bruno

Ouvrier forestier, OFFICE NATIONAL DES FORETS, BESANCON CEDEX.

demeurant 2 Le Raddon à BELONCHAMP

- Monsieur FIVEL Didier

CI conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 7 rue de la fraternité à NOIDANS LES VESOUL

- Monsieur FOELKER Jean-Paul

Ouvrier, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 1 grande rue à QUERS

- Monsieur FOURRIER Daniel

Conducteur d'équipement, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 17 rue des tilleuls à MAGNONCOURT

- **Monsieur FRADE José**

Conducteur de ligne, COMPAGNIE FRANCAISE DU PANNEAU, SAINT LOUP SUR SEMOUSE .

demeurant 29 rue de Chanois à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur FRERE Jady**

Magasinier cariste, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 17 rue du 19 mars 1962 à CONFLANS SUR LANTERNE

- **Madame GACONNET Brigitte née DUMONT**

Adjointe service achats, LES CRÉATIONS LTN CHRISTINE LAURE, DIJON.

demeurant 1 rue de Montureux à CHARGEY LES GRAY

- **Monsieur GALLOIS Lionel**

Moniteur flux constituant, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 125 lotissement communal à RAZE

- **Monsieur GALLOY Daniel**

Technicien AET confirmé, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 7 rue de Thienans à MONTBOZON

- **Monsieur GALMICHE Christian**

Opérateur polyvalent UEP ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 rue des écoles à AMBLANS ET VELOTTE

- **Monsieur GAMET Christian**

Opérateur sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 10 ruedu mont Gédry à ARPENANS

- **Monsieur GAMET Jacques**

Tolier retoucheur, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 231 rue des cités à VILLERSEXEL

- **Monsieur GARCIA Philippe**

Directeur technique, MICRO-MEGA, BESANCON CEDEX.

demeurant 15 rue de l'Eglise à BUSSIERES

- **Monsieur GARNIER Dominique**

RESP ING FLUX PIECES ET CONDITIONNEMENTS NIV 2 AM, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 rue Claude Debussy à NAVENNE

- Monsieur GARNIER Patrick

Maintenancier process électromécanicien, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 5 rue de l'étang à BUSSUREL

- Monsieur GATT Robert

Magasinier cariste, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 1 impasse pré Gilley à JASNEY

- Monsieur GATT Roger

Conducteur équipement, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 27 rue des Varennes à BAUDONCOURT

- Monsieur GAUDEY Bruno

Opérateur polyvalent UEP ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 6 rue Jacqueney à ABELCOURT

- Monsieur GELINOTTE Daniel

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 6 rue Laurent Dietlin à VALLEROIS LE BOIS

- Madame GENET Marie-Hélène née STOESSEL

Employée accueil services, AUCHAN BELFORT, BESSONCOURT.

demeurant 4 rue des fleurs à HERICOURT

- Madame GIGANTE Claudine née LAURENT

Opératrice polyvalente UEP mécanique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 12 rue du chardenet à PUSEY

- Monsieur GIROMAGNY Alain

Technicien pilote LSI - Pilote local CFAO, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 11 rue du capitaine Blandin à VESOUL

- Monsieur GONCALVES Antonio

Opérateur polyvalent UEP ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 16 avenue du général de Gaulle à NAVENNE

- Monsieur GORCY Pierre

Délégué départemental de la Haute-Saône de l'ARS, AGENCE REGIONALE DE SANTE, BESANCON CEDEX.

demeurant 2 rue Louis Blériot à VESOUL

- **Madame GOUX Jocelyne née CONGY**

Opérateur polyvalent UEP conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 35 rue de Neurey à VILLERS LE SEC

- **Monsieur GRAFA Rachid**

Manutentionnaire, COMPAGNIE FRANCAISE DU PANNEAU, SAINT LOUP SUR SEMOUSE .

demeurant 28 rue Lamartine à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur GRANDJEAN Jean**

Chauffeur, SUEZ RV CENTRE EST, LYON.

demeurant 13 bis rue de la perception à SCEY SUR SAONE

- **Monsieur GRESSARD Jean-Paul**

Professionnel d'essai, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 15 T rue de la Luzine à LUZE

- **Monsieur GROSJEAN Daniel**

Technicien de maintenance, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 2 rue de la poterie à MAGNY D'ANIGON

- **Monsieur GROSJEAN Denis**

Expert usinage, LISI AUTOMOTIVE FORMER, DELLE CEDEX.

demeurant 15 route du village à ECROMAGNY

- **Monsieur GROSJEAN Jean-Paul**

Outilleur, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 13 route du village à ECROMAGNY

- **Monsieur GROSJEAN Richard**

Chef de carrière, GRANULATS DE FRANCHE-COMTE, THIONVILLE.

demeurant HLM rue du collège à MARNAY

- **Monsieur GRUNEWALD Eugène**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 16 rue des cannes à OIGNEY

- **Madame GRUX Francine née COSTILLE**

TECH APPROV + PILOTE APPLICATIONS INFOR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 20 rue du Magnoray à ECHENOZ LE SEC

- **Monsieur GUERINON Michel**

Moniteur ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 chemin du cornet à ECHENOZ LA MELINE

- **Monsieur GUERRET Pascal**

Conducteur déminé, EUROSERUM, PORT-SUR-SAÔNE.

demeurant 28 rue de Montoille à VAIVRE ET MONTOILLE

- **Madame GUIGNARD Edith**

Ouvrière Industrie, OGF, JUSSEY.

demeurant 16 rue de Franche-Comté à COMBEAUFONTAINE

- **Madame GUILLAUME Danièle née MILLOT**

Technicienne coordonnatrice logistique transport, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 5 chemin des bons valots à AVRIGNEY VIREY

- **Monsieur GUILLAUMOT Christian**

Agent de maîtrise, SOCIETE MARSOLAT ROGER ET FILS, VELESMES.

demeurant 3 rue de la serpette à BUCEY LES GY

- **Monsieur GUILLAUMOT Jean-Marie**

écorceur, SOCIETE MARSOLAT ROGER ET FILS, VELESMES.

demeurant 9 rue des vignes à VELESMES ECHEVANNE

- **Monsieur GULLUSCIO Joseph**

Chargé de clientèle en assurance, AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX.

demeurant 12 rue du Paquis à FERRIERES LES RAY

- **Monsieur HADJADJI Ben Ali**

Opérateur polyvalent UEP emballage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 impasse du moulin à PUSY EPENOUX

- **Monsieur HAMON Gérard**

Electronicien, CEA SACLAY, GIF-SUR-YVETTE CEDEX.

demeurant 22 rue des pins à FOUGEROLLES

- **Monsieur HERRGOTT Christian**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 23 rue Albert Decaris à VESOUL

- Monsieur HEURET Alain

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue du stade à VELLEFAUX

- Madame HEURET Gisèle

Agent technique, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 27 rue du tremblois à MONTIGNY LES VESOUL

- Monsieur HUMBLOT Claude

Cariste, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 2 rue des crais à CUVE

- Monsieur IESCH Patrick

Menuisier, NEGRO Père et Fils, BAVILLIERS.

demeurant 20 rue de la barrière à BREVILLIERS

- Monsieur JACQUOT Pascal

Boucher, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 1 grande rue à DAMBENOIT LES COLOMBE

- Madame JERRAIN Chantal née MEUNIER

Monitrice montage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 10 rue des saules à VAIVRE ET MONTOILLE

- Monsieur JOBERT Michel

Opérateur sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 2 rue de la Planchotte à MOFFANS ET VACHERESSE

- Madame JUNIER Francine née VASSEUR

Modéliste, CL STOCKS , GRAY.

demeurant le chêne Beny à VELESMES ECHEVANNE

- Madame KAUFFMANN Marie-Dominique née GRISOUARD

Responsable traitement données, VERGY INDUSTRIES, DIJON.

demeurant 44 rue de Sonjour à GRAY LA VILLE

- Monsieur LABREUCHE Patrice

Assistant technique ilot, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant 3 rue de la mairie à LA CORBIERE

- **Monsieur LACOMBE Claude**

Technicien ATEE/EBI/DAO, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 12 rue de la liberté à NAVENNE

- **Monsieur LALLEMAND Pierre**

opérateur UEP montage cache levier/cache frein, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant rue des prés à ESPRELS

- **Monsieur LALLOZ Bruno**

Maintenancier process, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 13 sentier de la Jus à SAINT GERMAIN

- **Madame LAMBERT Patricia née RUELLE**

Technicienne commandes spéciales, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 rue de l'Eglise à COLOMBIER

- **Monsieur LAMBERT Patrick**

Opérateur polyvalent UEP conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 135 allée des écureuils à VILLERSEXEL

- **Monsieur LANCRENON Jacques**

Mécanicien outilleur, APERAM STAINLESS SERVICES § SOLUTIONS PRECISION, PONT DE ROIDE.

demeurant 4 B rue de la libération à PLANCHER BAS

- **Monsieur LARTIGUE Michel**

Opérateur polyvalent UEP conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 10 rue de l'ancien octroi à VESOUL

- **Madame LAURENT Marie-Claude née AUBRY**

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 1 route de Vesoul à CONFLANS SUR LANTERNE

- **Monsieur LAVALETTE Gérard**

Opérateur polyvalent UEP ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 88 grande rue à PROVENCHERE

- **Madame LAZZAROTTO Martine née PERRIGUEY**

Ouvrière contrôleuse, CONFECTION DU VAL DE SAÔNE, DIIJON CEDEX.

demeurant 42 rue d'Apremont à MANTOCHE

- **Monsieur LEFRERE Maurice**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 12 voie de Rousseau à LONGEVELLE

- **Monsieur LEMALLIER Eric**

Animateur HSE central, LISI AUTOMOTIVE FORMER, DELLE CEDEX.

demeurant 6 rue Henry Marsot à LURE

- **Monsieur LEROY Jean-Charles**

Délégué de l'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 85 avenue Aristide Briand à VESOUL

- **Monsieur LEUVREY Gérard**

Ouvrier, GENERAL ELECTRIC PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 18 rue du rognon à ANDORNAY

- **Monsieur LEVREY Paul**

Cariste préparateur, WIENERBERGER, ANGERVILLIERS.

demeurant 28 rue de la gare à MARNAY

- **Madame LEWANDOWSKI Josette née STEINMETZ**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 15 chemin des étangs Mourière à RONCHAMP

- **Madame LIEFFROY Chantal née GALMICHE**

Conductrice machines, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 11 rue de la Lambe à BREUCHOTTE

- **Madame LINOTTE Yolande née SAVET**

Secrétaire, SA LELIEUR, THEULEY LES LAVONCOURT.

demeurant 2 rue de la montagne à FOUVENT ST ANDOCHE

- **Monsieur LOCATELLI Jean-Marie**

Chef de chantier, SAS EUROVIA , BAVILLIERS.

demeurant 3 ter rue des Monts Derun à RONCHAMP

- **Monsieur LUIS Manuel**

Agent technique, LUFKIN FRANCE , FOUGEROLLES.

demeurant 421 le Château à FOUGEROLLES

- Madame MAINIER Isabelle née MONIN

Ouvrière coupeuse, CONFECTION DU VAL DE SAÔNE, DIIJON CEDEX.

demeurant 2 bis rue Charles de Gaulle à ARC LES GRAY

- Monsieur MAIRET Jean-Claude

Moniteur, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 1 route de Corcelle à CREVANS ET LA CHAPELLE LES GRANGES

- Monsieur MANET Thierry

Agent environnement, VEOLIA INDUSTRIES GLOBAL SOLUTIONS, MULHOUSE.

demeurant 7 impasse de la Varenne à HERICOURT

- Madame MARCHAL Christine née JACOULET

Opérateur couture, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 8 rue du général Brosset à QUINCEY

- Madame MARCO Christine née MAUCHAUSSAT

Agent de soins, HOPITAL PRIVE DE VILLERSEXEL, VILLERSEXEL.

demeurant 67 rue du 13 septembre 1944 à VILLERSEXEL

- Monsieur MARESCOT Guy

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue des baraques à CHATENOIS

- Madame MARQUES Nadine née SICKLER

Opératrice de production, SOCIETE ANDRE BAZIN, BREUCHES-LES-LUXEUIL.

demeurant 2 place du marais à ABELCOURT

- Monsieur MARTICHON François

Formateur lancement montage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 25 route du mont de Vanne à SAINT BARTHELEMY

- Monsieur MARTICHON Luc

Agent de maîtrise, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 22 rue Gustave Courbet à HERICOURT

- Monsieur MASSIN Jean-Pierre

Opérateur polyvalent UEP emballage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 7 rue des fleurs à VAIVRE ET MONTOILLE

- Monsieur MATHENET Patrick

Maintenancier process qualité, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 48 grande rue à VALLEROIS LORIOZ

- Monsieur MATHIEU Jean-Michel

Ebéniste prototype, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 311 la côte Clément à FOUGEROLLES

- Monsieur MATHIEU Roger

Technicien de maintenance, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant rue des champs Pey à AMAGE

- Monsieur MATHIOT Jean-Marie

Emballeur, GE ENERGY PRODUCTS FRANCE SNC, BELFORT.

demeurant 5 rue de la libération à CHAMPAGNEY

- Monsieur MAURIS Robert

Conducteu réquipement, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 11 allée Roger Pierrey à LUXEUIL LES BAINS

- Madame MERCIER Huguette née SOITOUX

Ouvrière, CONFECTION DU VAL DE SAÔNE, DIIJON CEDEX.

demeurant 1 rue Jacques Brel à ARC LES GRAY

- Madame MESSELET Fabienne née SIONKOWSKI

Employée de banque, CIC EST, STRASBOURG.

demeurant 42 rue de Montoille à VAIVRE ET MONTOILLE

- Madame MEUNIER Francine née OLIVIER

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 11 rue de la Sertobas à MAGNY VERNOIS

- Monsieur MICHELLI Jean-Luc

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 C rue Théodule Ribot à VESOUL

- Monsieur MISSEY Martial

Maintenancier process, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 28 lotissement des grands sillons à JUSSEY

- **Monsieur MOLLE Didier**

Maintenancier process, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 7 rue de la combe sectia à QUINCEY

- **Monsieur MONNIER Claude**

Pilote opérationnel d'application, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 24 rue petit à VESOUL

- **Madame MONNIER Marie-Line née PROJEAN**

Vendeuse au personnel groupe multi-sites, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 24 rue petit à VESOUL

- **Madame MONNIN Christiane née PICHOT**

Opérateur finition sommier, COPIREL SAS, VESOUL.

demeurant 8 A avenue du Durgeon à VESOUL

- **Monsieur MOREIRA Augusto**

Retraité, MAIRIE DE CHAMPEY, CHAMPEY.

demeurant 3 impasse de la Cugne à CHAMPEY

- **Monsieur MORENO Francisco**

Chef de parc , BONNA SABLA, APREMONT.

demeurant 2 rue de Qualetrain à BOUHANS ET FEURG

- **Monsieur MORETTO Marc**

Manutentionnaire, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 16 rue du général Rebillot à FAVERNEY

- **Monsieur MOUGEL Gilles**

Acheteur, WIENERBERGER, ANGERVILLIERS.

demeurant 3 aux vergers à PESMES

- **Monsieur MOUGENOT Jean-Luc**

Opérateur de fabrication, GESTAMP RONCHAMP SAS, CHAMPAGNEY.

demeurant 27 rue de Lorraine à LURE

- **Madame MOUGIN Ginette**

Technicienne de banque, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE, BESANCON.

demeurant 8 avenue du Durgeon à VESOUL

- **Monsieur MOURAND Pascal**

Technicien gestion des montages, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 rue du docteur Roux à NAVENNE

- **Monsieur MUNIER Thierry**

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue de la fontaine ronde à LA MALACHERE

- **Monsieur NAYNER Jean-Louis**

Outilleur, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 10 avenue des Vosges à RADDON

- **Madame NOEL Ginette née MOUGENOT**

Hôtesse de caisse, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 6 rue de l'abreuvoir à AUXON

- **Monsieur OLIVIER Bernard**

Opérateur, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 33 rue Louis Pergaud à LUXEUIL LES BAINS

- **Monsieur ORHAN Bernard**

Médecin, CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE CRF, VESOUL CEDEX.

demeurant 2 rue de la place à VELLEFAUX

- **Monsieur ORSAT Pierre**

Technicien pivoteur, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 14 rue Robert Dépoulain à VESOUL

- **Monsieur OUBRE Alfred**

Professionnel logistique, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 6 rue de la chapelle à LUZE

- **Monsieur PAGET Bernard**

Cadre technique, BOURLIER S.A., EXINCOURT.

demeurant 32 rue de la goutte Morel à CHAMPEY

- **Monsieur PATEY Yvon**

Agent de production, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 6 rue Collot à MENOUX

- **Monsieur PAUL Gérard**

Chef de chantier, SA CARSANA, GEVIGNEY.

demeurant 32 rue de Poiset à GEVIGNEY ET MERCEY

- **Monsieur PEIGNEY Jean-Marie**

Mécanicien retraité, LA ROCHERE , PASSAVANT LA ROCHERE.

demeurant 35 grande rue à PASSAVANT LA ROCHERE

- **Monsieur PEQUIGNOT Serge**

Mécanicien carrossier prototypes, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 16 rue de la goutte Morel à CHAMPEY

- **Mademoiselle PERES Vincent**

Moniteur conditionnement expédition, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 17 route de Fédry à GRANDECOURT

- **Monsieur PERNOT Eric**

Cariste, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 42 rue de la République à MAGNONCOURT

- **Monsieur PERRET André**

Opérateur sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 49 rue de la verrerie à ROYE

- **Mademoiselle PERRIN Philippe**

Outilleur MAP assemblage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant rue Marie Delaforge à NAVENNE

- **Monsieur PERRONNE Gérard**

Opérateur sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 4 rue des écluses à LES AYNANS

- **Madame PETITGERARD Annick née LEVRATTO**

Préparatrice, LABORATOIRES BOIRON, MESSIMY.

demeurant 18 rue du général Brosset à CHAMPAGNEY

- **Monsieur PETITGERARD Marc**

Technicien d'atelier, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 31 avenue du lac à VAIVRE ET MONTOILLE

- **Monsieur PETON Philippe**

Opérateur polyvalent UEP emballage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 16 route de Ferrières à SCEY SUR SAONE

- **Monsieur PHEULPIN Claude**

Ouvrier forestier ONF, OFFICE NATIONAL DES FORETS, MONTBELIARD.

demeurant 1 impasse de la goutte à SAINT BARTHELEMY

- **Madame PHILIPPE Annie née DANVIN**

Conseillère en produits financiers, CORA VESOUL, VESOUL.

demeurant 1 grande rue à VELLEMINFROY

- **Monsieur PIGUET Martial**

Opérateur polyvalent UEP ferrage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 3 rue de Lomont à FAYMONT

- **Monsieur PIGUET Michel**

Maintenancier process, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 10 rue des Etambois à LUZE

- **Madame PODICO Mireille**

Opératrice polyvalente UEP services programmation logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 1 A rue des charmilles à CHARMOILLE

- **Monsieur PROST Jean-François**

Electrotechnicien, SNOP BESANCON, BESANCON CEDEX.

demeurant 42 rue du chanois à CHAMBORNAY LES PIN

- **Monsieur PY José**

Conducteur d'installation, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 25 rue de Lure à ATHESANS ETROITEFONTAINE

- **Madame QUINET Vilma née MANGANIELLO**

Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 56 grande rue à AMANCE

- **Monsieur RABIN Jean-François**

Technico commercial, TIMAC AGRO, SAINT-MALO.

demeurant 80 B rue Baron Bouvier à VESOUL

- **Madame RACLE Odile**

Assistante de directioin, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE, VESOUL CEDEX.

demeurant 32 grande rue à FLAGY

- **Madame REJIM Mina**

Agent de fabrication, FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILES, MAGNY-VERNOIS.

demeurant 20 rue Anatole France à LURE

- **Monsieur REMY Philippe**

Agent de service qualifié, P.M.S. SAINT-LOUP, MAGNONCOURT.

demeurant 10 rue des charmille à CORBENAY

- **Monsieur RENAUD Jean-Claude**

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 2 grande rue à TRAITIEFONTAINE

- **Monsieur RICHARD Patrick**

Analyste qualité spécialiste, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 rue des veuves à FLEUREY LES FAVERNEY

- **Madame RICHERT Pascale née ROLEE**

Conseillère en assurances épargne, GMF, VESOUL.

demeurant 7 rue des montants à RAZE

- **Madame RINCOURT Lydie née ALONSO**

Responsable d'équipe, VEOLIA INDUSTRIES GLOBAL SOLUTIONS, MULHOUSE.

demeurant 5 rue Proudhon à CHAMPAGNEY

- **Madame RIVIERES Corine née DELOYE**

Superviseur de production, HONEYWELL SAFETY PRODUCTS FRANCHE-COMTE SAS, PLANCHER-BAS.

demeurant 48 rue du Général Brosset à PLANCHER BAS

- **Monsieur RODRIGUES CANELLAS Patrick**

Technicien de maintenance, CIGMA , BELFORT .

demeurant 17 rue du stade à MOFFANS ET VACHERESSE

- **Monsieur ROLAND Gilles**

Agent de fabrication, SIMU SAS, GRAY CEDEX.

demeurant 8 rue d'Achey à OYRIERES

- Monsieur ROQUE José

Chargeur, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 21 rue du Chanois à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- Monsieur ROQUELET Pascal

Professionnel des services programmation logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 18 rue de la mairie à PERROUSE

- Monsieur ROSSI Mariano

Tôlier retoucheur ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 31 route de Neurey à VILLERS LE SEC

- Mademoiselle ROSSI Patrice

Analyste qualité, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 6 rue de Lattre de Tassigny à SCEY SUR SAONE

- Monsieur ROUAR Hamid

Contrôleur ferrage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 50 avenue Carnot à LURE

- Monsieur ROUFOSSE Didier

Assistant chimiste, SEPACOLOR, GENLIS.

demeurant 43 rue de la gare à ESSERTENNE ET CECEY

- Monsieur RUAUX Jacques

Chef de groupe sécurité générale, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 15 rue du gros chêne à ANCHENONCOURT ET CHAZEL

- Madame RUEZ Nadine née PEREZ

Opérateur polyvalent UEP services, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 14 rue de Laire à VYANS LE VAL

- Monsieur RUIZ Manuel

Techicien de la qualité, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 34 rue du val à COURCHATON

- Monsieur SANCHEZ Richard

Agent technique de maintenance, ADIENT INTERIORS FRANCE SAS, CONFLANS -SUR-LANTERNE.

demeurant 19 rue Parmentier à CONFLANS SUR LANTERNE

- **Madame SAUNIER Marie-Thérèse**

Aide soignante, CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE CRF, VESOUL CEDEX.

demeurant 1 route de la Villeneuve à COLOMBIER

- **Monsieur SAUTOT Daniel**

Opérateur polyvalent UEP conditionnement PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 8 rue de la Méline à NOIDANS LES VESOUL

- **Monsieur SEIMPERE Denis**

Chargé d'affaire CONDITIONN/-EMBALLAGE INT, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 29 A route de Montoille à VAIVRE ET MONTOILLE

- **Monsieur SIMAO Antonio**

Magasinier cariste, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 27 avenue Jacques Parisot à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur SIMONET Jean-Claude**

Plombier, SAS PALISSOT, BUCEY LES GY.

demeurant 4 rue de la prairie à VELLEFREY ET VELLEFRANGE

- **Madame SORNAY Catherine née BILLION**

Couturière, LES CRÉATIONS LTN CHRISTINE LAURE, DIJON.

demeurant & avenue de la gare à NANTILLY

- **Monsieur SUTTER Patrick**

Formateur, AFPI NORD FRANCHE-COMTÉ, EXINCOURT.

demeurant 12 rue Pasteur à CHAMPAGNEY

- **Monsieur TABOUROT Marc**

Responsable d'unité, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 2 rue du côteau à MOIMAY

- **Monsieur TERRASSON Jean-Jacques**

Analyste qualité, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 3 rue le serpolet à PUSY EPENOUX

- **Madame THIERRY Michèle**

Opératrice contrôle automatique, LISI AUTOMOTIVE FORMER, MELISEY.

demeurant 9 route de Lulre à MELISEY

- **Madame THIERY Francine**

Agent de conditionnement, KNAUF INDUSTRIES EST, SAINTE MARIE EN CHANOIS.

demeurant 8 rue Saint Claude à RADDON

- **Monsieur THILY Jean-Jacques**

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 123 rue du souvenir français à VILLERSEXEL

- **Monsieur THOMAS Claude**

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 ilpasse de la corne Mirebey à ANCHENONCOURT ET CHAZEL

- **Monsieur THUEILLON Frédéric**

Magasinier lancement spécialiste, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue du Cornot à SEVEUX

- **Monsieur THUEILLON Jean-Claude**

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 5 route de Vaudey à VELLEXON

- **Madame TITTEL Maryline**

Employée administrative, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 1 rue de la curtille à SAINT LOUP SUR SEMOUSE

- **Monsieur TOURDOT Jean-Marie**

Conducteur machine, PARISOT , ST LOUP SUR SEMOUSE CEDEX.

demeurant 61 bas de la côte à AILLEVILLERS ET LYAUMONT

- **Monsieur TOURDOT Christian**

Opérateur sur chaîne, GALVANOPLAST, LES AYNANS.

demeurant 14 rue de Colombe à DAMBENOIT LES COLOMBE

- **Monsieur TOURNU Marcel**

Menuisier, NOVOFERM - FRANCE SA, BAVILLIERS.

demeurant 7 avenue de France à CHAMPAGNEY

- **Madame TRIGUERO FERRER Françoise née DAVID**

Magasinière, VEOLIA INDUSTRIES GLOBAL SOLUTIONS, MULHOUSE.

demeurant 46 rue Louis Renard à HERICOURT

- Monsieur TROUTIER Jean-Luc

Professionnel logistique PR, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 13 rue de Baulère à VAIVRE ET MONTOILLE

- Monsieur VANCON Patrice

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 11 chemin de la Demie à QUINCEY

- Monsieur VIAIN Didier

Opérateur polyvalent UEP cariste logistique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 51 avenue Pasteur à ECHENOZ LA MELINE

- Monsieur VIAL Jean-Luc

Chef de maintenance, BONNA SABLA, APREMONT.

demeurant 27 rue de la gare à ESSERTENNE ET CECEY

- Monsieur VIEILLARD Gérald

Superviseur Pôle Emploi, POLE EMPLOI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE , DIJON .

demeurant 16 impasse de l'aviation à LA NEUVELLE LES LURE

- Monsieur VITEK Bernard

Moniteur ferrage, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant chemin des courtes royes à LOULANS VERCHAMP

- Monsieur VIVES Serge

Agent environnement, VEOLIA INDUSTRIES GLOBAL SOLUTIONS, MULHOUSE.

demeurant 13 cours Montaigne à VESOUL

- Monsieur VUILEMEY Dominique

Technicien de maintenance, CIGMA , BELFORT .

demeurant 3 chemin des aubépines à CHAMPAGNEY

- Monsieur VUILLEMIN Michel

Chauffeur ramsseur, LABORATOIRE INTERPROFESSIONNEL D'ANALYSES LAITIÈRES DE RIOZ, RIOZ.

demeurant 9 rue de la source à RIOZ

- Madame WALTER Ghislaine née QUINTAINE

Opératrice polyvalente UEP mécanique, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 28 rue de Neurey à VILLERS LE SEC

- Madame WEINZAEPFLEN Christiane

Opératrice polyvalente UEP montage, PSA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE, MONTBELIARD CEDEX.

demeurant 7 rue du docteur Gaulier à HERICOURT

- Monsieur ZVER Alain

Pilote fonctionnel d'application expérimenté, PSA GROUPE, VESOUL.

demeurant 4 rue croix de Lage à SERVIGNEY

Article 5 :

Madame la directrice des services du cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Vesoul, le

La Préfète

Marie-Françoise LECAILLON

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-29-002

Arrêté portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Préfecture

Secrétariat Général

Direction de la Réglementation

Bureau des élections et de la réglementation

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
n° du 29 AOUT 2017
portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales - année 2017/2018

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAONE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 9 juillet 2015 portant nomination de la Préfète de la Haute-Saône, Mme Marie-Françoise LECAILLON ;

VU le décret du 30 novembre 2016 portant nomination de la secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, Mme Sandrine ANSTETT-ROGRON ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 70-2017-05-11-003 du 11 mai 2017 portant délégation de signature à Mme Sandrine ANSTETT-ROGRON, secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône ;

Vu les articles L.16 et suivants, R.5 à R.22 du code électoral ;

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture

ARRÊTE

Article 1 : Les personnes figurant en annexe sont désignées pour représenter l'administration au sein des commissions chargées de la révision des listes électorales de 2018 pour les communes du département de la Haute-Saône.

Article 2 : Dans les communes comportant plusieurs bureaux de vote, le délégué de l'administration désigné pour le 1er bureau l'est également pour la liste générale.

Article 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier – 25043 BESANCON Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 : La secrétaire générale de la préfecture et les maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs dont extrait sera remis aux délégués par les soins des maires chargés de convoquer les délégués en temps utile.

Fait à Vesoul, le 29 AOUT 2017

Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale

Sandrine ANSTETT-ROGRON

QUALIPREF 2

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-29-001

Arrêté portant désignation du lieu de vote dans les communes du département

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Préfecture

Secrétariat Général

Direction de la Réglementation

Bureau des élections et de la réglementation

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
n° du 29 AOUT 2017

portant désignation du lieu de vote dans les communes du département (bureau unique ou bureaux multiples)

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAONE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 9 juillet 2015 portant nomination de la Préfète de la Haute-Saône, Mme Marie-Françoise LECAILLON ;

Vu le décret du 30 novembre 2016 portant nomination de la secrétaire générale de la préfecture de la Haute-Saône, Mme Sandrine ANSTETT-ROGRON ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 70-2017-05-11-003 du 11 mai 2017 portant délégation de signature à Mme Sandrine ANSTETT-ROGRON, secrétaire générale de la Préfecture de la Haute-Saône ;

Vu les articles R.40 et R.43 du code électoral ;

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

A R R Ê T E

Article 1 : Il est institué 616 bureaux de vote sur l'ensemble du département comprenant 542 communes.

Article 2 : Dans les communes figurant en annexe, les lieux de vote tels qu'ils sont fixés serviront pour toute élection ayant lieu dans la période comprise entre la prochaine clôture des listes et la clôture suivante, soit entre le 1er mars 2018 et le 28 février 2019.

Article 3 : Les bureaux de vote sont organisés selon les dispositions de l'article R.43 du code électoral.

Article 4 : Dans les communes divisées en plusieurs bureaux de vote, les électeurs suivants :
- les français établis hors de France dont le motif d'inscription ne permet pas de localiser le bureau de vote dans lequel doit se faire cette inscription,
- les forains et nomades après 3 ans de rattachement ininterrompu dans la même commune et qui n'ont aucune attache personnelle avec la circonscription d'un bureau de vote déterminé,

doivent être inscrits sur la liste électorale du 1er bureau.

…/...

QUALIPREF 2

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

Article 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier – 25043 BESANCON Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 6 : La secrétaire générale de la préfecture, le sous-préfet de Lure (pour les communes de l'arrondissement de Lure) et les maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et affiché aux lieux habituels.

Fait à Vesoul, le 29 AOUT 2017

Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale

Sandrine AMSTETT-ROGRON

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-30-012

Arrêté préfectoral du 30 août 2017 autorisant M. Jacques BLANC, Président du Club canoë-kayak Gray - SNGS à organiser le championnat de France marathon de canoës-kayaks dans la Saône à Gray le samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

Préfecture

Direction des Services du Cabinet

Service des sécurités

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL-N°

Autorisant M. Jacques BLANC, Président du Club canoë-kayak Gray-SNGS à organiser le championnat de France marathon de canoës kayaks dans la Saône à Gray le samedi 16 septembre de 13h30 à 18h et le dimanche 17 septembre de 08h30 à 17h30 du PK 283,5 au PK 287 (rive droite) pour le départ et au PK 284 pour l'arrivée.

LA PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code des transports et notamment les articles R4241-1 à R4241-71 ;

VU la loi n°2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies Navigables de France ;

VU l'arrêté inter-préfectoral portant règlement particulier de police du bassin Rhône-Saône ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 9 juillet 2015 portant nomination de Madame Marie-Françoise LECAILLON préfète de la Haute-Saône ;

VU la demande de M. Jacques BLANC, Président du Club canoë kayak Gray-SNES, en vue d'organiser le samedi 16 et le dimanche 17 septembre à Gray une manifestation sportive intitulée « marathon de canoës-kayaks » ;

VU le dossier produit par l'organisateur et notamment l'attestation d'assurance en date du 13 mars 2017 ;

VU l'avis favorable émis par M. le directeur territorial Rhône-Saône de Voies Navigables de France – subdivision de Gray, en date du 01er août 2017 ;

Sur la proposition de la directrice des services du cabinet de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : M. Jacques BLANC, Président du Club canoë-kayak Gray-SNGS, est autorisé à organiser le championnat de France marathon de canoës kayaks, qui se déroulera le samedi 16 septembre de 13h30 à 18 h et le dimanche 17 septembre de 08h30 à 17h30 du PK 283,5 au PK 287 (rive droite) pour le départ et au PK 284 pour l'arrivée.

Article 2 : L'organisateur s'engage à se conformer aux règles techniques, de sécurité et d'équipement et aux règlements édictés par la Fédération Française de Canoë-Kayak.

QUALIPREF 2

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

Article 3 : L'organisateur est tenu de prendre toutes les dispositions et précautions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des compétiteurs et des spectateurs.

Article 4 : Les prescriptions de Voies Navigables de France sont les suivantes :

Suspension de l'autorisation :
La présente autorisation sera suspendue :

- lors du passage en restrictions de navigation en période de crues, soit un débit de rivière sensiblement égal à 1 500 m^3/s
- en période de crue, lorsque les plus hautes eaux navigables (PHEN) sont atteintes
- dès lors que les restrictions de navigation en période de crue (RNPC) sont atteintes sur le secteur où se déroule la manifestation.

Mesures de sécurité :
Il n'y a pas d'interruption de la navigation, donc :

- Les participants à la manifestation devront évoluer sans apporter une gêne à la navigation en raison d'une absence d'interruption de navigation. En toute circonstance, la priorité sera donnée en permanence à la navigation en transit. Les participants devront adapter leur activité afin de n'apporter aucune gêne aux bateaux circulant dans le chenal navigable.
- Le pétitionnaire devra maintenir pendant toute la durée de la manifestation une veille radio et entrer en liaison VHF (canal 10) avec tous les bateaux approchant de la zone de sécurité.
- La pratique d'autres sports nautiques y compris ceux autorisés dans le cadre d'un règlement particulier de police réglementant l'exercice de la navigation de plaisance et des activités sportives est interdite dans le périmètre de la manifestation nautique et durant toute la durée de son déroulement.
- L'organisateur devra veiller à la mise en place et au maintien permanent de deux bateaux de sécurité (minimum) sur le site. Ces 2 bateaux devront être situés, l'un à l'amont de la manifestation et l'autre à l'aval, hors du chenal navigable et de manière à avoir une bonne visibilité de la navigation.

Obligations d'information :
Le pétitionnaire devra se conformer aux prescriptions diffusées par avis à la batellerie, en particulier pour connaître les conditions de navigation. Il pourra prendre connaissance des avis à la batellerie sur le site **www.vnf.fr** ou contacter les subdivisions de Voies navigables de France.

Publicité :
Le présent arrêté sera publié par le gestionnaire de la voie d'eau par voie d'avis à la batellerie.

Article 5 : Les réparations des dégradations éventuelles du domaine public seront à la charge de l'organisateur, ainsi que les frais de mise en place du service d'ordre exceptionnel prévu pour la manifestation.

Article 6 : L'autorisation de l'épreuve pourra être rapportée à tout moment par les services de gendarmerie s'il apparaît que les conditions de sécurité ne se trouvent plus remplies ou si les

mesures prévues pour assurer la protection du public ou des concurrents ne se trouvent plus respectées.
En aucun cas, la responsabilité de l'État, du département ou des communes ne pourra être mise en cause à l'occasion de cette épreuve et aucun recours ne pourra être engagé.

Article 7 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 8 : La directrice des services du cabinet de la préfecture de la Haute-Saône, le directeur territorial Rhône-Saône de Voies Navigables de France – subdivision de Gray, ainsi que le commandant du groupement de gendarmerie départementale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs et notifié à M. Jacques BLANC, Président du Club canoë-kayak Gray-SNGS, avec copie transmise à :

- Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
- Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Fait à Vesoul, le 30 AOUT 2017

La préfète,

Marie-Françoise LECAILLON

Pièce jointe : plan de situation de l'épreuve

Championnat France
Marathon 16 et 17 Septembre 2017

Parcours

Plage de GRAY

Canoë Kayak GRAY
Sport Nautique Gray Saône

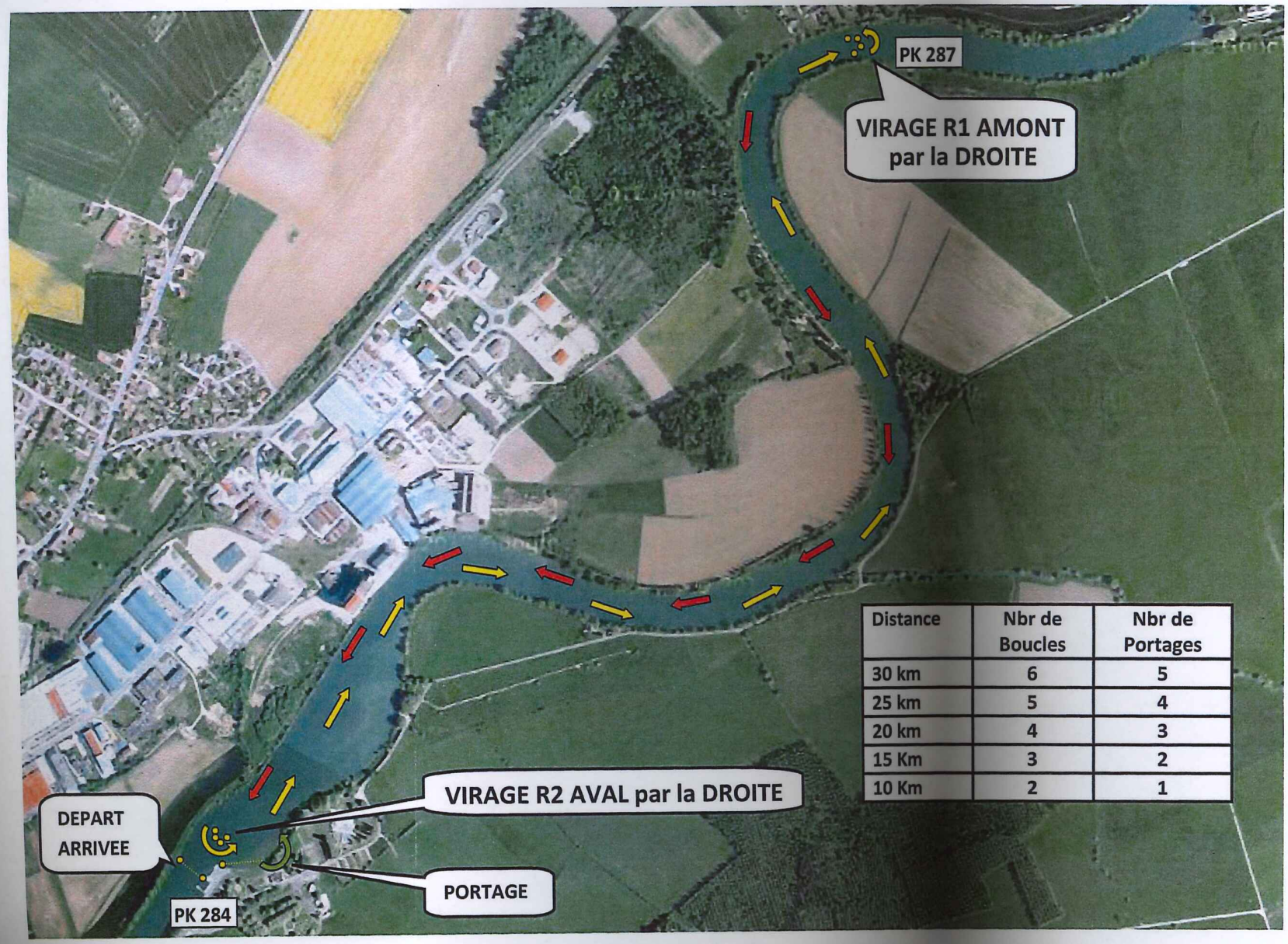

Distance	Nbr de Boucles	Nbr de Portages
30 km	6	5
25 km	5	4
20 km	4	3
15 Km	3	2
10 Km	2	1

Préfecture de Haute-Saône - 70-2017-08-30-012 - Arrêté préfectoral du 30 août 2017 autorisant M. Jacques BLANC, Président du Club canoë-kayak Gray - SNGS à organiser le championnat de France marathon de canoës-kayaks dans la Saône à Gray le samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2017

Préfecture de Haute-Saône

70-2017-08-30-008

arrêté préfectoral portant dissolution de l'association foncière de remembrement de Mandrevillars

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE

ARRETE PREFECTORAL-N° du 30 AOUT 2017

Préfecture

Secrétariat Général

Direction des collectivités territoriales et de la coordination interministérielle

Bureau du contrôle budgétaire et de légalité

Portant dissolution de l'association foncière de remembrement de MANDREVILLARS

LA PREFÈTE DE LA HAUTE-SAÔNE
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code rural et notamment le chapitre 1er du titre III du livre 1er ;

VU l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires ;

VU le décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n°2004-632 du 1er juillet 2004 ;

VU l'arrêté DDA/n° 34 du 26 avril 1988 portant constitution de l'association foncière de MANDREVILLARS ;

VU la délibération du bureau de l'association foncière de remembrement de MANDREVILLARS en date du 26 novembre 2014 sollicitant sa dissolution ;

VU la délibération du conseil municipal de MANDREVILLARS en date du 10 décembre 2014 acceptant l'incorporation des biens de l'association foncière de remembrement dans le patrimoine communal et le versement des avoirs de l'association foncière à la commune ;

VU l'acte de cession du 13 décembre 2015 des biens de l'association foncière de remembrement de MANDREVILLARS à la commune de MANDREVILLARS publié et enregistré le 3 mai 2016 ;

VU l'avis favorable de M. le directeur départemental des finances publiques de la Haute-Saône ;

CONSIDERANT que l'objet pour lequel cette association a été créée n'existe plus ;

Sur la proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : L'association foncière de remembrement MANDREVILLARS est dissoute.

QUALIPREF 2

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental des finances publiques, le maire de MANDREVILLARS et le président de l'association foncière de remembrement de MANDREVILLARS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Saône.

La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale

Sandrine ANSTETT-ROGRON